

journal de la Confédération Musicale de France

N° 340

MAI 1981

ORGANE MENSUEL DES 49 FEDERATIONS,
DES 6.000 SOCIETES ET ECOLES
ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

La C.M.F. est reconnue d'Utilité publique par décret du 2 janvier 1957 et agréée par le ministère de la Culture et le ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et membre du Comité National de la Musique.

Numéro de la commission paritaire 34407

instrument

Quand M. Ameller m'a demandé de parler du basson pour les lecteurs du journal de la Confédération Musicale de France, c'est avec joie que j'ai accepté, en souhaitant même qu'un amateur curieux puisse nous apporter d'autres informations, les origines étant si incertaines et si discutées. Voyons d'abord l'instrument tel qu'il apparaît actuellement.

Le basson



Éditorial

A PROPOS DE CONCOURS

VOICI la belle saison qui commence et déjà nos vaillantes Sociétés, chorales, harmonies, fanfares, batteries, et tous les ensembles instrumentaux se préparent à passer quelque concours, à des dates plus ou moins éloignées.

En de nombreuses occasions, il m'a été donné d'apprécier et de juger des prestations. Aussi, aimerais-je un peu évoquer ces compétitions utiles, mais pour lesquelles nos Sociétés ne sont pas toujours préparées.

Il en est ainsi pour tous les concours, dans tous les domaines, où le postulant ne sera pas jugé intrinsèquement, mais par rapport à ce que feront ses concurrents.

Ceci est vrai pour les groupes, les niveaux étant inégaux, quelquefois très forts, d'autres fois moyens.

Aussi faut-il que nos dévoués Directeurs en soient pénétrés : il faut toujours envisager de se présenter à un concours avec modestie, mais cependant, s'y préparer sérieusement.

Les Jurys sont toujours formés de personnes compétentes, qui jugent objectivement, et dont les décisions doivent être acceptées, d'autant que le Président d'un Jury est à même d'apporter au Directeur des précisions sur sa prestation.

Il faut aussi réfléchir et comprendre que les décisions sont prises dans l'intérêt des Sociétés, par exemple, l'effectif et — ce qui est plus important — la tablature orchestrale s'avèrent insuffisantes dans le cas d'un passage à la division supérieure, les œuvres nécessitant souvent des instruments particuliers indispensables qui font, ou risquent de faire défaut à la Société jugée.

Une Société peut être brillante sans pour autant systématiquement obtenir dans chaque concours un classement ascendant.

Enfin, ultime remarque : une Société jouera avec brio, précision, toutes les notes seront exécutées malgré la difficulté de l'œuvre donnée. Or, une chose a été omise, et croyez bien qu'elle

• Suite page 32

Pierre Ganzoinat



Famille : C'est un instrument de la famille des bois.

Anches : C'est un instrument à anche double, c'est-à-dire que le son est provoqué par la mise en vibration de deux lamelles de roseau accolées. Nous y reviendrons dans un prochain article.

Perce : C'est un instrument de perce conique.

Matière : Il est fabriqué en palissandre.

Étendue : Son étendue est de trois octaves et une quinte. La musique s'écrit sur trois clés : fa 4°, ut 4°, sol.

Rôle.

Il joue le rôle de basse dans la famille des bois au même titre que le violoncelle dans la famille des cordes. Il est très prisé en musique de chambre.

Le basson se divise en cinq parties : le bocal, la petite branche, la culasse, la grande branche, le bonnet ou pavillon.

Le basson actuel mesure environ 2,60 m (longueur de la colonne d'air), possède six trous à boucher avec les doigts et vingt et une clés.

Pour jouer, on suspend l'instrument à une cordelière non pas parce qu'il est lourd (2,900 kg) mais parce que les dix doigts travaillent. C'est pour le tenir et lui garder son équilibre.

Les origines, comme je l'ai dit plus haut, sont très discutées, mais ce que l'on peut affirmer c'est qu'il faisait partie de la famille des hautbois dont il jouait la basse.

La bombarde est l'ancêtre de notre hautbois. Elle était fabriquée dans toutes les tailles. La

Il commence la musique dans une petite fanfare du centre de la France, à Rosières, sous la direction de Maurice Pornin, puis à l'École de musique de Bourges où il débute le basson dans la classe de Jean Millet (qui nous a quittés récemment).

Il entre au Conservatoire de Versailles où il travaille avec Maurice Allard. Puis, c'est le Conservatoire National Supérieur de Paris où, après un an, il retrouve Maurice Allard qui vient d'être nommé en remplacement de Gustave Dherin.

Il obtient un premier prix de musique de chambre et un premier prix de basson.

Il est appelé au pupitre de bassons des Concerts Lamoureux alors sous la direction de Igor Markevitch.

Il est depuis 1960 professeur au Conservatoire National de Région de Dijon où il est soliste à la Société des Concerts et au Théâtre Municipal.

Il fonde avec Roger Desoomer et Dominique Monnin le Trio d'Anches de Dijon, avec lequel il parcourra de nombreux pays.

Il est l'auteur d'ouvrages pédagogiques à l'usage du bassoniste débutant et de travaux de recherches sur les anches.

cornemuse. Toujours est-il que cet ecclésiastique, né à Pavie, imagina, à partir de cette basse de hautbois un nouvel instrument. Aucun facteur n'est assez habile pour le construire en Italie. Il sera fabriqué en « Pannonie », une ancienne province de Hongrie. Il était imparfait. C'était le « phagotum ».

Deux basses sont accolées, mises en communication à l'aide d'un tuyau et reliées à la façon d'un fagot, d'où son nom... le « phagotum ».

L'anche est mise en vibration à l'aide d'un soufflet comme dans la cornemuse.

Vers 1521, l'instrument est transporté en Serbie en vue

• Suite page 2



ŒUVRES pour Basson d'André AMELLER

Pour **BASSON** et **PIANO** EDITIONS
FAGOTIN PETERS - LONDRES
GASPESIE (Belle Province) LEDUC - PARIS

A LA FRANÇAISE TRANSATLANTIQUES - PARIS

3 pièces pour Quintette à Vent

ŒUVRES RECENTES POUR LE BASSON

Boutry. 12 ETUDES ATONALES (5°, 6°).....	29,90 F
Bozza. 11 ETUDES SUR DES MODES KARNATIQUES (8°).....	42,30 F
Ganzolinat. PREAMBULE, initiation au basson.....	40,90 F
Pivonka. E. ...DES CARACTERISTIQUES (6°).....	70,10 F
Ruggiero. 8 ETUDES ATONALES (8°).....	42,30 F
Ameller. BELLE PROVINCE : GASPESIE, basson et piano (2°).....	20,30 F
Bozza. SHIVA, basson et piano (7°).....	36,00 F
Charpentier (J.). GRAVE, basson et piano (8°).....	36,00 F
Louvier. L'HYDRE A CINQ TETES, basson et piano (3°).....	25,50 F
Sauguet. UN SOIR A SAINT-EMILION, basson et piano (4°).....	23,70 F
Zanettovich. AIRS DE LA RENAISSANCE ESPAGNOLE, basson et violoncelle.....	32,40 F
Bozza. CONTRASTES I, basson et flûte (5°, 6°).....	50,10 F
— CONTRASTES II, basson et hautbois (5°, 6°).....	40,00 F
— CONTRASTES III, basson et clarinette (5°, 6°).....	50,10 F
Beethoven. DUO n° 1, basson et clarinette (4°) (Poulteau).....	32,40 F
— DUO n° 2, basson et clarinette (4°) (Poulteau).....	32,40 F
— DUO n° 3, basson et clarinette (4°) (Poulteau).....	32,40 F
Poulteau. SONATINE, basson et clarinette (5°, 6°).....	52,00 F
Aux EDITIONS HEUGEL, représentées en exclusivité :	
Jolivet. CONCERTO pour basson et piano.....	111,40 F
Mihalovici. SONATE, basson et piano.....	101,10 F
2°, 3° = facile	
4°, 5°, 6° = moyenne force	
7°, 8°, 9° = difficile	

Catalogue complet sur demande
 chez votre marchand habituel ou chez

ALPHONSE LEDUC

175, rue Saint-Honoré. 75040 PARIS CEDEX 01

NE JETEZ PAS CE JOURNAL...

... PASSEZ-LE A VOS AMIS !...

EDITIONS COMBRE

Consortium musical
 24, boulevard Poissonnière - 75009 PARIS

EXTRAIT DU CATALOGUE :
 INSTRUMENTS A VENT

Basson et Piano

CARIVEN	Arloso
CARIVEN	Cantabile
M. CECCONI	Badinage
M. CECCONI	Concertino
J. DOUANE	Fantasietta
DAUTREMER	Marche noble
LOVANO	Deux pièces brèves, basson seul
MEUNIER G.	Deux préludes
MONTFEUILLARD	Lamento et final
MOREAU M.	Poursuites
NIVERD L.	6 pièces brèves basson : Grazioso - Cantabile - Giocoso - Allegro vivo - Intermezzo - Scherzetto (chaque numéro est vendu séparément)

Trois Bassons

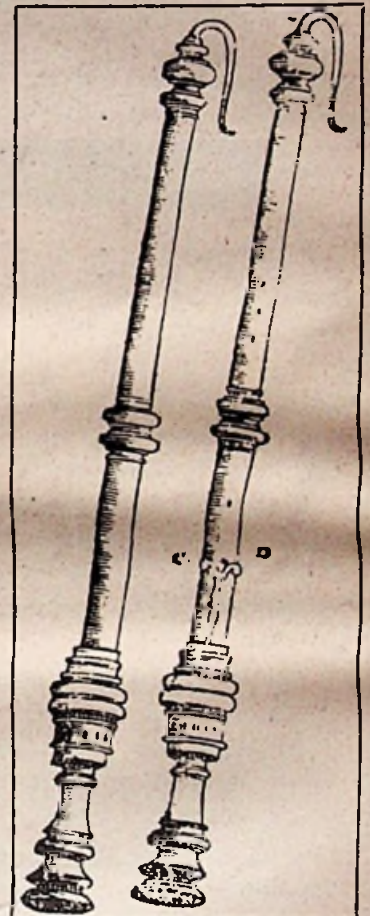
DEPELSENAIRE J.-M. Concertino « la Soupe aux choux »
 (existe avec accompagnement d'orchestre en location)

Catalogues complets sur demande écrite



Praetorius nous donne les détails de cette famille :

- Le chorist fagot.
- Le basson quinte ou doppel fagot, à la quinte grave.
- Le basson quarte, à la quarte grave.
- Le fagot piccolo, à la quinte supérieure.
- Le discant fagot d'une étendue d'une octave et d'une quarte.



On trouvait alors trois espèces de bassons :

- La première avait douze trous et trois clés.
- La deuxième, douze trous mais pas de clés.
- Plusieurs de ces trous se bouchaient avec des chevilles de bois

• Suite de la page 1

d'amélioration, puis revient en Italie.

C'est alors que Afranio rencontre Jean Ravilius, de Ferrare. C'est un homme d'une habileté exceptionnelle qui réalisera cet instrument d'une façon parfaite (!).

C'est en 1532 que l'on verra, la première fois, le phagotum, lors d'un concert donné par l'inventeur Afranio pour le mariage du Duc d'Este.

Les sons étaient d'une douceur jusqu'alors inconnue, si bien qu'on l'appela Doulcine Fagotto...

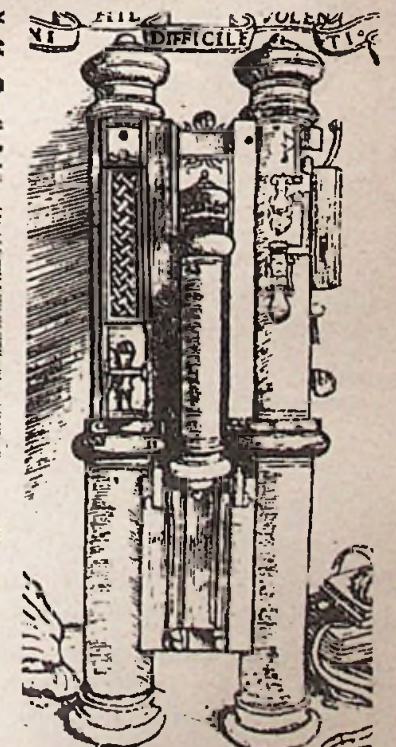
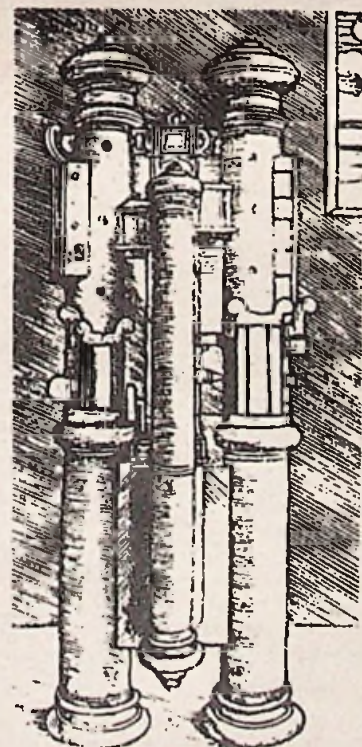
Est-ce vraiment le premier basson ?

Est-ce vraiment Afranio le père du premier basson ? La question reste posée.

Toujours est-il qu'il est le premier à s'être intéressé à cet instrument.

Et, c'est quelques années plus tard, au début du XVII^e siècle que Sigismond Scheltzer débarrassera le phagotum du soufflet et en fera un instrument encore différent.

Ces nouveaux instruments avaient une petite étendue et formaient une famille complète, de la contrebasse au soprano.

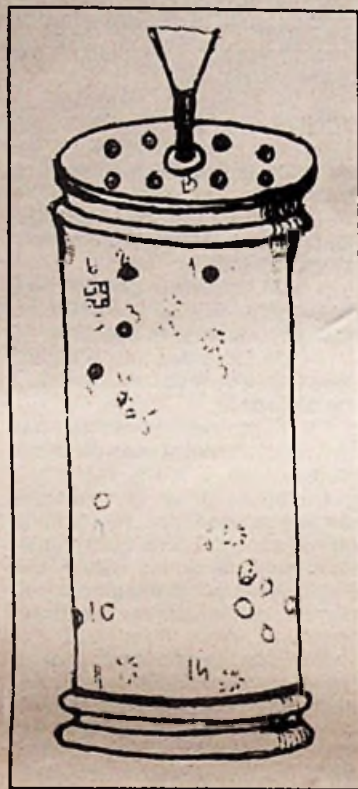


Le basson

que l'on mettait ou enlevait à volonté pour jouer dans des tons différents.

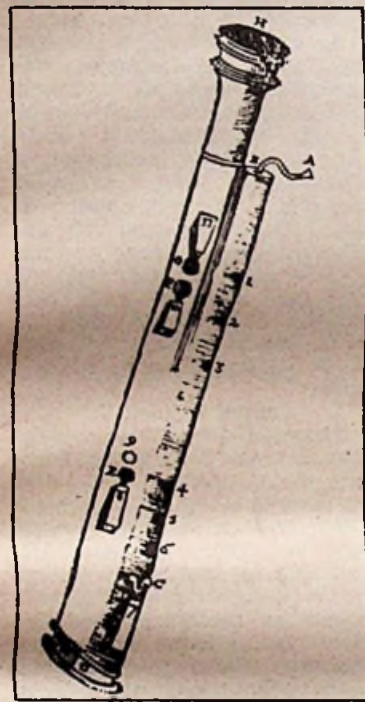
Dans la troisième espèce, il y avait les courtauds. Ils étaient... plus petits, avaient onze trous et trois clés ; la plus grande étendue ne dépassait pas deux octaves.

Il y avait aussi le cervelas, raket allemand, qui avait la forme d'un cylindre de quelques centimètres de haut (25 à 30 et 15 cm de diamètre). Il était en bois, recouvert de cuir. Il possédait trois



clés et deux rangées de trous (une rangée pour les gauchers ; les trous inutiles étant bouchés avec des chevilles). Son tube s'entourait six fois sur lui-même à l'intérieur du cylindre de bois et avait une longueur réelle lui permettant d'obtenir des sons dans l'étendue de trois octaves.

Cet instrument peu gracieux ne demeura pas.



En France, et surtout en Allemagne, on trouvait les bassons dans les musiques militaires. Ces instruments étaient d'un usage courant et servaient aussi à accompagner les chœurs dans les églises.

On en trouvait alors plusieurs sortes :

Le basson antique : dans la catégorie des courtauds.

Le basson à fusée : genre de basson dont le tube avait neuf tours de développement, inventé vers 1680 par Deuner à Leipzig.

Bassanello : variété de basson. Trois grandeurs : basse, taille, dessus. Porte le nom de l'inventeur Giovanni Bassano de Venise.

Sehryari : variété de basson appelé ainsi du nom de l'inventeur.

Chorist et Discant fagot : variétés de bassons employés principalement en Allemagne. Ils accompagnaient les chœurs dans les églises où chaque voix discant, alto, ténor et basse, se trouvait doublée par un basson.

Bassonore : c'est un instrument garni de treize clés en cuivre, inventé par Nicolas Winnen et perfectionné par son fils (1795-1867).

Son étendue est de trois octaves et une tierce.

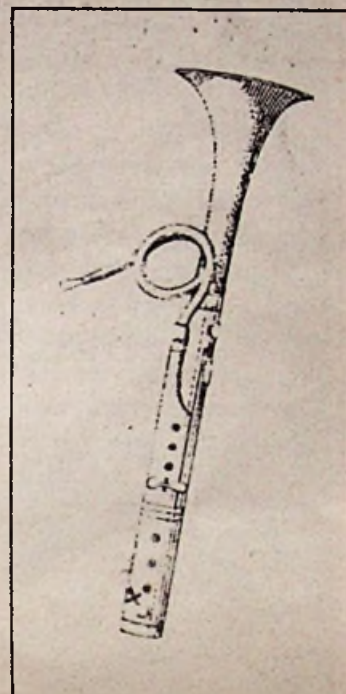
Il se joue comme le basson ordinaire mais avec une anche plus large. Sa sonorité est plus volumi-

neuse. Destiné à remplacer les basses dans les musiques militaires.

Le serpent : sorte de tuyau tordu, en bois recouvert de cuir, percé de trous et accordé en si b.

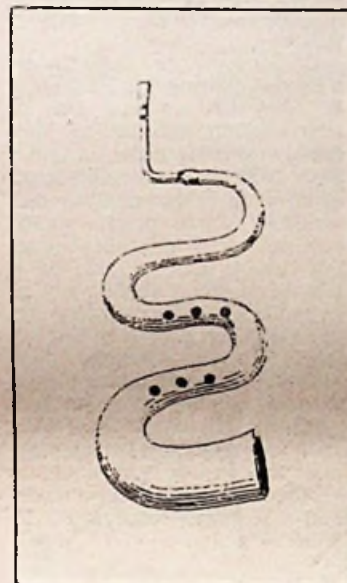
Son timbre était rude et grossier. Il servait à soutenir la voix des chantres dans les églises de village.

Cette invention est généralement attribuée à un chanoine d'Auxerre, Ed. Guillaume 1590.



Le tritonikon : sorte de contrebasson en cuivre en mi b. On le jouait encore en Autriche, Hongrie et Russie, il y a encore quelques années, principalement dans les musiques militaires.

Le basson a relativement peu évolué au cours du XVIII^e siècle, mais c'est une grande époque pour lui. Son rôle de soliste est très important : on peut rappeler que Vivaldi a écrit plus de trente-cinq concertos pour basson.



Basson russe : instrument de bois à pavillon de cuivre. Il fut inventé en 1780 par Rigibo, de Lille. Il remplaça le serpent.

(A suivre)

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : **Paul PROUD**

1^{er} prix unanimité du Conservatoire de Lyon
ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON

Tél. : 860-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

**ATELIER DE REPARATION
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS
A VENT**

Abonnez-vous,

faites abonner vos sociétés !

BALSAN

prestige de l'uniforme

Avec ses 30 REPRESENTANTS

Dans ses 9 MAGASINS

BALSAN habille partout en France de nombreuses sociétés de musique réalise un VETEMENT DE HAUTE QUALITE dans un choix de très belles draperies suivies.

SUR SIMPLE DEMANDE : devis avec échantillonnage et études chiffrées gratuits pour : tenues, casquettes, chemises, cravates, etc.

SUR PLACE : PRISE DE MESURES par notre équipe de représentants-tailleurs.

**ESSAYAGE A LA LIVRAISON
PARFAIT BIEN-ALLER GARANTI.**

Pour tous renseignements :

MANUFACTURE DE VETEMENTS BALSAN

84, avenue de la Manufacture
36000 CHATEAURoux

Tél. : (54) 34-38-35

La musique française

Le Comité National de la Musique nous communique la note de synthèse consacrée à la Musique Française à la Radio et à la Télévision. Les solutions proposées ont le mérite d'être l'expression d'un programme minimal de tous les participants à la rédaction de cette note, qui ont œuvré au service d'une seule cause : la Musique française. C'est cette note que nous publions ci-dessous, in extenso.

LES CONSTATATIONS

1. — La Musique est un tout. Les genres musicaux ne s'opposent pas. Ils sont complémentaires et constituent autant de facettes d'un même patrimoine national.

Cette synthèse couvre donc tous les genres musicaux, y compris la Chanson.

2. — La France métropolitaine compte 53 millions d'habitants et couvre 551.000 km². Elle dispose seulement de dix « centrales » radiophoniques et télévisées de diffusion musicale :

— Radio-France (dotée de cinq chaînes : France-Inter, France-Culture, France-Musique, FIP et Radio-France internationale et stations « thématiques »).

— Radio-Monte-Carlo et Télé-Monte-Carlo.

— Europe 1.

— Radio-Télé-Luxembourg.

— Sud-Radio.

— Radio-Andorre.

— TF1, Antenne 2 et FR3.

C'est insuffisant si on tient compte, d'une part, du nombre de genres musicaux à diffuser et, d'autre part, de l'étroitesse du nombre d'heures de grande écoute.

Or, une œuvre musicale qui n'est pas diffusée à la Radio ou à la Télévision n'a que peu de chance d'être connue du grand public et si la Télévision occupe, à partir de 20 heures, une place dominante, la Radio, pour sa part, bénéficie d'une programmation quotidienne de dix-neuf heures. Elle assure, tout au long de la journée, un fond sonore tant au foyer que sur le lieu de travail et la miniaturisation constante des appareils d'écoute contribue, particulièrement auprès des jeunes, à lui assurer un rôle important dans la diffusion. En fait, Radio et Télévision sont devenues les « fantastiques vitrines » de la Musique.

Cette concentration de la Radio et de la Télévision, restreinte à dix centrales, a deux conséquences :

A) Elle entretient un élitisme mercantile.

B) Elle excuse et justifie une programmation de « recettes ».

A) — Une telle concentration contribue, en effet, à donner une importance exagérée aux quelques responsables des programmations dont les critères de sélection sont, soit la recherche de l'indice maximal d'écoute (auprès

d'un même public et aux mêmes heures), soit un intérêt mercantile.

Ce dernier revêt deux formes propres, d'une part producteurs et présentateurs, dans certains domaines, exercent de multiples pressions pour consigner les œuvres musicales et pour revendiquer au titre de cette collaboration fictive une part appréciable de droits ; d'autre part, certains services commerciaux de Radio et Télévision s'efforcent d'imposer leurs sociétés dans des accords commerciaux, voire de coédition, sous le prétexte d'une nécessaire rentabilisation et toujours aux fins de s'octroyer les droits inhérents.

B) — La poursuite de l'indice maximal d'écoute, tout autant que l'intérêt mercantile, conduisent toutes les centrales à utiliser les mêmes recettes préjudiciables aussi bien à la création qu'à la diffusion d'œuvres nouvelles.

Ces recettes sont connues :

1. Passages répétés d'une minorité de vedettes éprouvées.

2. Utilisation abusive du playback.

3. Utilisation, à 90 % et plus dans les programmations, de musique préenregistrée n'offrant, au demeurant, que 10 % de nouveautés phonographiques.

4. Utilisation exagérée d'heures d'antenne pour des rediffusions non justifiées.

5. Appel incessant, sans sélection qualitative, à un répertoire étranger, plus particulièrement anglo-américain, aussi bien dans les programmes de variétés que dans ceux pour enfants et même, en fonds sonores, de spots publicitaires et des temps intermissions. Ce répertoire étranger, initialement amorti sur un marché anglo-américain de 350 millions de consommateurs, n'est pas toujours d'une qualité ou d'une originalité qui puissent en justifier l'utilisation.

Un état de fait : Cette situation dure depuis des années. Elle impose aux créateurs, interprètes, éditeurs de musique, éditeurs phonographiques et agents artistiques une sévère concurrence le plus souvent onéreuse pour accéder à l'antenne et au petit écran. L'édition phonographique, par exemple, n'étant pas assurée de la présentation totale de sa production à la Radio et à la Télévision est tout naturellement conduite à mettre sur le marché français des « produits »

répondant aux goûts de ces médias produits façonnés par les techniciens du son.

Non seulement la création originale et l'interprétation d'œuvres musicales nationales se trouvent handicapées, mais tout naturellement, et encore plus, les créations régionales et locales, formes essentielles de l'expression des composants de la nation.

Cet état de fait influe sur tous les autres canaux de la diffusion musicale : disque, spectacles de variétés, bals publics, juke-boxes, etc., car une œuvre musicale qui n'a pas été popularisée à l'antenne ou au petit écran ne réussit pas son « examen de passage grand public ».

3. — L'autorité musicale de l'Etat dans le domaine de la définition des programmes et de leur diffusion se trouve diluée entre six autorités :

— Un Directeur de la Musique au Ministère de la Culture et de la Communication.

— Un Inspecteur général de la Musique au Ministère de l'Education (Programmation scolaire).

— Un Directeur des programmes et services musicaux à Radio-France.

— Trois responsables des trois chaînes nationales de télévision.

Il n'existe entre ces autorités aucune concertation régulière et suivie, aucune coordination nationale sauf dans les rares cas d'opérations ponctuelles décidées par un des ministres responsables.

En outre, la Musique, pour la totalité de sa pratique professionnelle, relève du Ministère du Travail dont les réglementations datant des années 1945, 1969 et 1973 n'ont que peu de rapports avec les réalités quotidiennes actuelles.

4. — Les créateurs, les interprètes et les diffuseurs de Musique sont continuellement gênés par un certain flou juridique.

D'une part, ils ne peuvent bénéficier de la protection nécessaire de leurs œuvres à l'étranger puisque la France n'a pas ratifié la Convention de Rome du 26 octobre 1961, d'autre part la législation nationale et plus spécialement sociale ne résultant pas d'une concertation des administrations publiques concernées par la Musique, et encore moins des organisations professionnelles, la

création et l'interprétation musicales demeurent soumises à des réglementations dépassées déjà dans le temps, ne « collant » plus aux réalités économiques et qui seront encore plus dépassées, sous peu, par l'introduction de formes internationales libres de diffusion musicale, formes qui ont pour noms la Télévision par câble, la Télévision par satellites, le Vidéodisque, la Vidéo-cassette, etc.

5. — Des observations générales exposées précédemment, il convient de singulariser trois cas qui illustrent, au niveau de l'exécution, les anomalies de la politique musicale à la Radio et à la Télévision :

A — Les Cahiers des charges.

Radio-France et les trois chaînes nationales de télévision, soumises au monopole de l'Etat, respectent, dans l'ensemble, les obligations qui leur sont imposées par les Cahiers des charges, compte tenu que ces Cahiers sont rédigés en termes souvent généraux, non chiffrés, peu précis et sans définition des pénalisations pour manquements. Ils ont fait l'objet d'additifs récents dont on attend les effets.

En ce qui concerne la Musique, ces Cahiers des charges sont fréquemment tournés par le biais de l'utilisation de créneaux horaires de faible écoute et par le « bourrage-alibi » de programmes « fourre-tout ». Enfin, et ce qui est plus grave, les stations périphériques, sociétés de droit français, émettant vers la France et sous contrôle majoritaire de l'Etat, n'y sont pas astreintes, pour des motifs le plus souvent politiques, ce qui interdit toute harmonisation d'une politique musicale audiovisuelle.

B — Les Génériques.

Les génériques sont la juste reconnaissance de la propriété artistique de l'auteur, de l'éditeur et de l'interprète. Ils ont une valeur informative en ce qu'ils permettent au public intéressé de connaître les références de ce qu'il a pu apprécier et de ce qu'il pourra se procurer éventuellement sous une forme imprimée ou sonore. Certains génériques de grandes émissions de variétés tentent de répondre à ces préoccupations. Toutefois, et le plus souvent, ils omettent toutes références aux créateurs. A la Radio, plus particulièrement, la situation

SYMPHONIE FANTASTIQUE

GRAND BUGLE sib. ref. 145 Bugle de renommée mondiale. Modèle renforcé. Perce 10,5. Jeu de chemise nouveau style. Garniture maillechort embou-chure argentée.

TROMPETTE UT. ref. 95 perce 11,65 coulisse de sib indépendante glissière avec anneau réglable au 3^e piston. Jeu de chemise nouveau style embou-chure argentée.

Depuis 150 ans, Couesnon étudie, conçoit et fabrique avec passion les instruments des plus grands interprètes contemporains. L'étendue de sa gamme — tous les cuivres à pistons — la qualité de sa fabrication et la souplesse de ses mécanismes répondent aux exigences de la perfection, du désir, du plaisir. Derrière la beauté, les sentiments, l'instrument se retranche.

Pur comme le cristal, juste comme le diapason, grand comme la musique...

Ecoutez-le, d'une oreille absolue.

couesnon

une tradition grande comme la musique

37 avenue d'essômes - 02400 chateau thierry - tél. (23) 83 56 75

à la radio et à la télévision

est encore plus grave car, à la différence des stations étrangères comme la B.B.C., aucune référence d'auteur, d'éditeur, voire d'interprètes sur certaines stations, n'est donnée, alors que la production phonographique constitue 90 % de la programmation musicale.

C - La langue française.

La place accordée à la musique anglo-américaine à la Radio et à la Télévision dans tous les programmes et à toutes heures contribue à faire de l'anglais, langue de communication, une langue de culture. Les enfants et les jeunes naturellement tournés vers un monde à eux, un monde de plain-pied avec leur temps, un monde d'évasion, y sont particulièrement sensibilisés.

Il apparaît paradoxal que dans un moment où l'Etat s'efforce d'implanter la musique française à l'étranger et notamment aux Etats-Unis, celle-ci n'ait pas une place privilégiée en France.

Il est encore plus paradoxal de constater que de nombreux genres musicaux français (opérette, folklore, etc.) ne peuvent accéder à l'antenne et au petit écran sous prétexte de manque de « temps disponible dans les programmations » (1).

Ces remarques n'ont pas pour but d'établir une politique de discrimination, mais de garantir la juste exploitation de la musique d'expression française. Aux Etats-Unis, on considère, en toute logique, que la volonté de préférence nationale n'est « ni débile ni mercantile ». A tous les échelons, la création, la promotion et la diffusion de la musique américaine bénéficient d'un protectionnisme syndical toléré, quand il n'est pas encouragé par les administrations publiques.

6. - Musique et Jeunesse.

A - Les disciplines de la sensibilité sont aussi importantes à l'équilibre et à la culture de l'homme que les disciplines de la connaissance.

A ce titre, la Musique est devenue de nos jours pour les enfants et les jeunes un élément quotidien et presque horaire de la vie. Toutes les études ont démontré que la Musique traduisait pour les uns un besoin de sécurisation, pour les autres un épanouissement, et pour tous une évasion à la fois individuelle et collective. Elle participe incontestablement à l'équilibre général de l'être.

Il existe aujourd'hui un intérêt grandissant, et même un enthousiasme, pour la Musique qu'illustrent le nombre des inscriptions à tous les établissements d'enseignement musical spécialisé tout autant que l'importance de leurs listes d'attente. La généralisation et le succès des méthodes d'initiation musicale comme la pratique personnelle, qu'elle soit dirigée ou autodidacte, en sont d'autres exemples.

Depuis les années 60, la Radio et la Télévision ont peu à peu érigé la jeunesse en une société à part, adulée, concernée, ayant sa propre culture. Remplissant le rôle d'alibi-parental et de gardien d'enfants aux heures dites libres, ces médias, pendant au moins deux heures quotidiennement et cinq heures le mercredi, évoquent des mondes et des modes que les cerveaux réceptifs des jeunes absorbent sans discrimination. Dans cette atmosphère « culturelle », la Musique est vécue à la fois comme fond sonore et comme le Sésame magique d'un univers, parlant le plus souvent anglais, ce qui accoutume le jeune à un monde « différent ».

La Musique est alors un code de refuge ou d'exaltation (Pop, Rock, Disco, etc.).

B - Cette éducation, cette Musique ne sont pas seulement celles de l'école : car il n'est pas inutile de rappeler que sur environ 4.500 heures de veille par an, 800 heures seulement sont scolaires et 572 au moins sont passées devant la télévision au foyer familial.

Il faut donc apprendre à regarder les images et à écouter les sons comme on apprend à lire et à écrire, et de même que pour apprendre à lire et à écrire on fait référence aux meilleurs textes, de même pour l'éducation de la vue et de l'ouïe on doit s'entourer des meilleures réalisations visuelles et sonores. C'est la responsabilité primaire de l'Etat, responsable de l'éducation publique.

C - D'une manière générale la Musique à la Radio et à la Télévision a un double effet :

un effet positif en ce qu'elle vulgarise une connaissance musicale de qualité par les retransmissions de concerts, d'émissions musicales spécialisées (Arcana), etc. ;

un effet négatif en ce qu'elle simplifie à l'extrême la création musicale en la limitant aux grands concerts de grands interprètes pour ce qui est de la musique classique, et aux programmes de variétés essentiellement consacrés à un petit nombre de vedettes, souvent étrangères.

La création et l'expression régionale ou locale sont à peu près exclues, tout autant que les formes particulières : opérette, folklore, jazz, festivals de tous genres, tendances de la création, activités des commerces et métiers de la Musique.

Ajoutons que malheureusement la plupart du temps la musique de qualité, quel que soit son genre, passe à l'antenne à des heures de « non-disponibilité » pour les jeunes et ceci est d'autant plus vrai pour les émissions pédagogiques dont les programmations sont à la fois insuffisamment rappelées. La fréquence des émissions musicales à caractère pédagogique est d'ailleurs in-

suffisante. D'une manière générale, seule une partie des programmes (programmes de variétés, à la Radio notamment) atteint les adolescents. Il ne semble pas que des efforts suffisants aient été déployés pour intéresser ce jeune public aux genres musicaux qui leur sont peu familiers et dont ils se détournent souvent systématiquement. Des programmes conçus et présentés de façon plus appropriée devraient permettre aux chaînes de Radio et de Télévision, sans que cela nuise pour autant à leur diversité, leur cohérence et leur qualité, de participer davantage à l'éducation musicale des jeunes.

Ainsi, globalement, la Musique à la Radio et à la Télévision prend une forme « élitique » pour ce qui est du classique et « aseptisée » pour ce qui est de la variété. Elle s'exprime, « au coup par coup », sans plan d'ensemble, sans thème, sans ligne de conduite, et surtout sans pluralisme qui serait nécessaire. Par contre, elle accentue les divergences de générations par des programmes « spécifiques ».

Ne se fondant pas dans un ensemble cohérent éducatif et culturel, la Musique à la Radio et à la Télévision crée et entretient une culture à part.

2. LES RECOMMANDATIONS

1. - Généralités

A une époque où les moyens de communication évoluent presque de jour en jour, à une époque où les programmations d'une diffusion musicale internationale et « sauvage » se profilent à l'horizon, il importe que le rôle et la place de la Musique à la Radio et à la Télévision soient repensés.

Ces médias sont les vitrines sonores et visuelles de la Musique. Elles doivent répondre à trois préoccupations nationales :

— illustrer l'ensemble de la vie musicale française dans son extrême diversité ;

— satisfaire les goûts et les aspirations profondes du public tant sur le plan national que régional ;

— assurer, et imposer parfois, une culture musicale minimale.

Dans les recommandations qui suivent l'appel qui est fait à l'intervention de l'Etat n'est pas l'expression d'un dirigisme de principe, mais la conviction que l'Etat, dans l'intérêt de tout un chacun, doit fixer les règles harmonieuses, équilibrées, et constructives à long terme, d'un domaine essentiel de la culture française.

Faute de s'attacher à reconsidérer le rôle et la place de la Musique à la Radio et à la Télévision, on risque, sous quelques années, de voir s'implanter définitivement en France un certain type de musique banalisée, nivelée au gré des modes commerciales et dont la conception et la réalisation échapperont totalement à la collectivité nationale.

2. - Un programme concerté

A - Afin de mettre un terme à une « déperdition d'argent, de force et de talent » et afin de réaliser une vraie politique de la Musique, l'autorité de l'Etat, dans les domaines de la conception et de la programmation de la Musique, doit être centralisée et unifiée. A ce titre, il apparaît nécessaire que la direction des programmes et services musicaux de Radio-France comme celles des chaînes nationales de Télévision soient placées sous l'autorité d'un responsable assisté obligatoirement d'un Comité de Concertation.

B - Le monopole qu'exerce l'Etat sur la Radio et la Télévision est, d'un strict point de vue musical, un frein à des excès que motivent des préoccupations purement commerciales, un terrain laissé à la discrétion des stations périphériques. Il devrait être une assurance du respect minimal d'une programmation musicale concertée, diversifiée et culturelle. Et, à ce titre, il doit être maintenu.

C - Pour ce faire, il est capital de procéder à une nouvelle rédaction minutieuse des Cahiers des charges des sociétés de Radio et de Télévision.

En un premier temps, un Comité de Concertation devra réunir le Directeur de la Musique, les responsables des stations concernées, l'inspecteur Général de la Musique au Ministère de l'Education, le Directeur de la Jeunesse au Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs et les représentants choisis par les organisations professionnelles des compositeurs, interprètes, éditeurs et enseignants.

Parmi les mesures qui devront figurer dans les Cahiers des charges, six sont primordiales :

1) Un état récapitulatif de tous les genres musicaux qui ont un droit d'accès à l'antenne et au petit écran. Cet état s'accompagnera d'un « quota » horaire annuel par genre, « quota » réparti en temps de « grande » et « faible » écoute (2).

2) La reconnaissance de la priorité à accorder aux œuvres et interprètes français dans les proportions à définir par genre musical. La part musicale vivante/musique préenregistrée sera également précisée.

3) Le rappel des règles interdisant aux responsables de programmations musicales, aussi bien à titre personnel que collectif, toute cosignature, cession ou accords commerciaux.

4) La reconnaissance du droit de réciprocité au bénéfice de la création, de l'interprétation et de la diffusion de la musique française, dans tous rapports avec l'étranger.

5) Le droit moral des créateurs de figurer au générique.

6) La définition claire des pénalisations encourues en cas de non-respect des dispositions des Cahiers des charges et les modalités d'application de ces pénalisations.

Tout naturellement, il est entendu que les Cahiers des charges, dans leur nouvelle rédaction propre à la Musique, sont applicables à l'ensemble des stations de Radio et de Télévision couvrant le

territoire métropolitain, qu'elles soient dites nationales ou périphériques. Le respect d'une réglementation uniforme en ce domaine, dans des pays aussi libéraux que les Etats-Unis et le Canada, a permis d'assurer une diversité dans les programmations des 10.000 stations existantes et ceci par le biais des Commissions Fédérales de Communications.

D - La protection des œuvres musicales françaises à l'étranger doit être assurée, d'une part, par la ratification de la Convention de Rome de 1961, et, d'autre part, par la modernisation et l'harmonisation de la législation légale et sociale des industries du spectacle.

Il appartiendra à la Direction de la Musique, associée aux directions concernées des autres Ministères à vocation musicale, de s'en assurer auprès du Ministère du Travail. Cette révision devra non seulement tenir compte des réalités quotidiennes actuelles mais également des formes à venir de la Musique aussi bien aux niveaux de la création et de l'interprétation qu'à ceux de l'édition, de l'enseignement et de la diffusion. La protection de la Musique française devra y être marquée.

E - La vigueur de l'expression musicale nationale dépend essentiellement de l'élargissement du monopole, non pas à des stations qui divisent la population par tranches d'âge (Radio 7, Radio Fil bleu, etc.), mais à des stations à vocation régionale et à des stations thématiques qui satisfassent la diversité des goûts du public.

(1) A titre d'exemple, la programmation du 25 au 31 octobre 1979, de 6 à 24 heures, des stations Radio-Télé-Luxembourg, Radio-Monte-Carlo, Europe 1 et France-Inter se résume, pour ce qui est de la programmation musicale seule en deux chiffres : temps musical total des quatre stations : 181 heures 10 minutes (100%) ; part de la musique française en tous genres réunis : 87 heures 43 minutes (48 %).

(2) Par « quota » on entend « minimum ».

ART CONTEMPORAIN DU PLECTRE

premier traité
TECHNOLOGIQUE

le geste

d'après la physiologie articulaire

le rendement sonore

avec la collaboration technique
du laboratoire d'acoustique de l'I.R.C.A.M.

CONÇU ET REALISE PAR

andré saint-clivier

Auteur-éditeur - 54, rue de la Chevauchée
91360 EPINAY-SUR-ORGE

Prix : 150 F

Toute la Gamme

32, rue des Minimes, 59500 Douai

Tél. : (27) 88-69-27

NOUVEAUTE :

CARILLON PORTATIF

(Marching Bells)

3.500 F

Photo sur demande

TAMBOURS, CAISSES CLAIRES

à partir de 550 F

Tous les instruments à vent

Catalogue complet sur demande

GUILLARD BIZEL

10 magasins spécialisés
2, rue d'Algérie - Rue d'Oran - Rue Constantine - LYON-1^{er}
Tél. : (7) 828-44-22
et PART-DIEU - 3^e niveau - Tél. : (7) 895-12-38

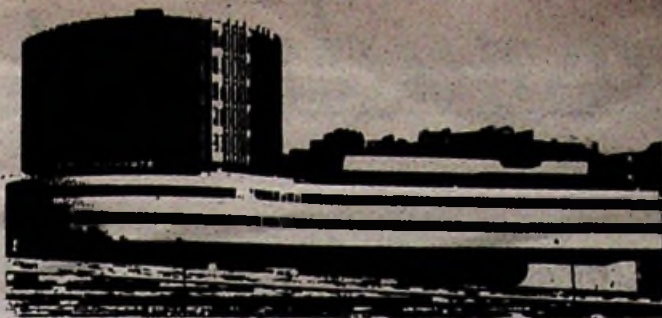
Veillez trouver ci-dessous un choix incomparable des plus grandes marques d'instruments de musique figurant à notre stock :

	Argenté	Verni
CORNETS sib		
Courtois 103, modèle anglais	3.195 F	2.910 F
Selmer 353 C ut avec échelle de Sib.....	3.840 F	3.340 F
TROMPETTE D'HARMONIE ut et Sib		
Couesnon « Monopole » réf. 95	2.800 F	2.530 F
Courtois « Gaudet Junior » réf. 411 (avec étui)	2.250 F	1.960 F
Courtois 216 ml, coulisse d'accord Sib (216)	3.805 F	3.370 F
Selmer C 700.....	3.745 F	3.245 F
TROMPETTES Sib aigu, 4 pistons		
Selmer 360 b4, allonge de LA	3.750 F	3.300 F
BUGLES Sib		
Couesnon 145, modèle américain.....	2.890 F	2.630 F
Courtois 157, nouveau modèle.....	2.825 F	2.385 F
Selmer 370 grosse perce	3.680 F	3.180 F
TROMBONES A COULISSE		
Courtois 149, grosse perce	2.680 F	2.220 F
Selmer m 40, grosse perce.....	3.285 F	2.735 F
CORS D'HARMONIE		
Courtois 185a, à palettes, FA et Sib.....	7.990 F	7.395 F
Selmer 396, à pistons, FA et Sib	9.595 F	8.695 F
SAXOPHONES SOPRANO Sib		
Selmer 87b Mark VI, sans FA dièse	5.745 F	4.945 F
Buffet-Crampon 2122 FA dièse aigu, en étui.....	6.745 F	5.995 F
SAXOPHONES ALTO Mib		
Selmer 90, Mark VII, FA dièse aigu	5.735 F	4.625 F
Buffet-Crampon 2522, FA dièse aigu, en étui.....	6.515 F	5.600 F
SAXOPHONES TENOR Sib		
Selmer 93, Mark VII, FA dièse aigu	6.380 F	5.060 F
Buffet-Crampon 2152, FA dièse aigu, en étui.....	8.035 F	6.315 F
CLARINETTES		
Noblet M	1.475 F	
Noblet 45 Artiste	1.690 F	
Selmer 901 série 9 étoiles	2.890 F	3.145 F
Selmer 101 S série 10 S	3.025 F	3.280 F
Buffet-Crampon 1112 rc, en étui.....	3.675 F	3.970 F
Buffet-Crampon 1132 bc 20, en étui.....	3.200 F	3.495 F
PETITES FLUTES UT ou REb métal argenté, en étui		
Noblet 75, à plateaux.....		2.090 F
Leblanc 260, à plateaux		3.710 F
GRANDES FLUTES UT, métal argenté, en étui		
Noblet 170, plateaux pleins M		1.765 F
Noblet 171 Artiste, plateaux creux.....		1.780 F
Yamaha 221 S, plateaux pleins.....		2.080 F
Yamaha 261 S, plateaux creux.....		2.190 F
Selmer 63, plateaux creux, tête argent (ou plateaux pleins).....		6.900 F
Leblanc 250 tube argent, plateaux pleins		8.325 F
Leblanc 255 tube argent, plateaux creux.....		8.325 F
HAUTBOIS, en étui		
Rigoutat Riec.....	5.180 F	
Rigoutat à plateaux.....	8.230 F	
Buffet-Crampon 3011, conservatoire, à plateaux	9.200 F	
Selmer 39, conservatoire, à plateaux	9.990 F	
BASSONS, en étui		
Selmer conservatoire « système français »	14.100 F	
Buffet-Crampon 5011, conservatoire, 35 L.....	14.495 F	
Buffet-Crampon 5013 rc conservatoire.....	16.090 F	
Mécanique nickelée		
Mécanique argentée		

INSTRUMENTS DE SONNERIE ET BATTERIE

Claïrons GB : 425 F. — Trompettes de cavalerie GB : 555 F. — Trompes Mib Couesnon : 1.060 F. — Trompes de vénérie en RE, mod. léger : 3.160 F. — Tambours : 855 F. — Caisse claire : 910 F. — Grosses caisses, fût cuivre : 1.520 F. — Cymbales lourdes Smyrne : 380 F la paire.

Chefs de musique, professeurs de musique, consultez notre catalogue 1981. Vous y trouverez un choix complet d'instruments de toutes marques françaises et étrangères aux meilleurs prix actuels. Si vous ne l'avez pas reçu, veuillez nous le réclamer en nous indiquant d'une façon précise votre adresse et vos fonctions exactes dans votre société ou école de musique. Nous livrons à lettre lue en raison de l'importance de nos stocks.



APRES L'ASSEMBLEE GENERALE

LA LETTRE DE M. LOUIS GACHASSIN

Nous vous avons indiqué, dans le procès-verbal de l'Assemblée générale des 6 et 7 mars, paru dans le dernier numéro de notre journal, que M. Henri Ciran, à l'issue du rapport de la Commission du journal, dont il est président, avait donné lecture d'une lettre de M. Louis Gachassin, président de la Fédération des Hautes-Pyrénées, concernant notre journal de la Confédération musicale de France.

Nous avons le plaisir de reproduire le texte de cette lettre in extenso ci-dessous.

En reprenant mes dossiers C.M.F. dans la perspective du prochain congrès, j'ai relu votre rapport au Congrès 1979. Il est toujours d'actualité, et parce que vous y manifestez le souhait de connaître plus souvent les impressions des lecteurs, je vous apporte celles de nos abonnés bigourdans. Et je le fais avec plaisir, car elles sont excellentes, chacun ayant apprécié les progrès réalisés tant dans le contenu que dans la présentation. Alors, pour nous, pas de critique, mais félicitations et remerciements, car nous savons ce que représente d'efforts et de soucis une telle entreprise.

Comme je l'ai écrit sur la note ci-jointe, qui accompagnait le bulletin d'adhésion adressé par nos soins à toutes nos sociétés, je considère qu'il est notre « Officiel » et notre trait d'union — dans lequel nous devons trouver toutes les informations confédérales, administratives et techniques que chacun doit connaître, comme il est bon aussi de savoir ce qui se passe ailleurs, pour faire le point et y trouver motif à inspiration. Les « Programmes » exécutés sont intéressants. Les comptes rendus dithyrambiques, beaucoup moins. Par contre, la chronique ouverte sur l'histoire et la pratique des instruments est particulière-

ment goûtée. La vie au centre de Toucy, le programme des stages ne peut que favoriser l'essor de notre Centre national, en touchant directement les lecteurs.

Et c'est pourquoi notre devoir à tous est de faire propagande pour augmenter leur nombre — je m'y emploie à mon échelon. Tous les membres de notre bureau fédéral (20) sont abonnés d'office par nos soins. Ceux du bureau de l'Harmonie Bagnéraise (15), que je préside, le sont par la Société. Je trouverai les moyens pour abonner d'office tous les présidents et directeurs et, surtout, les éducateurs.

Quand on parle C.M.F., on pense surtout aux harmonies et fanfares, mais je crois que l'on devra faire aussi une place importante au chant choral, sans oublier les ensembles musicaux de toute nature et l'accordéon !

Jusqu'ici, j'ai été trop pris pour ouvrir une rubrique Hautes-Pyrénées, mais j'y pense — au plan régional Midi-Pyrénées, nous ferons quelque chose et surtout en ce qui me concerne, de la propagande.

En attendant d'en reparler de vive voix très bientôt et en vous souhaitant excellente forme, je vous assure de mes meilleurs sentiments.



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires
Distributeur des cymbales
turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois

Paris

instruments de qualité artistique
8, RUE DE NANCY - PARIS-10^e - 607-77-85

Additif au règlement des concours : Formations Juniors

ARTICLE 1

Le présent Règlement constitue l'annexe 1 visée à l'Article 5 du Règlement Confédéral des Concours de Musique.

ARTICLE 2

Il peut exister des Formations Juniors dans toutes les catégories de Sociétés prévues à l'Article 4 du Règlement Confédéral des Concours.

ARTICLE 3

L'âge des membres des Formations Juniors doit être au plus égal à 20 ans dans l'année.

Toutefois, la présence d'adultes sera tolérée pour les instruments tels que contrebasse, basse, saxophone baryton, à la double condition que leur nombre ne dépasse pas 10 % de l'effectif total de la Formation, et qu'aucun d'entre eux ne dépasse l'âge de 30 ans dans l'année.

ARTICLE 4

Les Formations Juniors ont la possibilité de se faire classer par leur Fédération et de se présenter dans les Concours de Musique. Elles sont alors considérées comme des formations normales, et les dispositions du Règlement Confédéral des Concours leur sont applicables.

ARTICLE 5

Les Formations Juniors peuvent aussi demander, en tant que telles, à être entendues par un Jury à l'occasion d'un Concours ou d'un Festival.

ARTICLE 6

Dans le cas visé par l'Article 5, les Formations Juniors doivent, en fonction de leur niveau actuel et des œuvres qu'elles ont choisi d'exécuter, se présenter dans l'un des quatre niveaux ci-après :

- Élémentaire, correspondant à la 3^e Division ;
- Moyen, correspondant à la 2^e Division ;
- Supérieur, correspondant à la 1^{re} Division et à la Division Supérieure ;
- Excellence, correspondant à la Division d'Excellence.

Les Formations Juniors doivent présenter deux morceaux de leur choix, dont un pris sur la liste établie par la C.M.F. pour les Concours de Musique.

Trois conducteurs de ces deux œuvres doivent être remis au Jury le jour de l'épreuve.

ARTICLE 7

Le Président du Jury communique au Directeur, aussitôt après l'audition, les résultats obtenus par la Société.

Ces résultats ne comportent ni classement, ni prix.

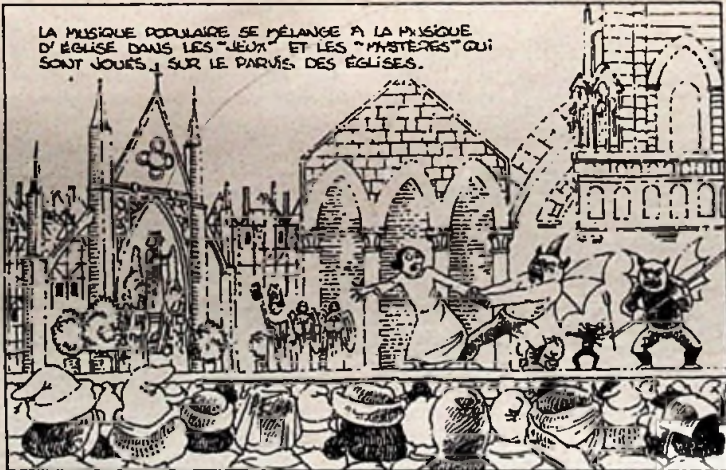
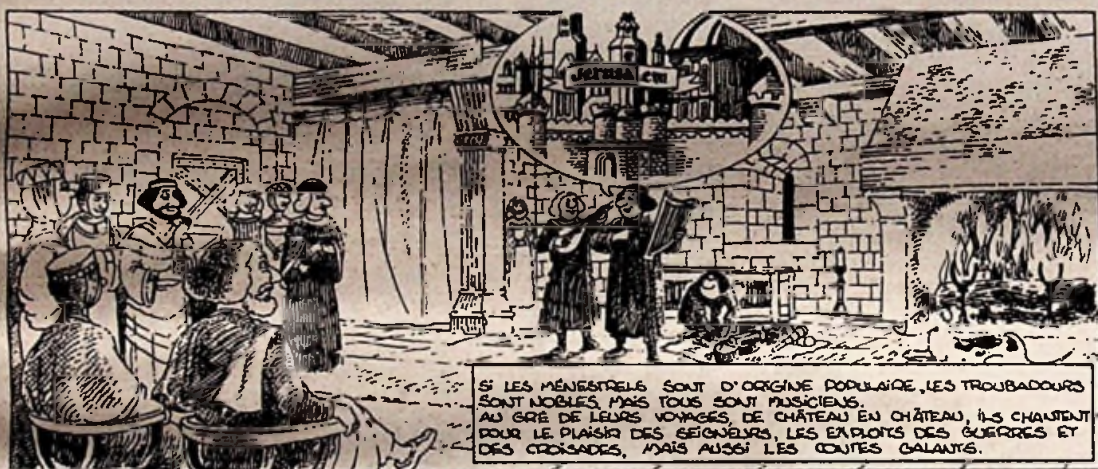
Il doit seulement être précisé si la Société est bien dans le niveau qu'elle avait choisi, ou si elle justifie un niveau inférieur ou supérieur. En outre, le Président du Jury doit faire au Directeur et aux musiciens la critique détaillée de leur exécution (justesse, mouvement, nuances, etc.) et c'est là l'intérêt essentiel de cette épreuve.

ARTICLE 8

Il peut être organisé des Festivals ou des Rencontres ne concernant exclusivement que des Formations Juniors.

Dans ce cas, les dispositions des Articles 6, 7 et 8 sont applicables.

Histoire de la musique 15 en bandes dessinées...

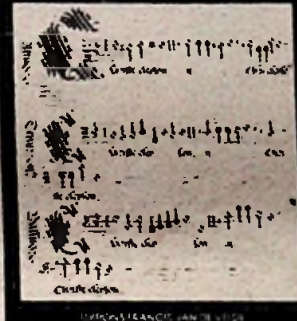


Afin de faciliter le travail du service comptabilité, nous vous remercions de ne jamais nous adresser d'espèces en règlement.

Éditions Francis Van de Velde
12 rue Jacob, 75006 Paris.

guide pratique
du chant choral

MARCEL CORNELOUP



GUIDE PRATIQUE
DU CHANT CHORAL

par MARCEL CORNELOUP
(Président du mouvement
A COEUR JOIE)

Un volume broché
16,5 x 24 cm : 128 pages
70 illustrations et
schémas techniques

Le chant, la voix, l'apprentissage, la répétition, la direction, le répertoire.

Un outil de travail pour le chef de chœur, le maître dans sa classe, le professeur de musique...

BON DE COMMANDE à retourner accompagné de son règlement aux Editions Francis Van de Velde

Veuillez m'adresserexemplaire(s) du Guide pratique du Chant Choral au prix de 45 F Franco l'exemplaire.

SOIT 45 F x = F

NOM

PRENOM

VILLE CODE POSTAL

MAJORETTES

Pour vos stages (formations, cadres)

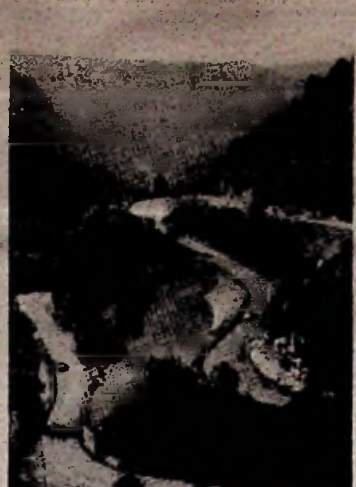
A VOTRE DISPOSITION, une belle salle de 100 m², entièrement planchée, avec barres, glaces, sanitaires et douches.

HEBERGEMENT : 60 lits.

Dans le cadre de la Puisaye,
au CENTRE NATIONAL
DE PROMOTION MUSICALE
ALBERT EHRMANN de Toucy (Yonne)

Renseignements à la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS.

Tél. : 878-39-42



LE 28 MARS
à
SAINT-CLAUDE

Concert de l'Union des Ecoles et Conservatoires de musique du Jura

Le samedi 28 mars, dans le cadre de l'Union Départementale des Ecoles et Conservatoires de Musique et à l'initiative des directeurs des quatre Conservatoires du Jura, respectivement : Lons-le-Saunier ; Dole ; Champagnole et Saint-Claude, était organisé un concert, avec les orchestres d'élèves de ces Conservatoires.

Chaque année, le concert a lieu dans l'une des quatre villes où sont établis les Conservatoires, ceci à tour de rôle, et cette année, pour la seconde fois, Saint-Claude était la ville organisatrice.

Il faut rappeler ce qu'est l'Union des Ecoles et des Conservatoires de Musique du Jura : son Conseil d'Administration est composé de douze membres qui sont quatre élus, représentant les quatre villes, les quatre directeurs et quatre professeurs, un pour chaque Ecole.

Elle est subventionnée par le Conseil Général du Département, qui en assure l'autorité de Tutelle. Les subventions reçues sont destinées uniquement à des achats d'instruments pour les Conservatoires et pour les sociétés de musique d'harmonie qui ont bien voulu, respectivement dans chaque secteur, se placer sous le contrôle pédagogique du Conservatoire dont elles dépendent.

Ainsi, chaque Directeur aide les Sociétés de son district, ce qui permet un rapprochement bénéfique pour tout le monde, et plus particulièrement pour la musique.

La manifestation du 28 mars 1981 était honorée par la présence de notre dévoué, dynamique et brillant Président André Amellér.

Ce n'est pas la première fois que l'U.D.E.C.M. a le plaisir de le recevoir, et il faut signaler que René Ferreaux, Directeur à Lons-le-Saunier ; Jean-Luc Vernay, Directeur à Champagnole et Bernard Dupaquier, Directeur à Saint-Claude, sont d'anciens élèves du Conservatoire National de Région de Dijon, dont la renommée s'étend très loin grâce aux vingt-huit années pendant lesquelles il fut dirigé par André Amellér.

De nombreux professeurs des quatre Conservatoires de l'U.D.E.C.M. sont, eux aussi, des anciens élèves de Dijon.

Le programme du concert fut brillant.

M. le Maire de Saint-Claude le présidait, et au cours de la réception qui suivit, le Président André Amellér prononça une brillante allocution au cours de laquelle il souligna l'effort musical tenace qui se propage dans le Jura.

Une très belle manifestation, qui ne peut s'oublier quand elle est réhaussée de la présence du Président André Amellér, toujours courtois, affable, agréable avec tous et à tous les niveaux.

PROGRAMME DU CONCERT

I - CHAMPAGNOLE

Classe d'Orchestre Direction : Jean-Luc VERNAY
Petite suite sur un choral J.-S. Bach
Thème - Version chorale - Version orgue
Thème varié - Canon à la quinte
Largo (extrait de l'opéra Xerxès) Haendel

Classe de Danse Professeur : Mlle BALORIN
Dansons (musique folklorique suisse)
Danse traditionnelle écossaise
Valse (extrait de Coppélia) L. Delibes

II - DOLE

Classe d'Orchestre Direction : Bernard DA PALMA
Professeur de Trombone
Petite Suite J. Filleul
Plantation song Thiriet
Gavotte Delbecq
Petite suite n° 1 Schumann
(marche - air de chasse)

Classe de Danse Professeur : Mlle MOURLIN
Annen Polka J. Strauss
Sang Viennois J. Strauss

III - LONS-LE-SAUNIER

Classe d'Orchestre Direction : René FERREAUX
Goyescas Granados
(orchestration : René Ferreaux)
Suite Jazz P. Henry
Judex Gounod
(orchestration : René Ferreaux)

Classe de Danse Professeur : Mlle Claire BOISSERAND
Variation demi-caractère
« Nostalgie » petit ballet romantique, musique R. Bourdin
« It is Bed time » musique : danses norvégiennes Grieg
Danse russe, musique Ballet Mosseiev

IV - SAINT-CLAUDE

Classe d'Orchestre Direction : Bernard Dupaquier
Marche d'ouverture Haendel
3 Chorals Bach
La Chevy M. de la Barre
Le Roi Arthur Purcell
Choral Saint-Antoine Haydn
Aquilon - Suite (2 extraits) André Amellér
Prélude - Andante
Marche des Prêtres d'Athalie Mendelssohn

V - LES QUATRE ORCHESTRES REUNIS

Tannhäuser (extrait de l'acte I) R. Wagner
Marche solennelle Saint-Saëns
Marche des cadets de l'U.D.E.C.M. René Maurice

NIEVRE

SOCIÉTÉ DES CONCERTS NIVERNAIS

Le dimanche 8 mars, en matinée, la Société des Concerts Nivernais avait convié les mélomanes à venir entendre cinq professeurs du conservatoire de musique, se produire en solistes.

Prophètes en leur pays, ces artistes locaux, qui animent d'ordinaire différents pupitres de l'orchestre, avaient attiré l'auditoire des grands jours à la Maison de la culture.

La « Symphonie concertante » dont le présentateur, M. Maurice Bertin Denis, rappela, avec sa verve habituelle, qu'elle fut écrite par Mozart, pour plaire aux Parisiens, mis d'abord à l'honneur Bernard Prugnac, hautbois, Bernard Caillet, clarinette, Jean Callendret, basson et Jean Smekalala, cor. La sûreté individuelle et le bon goût collectif de ces instrumentistes teintèrent d'élégance raffinée leur dialogue avec l'orchestre, un orchestre allégé, souplesment mozartien, conduit par Jean Beauregard, directeur du Conservatoire.

Puis, la cohorte des cuivres investit la scène, l'estrade des percussions se paupla. Le grand orchestre rassemblé pour la « Fantaisie écossaise » de Max Bruch, compositeur allemand très en vue au XIX^e siècle. Si les interventions de la harpe (tenue ici par Benoît Wery) confèrent un accent d'authenticité folklorique à la participation, cet ouvrage n'est que prétexte à permettre au violon concertant de briller... et le soliste brilla. Michel Guyot, professeur, lui aussi et jeune violon solo de l'orchestre, cisa des joyaux avec les difficultés techniques, alliant une vaillance sympathique à une très belle sonorité.

Rimsky-Korsakov qualifiait son « Capriccio espagnol » d'œuvre de virtuosité dans le domaine orchestral. L'orchestre en fit la probante démonstration avec (olé !) toute la flamme ibérique. Différentes cadences caractéristiques permirent aux solistes déjà entendus, et plus particulièrement Michel Guyot, de se distinguer encore, ainsi que Jean-Marie Philip à la trompette et Louis Seutet à la flûte, et aussi les valeureux anonymes d'une percussion sans reproche.

De même que les œuvres précédentes, les exploits particuliers et collectifs du vibrant « Capriccio » furent applaudis longuement, si bien que le « Fandango asturien » final fut repris en bis avec le même panache.

Heureuse formule que celle de ce concert qui permit d'apprécier à la fois le talent de nos professeurs et la valeur confirmée de l'orchestre, subtilement mené — bien qu'à la baguette — par Jean Beauregard.



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
HENRI SELMER - 18, rue de la Fontaine-au-Roi
75-PARIS XI^{ème} - Tél. : 023.09.74



I.S.M.E. Section française

Le Comité de la Section Française de l'I.S.M.E. a été invité par le Conseil International de la Musique à le représenter au colloque international de l'UNESCO sur l'évolution des contenus de l'éducation générale au cours des deux prochaines décennies, à Paris, les 7 et 11 juillet. Mme Blanche Leduc, Présidente de la Section Française, qui conduisait la Section Française de l'I.S.M.E. se déroulant aux mêmes dates à Varsovie étant dans l'impossibilité d'assister à ce colloque ; Mlle Ribière Raverlat et M. Corbeille ont bien voulu accepter de s'y rendre.

M. Corbeille a fait un bref compte rendu des séances auxquelles il a pu assister, et nous le remercions d'avoir bien voulu consacrer son temps à cette importante rencontre internationale. Le colloque s'est tenu à l'UNESCO (Paris), du 7 au 11 juillet 1980. Sur ces cinq journées de travaux, M. Corbeille n'a pu assister qu'aux deux dernières, celles des 10 et 11 juillet.

Le point de vue qu'il a pu prendre sur ce colloque est donc fragmentaire, et le rapport suivant se réduira à quelques observations personnelles.

... Sur les participants.

« On note ici une grande diversité sur le plan mondial : plus de cinquante pays étaient représentés. La liste des participants donne une idée de cette diversité : trente-trois animateurs du Bahrein à l'Ouganda, à la Finlande, à la Chine, etc., et plus de cinquante observateurs.

Cette diversité d'origine entraîne évidemment une grande diversité dans les cultures représentées, dans les besoins manifestés, dans les buts réels poursuivis. Le degré de disponibilité véritable des états d'esprit est

aussi très divers et un observateur sévère pourrait déceler chez certains un dilettantisme de théoriciens ou de spécialistes nantis, chez d'autres, un cynisme de propagandistes... Mais bien des choses objectives ont été dites, qu'il valait bien d'entendre.

... Sur les idées exprimées.

Le sujet annoncé proposait l'étude des « contenus de l'éducation dans les deux prochaines décennies ». Il était évidemment très vaste, eu égard au panorama des réalités objectives des terroirs culturels de notre monde contemporain.

Les chemins à parcourir, de l'enfant à l'adulte « cultivé » (ou prétendu tel), sont d'une inégalité évidente. Certaines déclarations nous ont rappelé des vérités cruelles (Haute-Volta, Angola, etc.) auprès desquelles quelques revendications un peu trop syndicales de quelques-uns de nos concitoyens ont pu sembler mal placées...

Oui, les questions posées sont capitales et urgentes pour les peuples en sous-nutrition matérielle ou culturelle, et l'UNESCO a raison de poser clairement ces questions devant tous... La tâche, immense, est-elle insurmontable ?

Certains ont souhaité que soit défini comme un « S.M.I.G. » (culture), sorte de contenu minimum garanti. On comprend que cela soit utile dans bien des pays non alphabétisés — et même en quelques autres, plus favorisés. Ces besoins sont exprimés de façon très claire.

On peut s'étonner, par contre, des doutes communément exprimés par les « chercheurs » des pays « hautement » cultivés, pour lesquels il semble qu'il n'y ait plus que des « hypothèses » de besoins ou de connaissances. La crainte des traumatismes imposés par les « ghettos culturels » est très répandue chez les intellectuels nantis. Relevons seulement ici deux aberrations très à la mode : « Ce sont les enfants qui doivent déterminer les contenus culturels dont ils ont besoin, et non les adultes ni les institutions scolaires » ; « Ce que nous devons enseigner dans vingt ans n'est pas encore inventé... » Enfantillages désarmants, comme si les alphabets n'avaient pas derrière eux des millénaires de vie !... N'y aurait-il donc pas assez de raison, assez de mémoire, chez les adultes d'aujourd'hui pour que puissent être définis les besoins simples, les certitudes confortan-

tes qui garantissent la compréhension des hommes dans l'égalité souhaitable et leur diversité originale ? Le travail entrepris par l'UNESCO prouve que se justifie la conjugaison des bonnes volontés.

... Sur les personnalités présentées.

Toutes les personnalités qui animaient les débats y avaient des titres justifiés. Elles se sont exprimées librement dans l'enceinte qui leur était offerte ; ce qui ne signifie pas qu'elles aient toujours été libérées de leurs attaches gouvernementales ou idéologiques...

S'il est permis ici de citer une personnalité qui, à beaucoup de participants, a semblé éminemment généreuse et éclairée, je nommerai l'un des représentants de l'Inde, le Professeur Vijaynora Rao, ancien Ministre de l'Education. Avec des accents de grande sincérité, il a insisté sur les perspectives morales de l'éducation, sur la nécessité de reconnaître les identités personnelles des cultures et des peuples, sur le respect des traditions profondes, sur les dangers des changements par la violence ou la dictature, sur la richesse des cultures contenues au-delà des bibliothèques, sur la nécessité de faire aimer aux enfants les activités et les créations pacifiques de l'humanité.

Le Professeur Rao devait conclure en une formule simple et incontestable : « L'éducation générale doit influencer le caractère des enfants afin qu'adultes ils travaillent pour un monde plus aimant. »

Formule simple, en effet, qui aux dernières heures du colloque offrait à chacun le réconfort d'une certitude encourageante.

... Sur la place des enseignements artistiques.

Ceux-ci n'ont pas été oubliés. Ils ont été défendus par plusieurs participants.

« Valeurs et attitudes » ; je remarquerai ceci :

« Puis-je signaler qu'un point important me semble avoir été omis : celui de l'enseignement du respect de la nature, que plusieurs orateurs ont cependant évoqué ! Or, si nous pouvons constater, en le regrettant, que nous n'attribuons pas le même sens à certains mots, tels que ceux de « liberté », de « démocra-

tie », au contraire, devant le respect de la nature, nous sommes pratiquement tous d'accord. Je proposerai donc que soient ajoutés, par exemple : « Dans toute éducation, l'enseignement doit sensibiliser les enfants à la nécessité de respecter la nature et les espèces vivantes, et à lutter contre toutes les formes de la pollution de notre univers. »

Cette proposition a été adoptée dans son principe ; je ne sais sous quelle forme elle sera traduite.

Conclusions.

J'ai essayé, dans le présent rapport, de résumer mes impressions sur les travaux auxquels j'ai participé au cours de ce colloque.

Ces impressions sont incomplètes certes, et nécessairement trop particulières. Je pense qu'elles traduisent au moins le vif intérêt que j'y ai trouvé.

Dans de telles assemblées, l'UNESCO œuvre incontestablement pour le progrès de l'Education. Ces travaux méritent des prolongements objectifs, par l'information et par les contacts.

En faisant une place appréciable aux arts plastiques et musicaux, ce colloque a contribué à élargir la notion de « culture » telle que l'entend l'UNESCO. C'est évidemment un domaine dans lequel il reste beaucoup à faire et cela, toutes proportions gardées, au moins autant dans les pays de culture avancée que dans les pays de tradition plus ancienne.

H. CORBEILLE.

RÉPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
Fabrication - Spécialise
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZEREAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
PARIS-9^e
Fournisseur
de la Garde Républicaine

GENTRE : REUNION DU COMITE DE DIRECTION A GANNAT

Le comité de direction à la F.M.C. s'est réuni le dimanche 12 avril 1981, à 10 heures, à l'hôtel de ville de Gannat.

Étaient présents :
— M. Reil André, président fédéral ;
— M. Fonta Jean, secrétaire général ;
— M. James Raoul, trésorier général ;
— M. Matichard Joseph, trésorier général adjoint ;
— M. Murat Philippe, président de l'Union départementale de l'Allier ;
— M. le docteur Deffay, président de l'Union départementale de la Creuse ;
— M. Julien Jean, président de l'Union départementale de la Nièvre ;
— M. Vaysseix Jean-Paul, secrétaire de l'Union départementale de la Corrèze ;
— Excusé : M. Lerouge Albert, secrétaire départemental de la Creuse, pour la F.M.C.

Après avoir présenté les condoléances du comité de direction à M. Julien, dont le père est décédé récemment, le président donne diverses informations sur les sujets suivants :
— congrès de la C.M.F. des 6 et 7 mars 1981 ;
— C.N.P.M.A.E. de Toucy ;
— concours national de musique et fête fédérale, le 24 mai prochain à Montluçon ;
— situation financière de la fédération ;
— subventions des conseils généraux et du conseil régional pour 1981 ;
— examens d'élèves : subventions pour 1979 ;
— assurances.

CONGRES 1981

Aucune ville n'ayant sollicité la tenue du congrès 1981, il aura lieu à Vichy (siège

social de la fédération), au centre culturel Valéry-Larbaud, le dimanche 4 octobre. Le conseil d'administration de la F.M.C. se réunira avant l'assemblée générale.

COTISATIONS POUR 1982

En raison du relèvement de la cotisation confédérale et du prix de l'abonnement au journal prévu en 1982, il sera proposé à l'assentiment du conseil d'administration, pour être soumis ensuite au congrès, une augmentation de la cotisation fixe des sociétés de 30 F, ce qui porterait le montant de cette cotisation à 150 F pour l'année 1982.

De plus, il sera également demandé de porter le montant de la cotisation par société, de 1,50 F à 2 F, cotisation inchangée depuis plusieurs années.

SUBVENTIONS POUR LES MANIFESTATIONS DE 1981

Le comité décide d'accorder les subventions suivantes :

— Au comité d'organisation du concours national de musique de Montluçon, au titre de la fête fédérale qui se déroulera en même temps, le dimanche 24 mai.

— A l'union musicale de Lapalisse qui organise le festival départemental de musique de l'Allier, le dimanche 5 juillet.

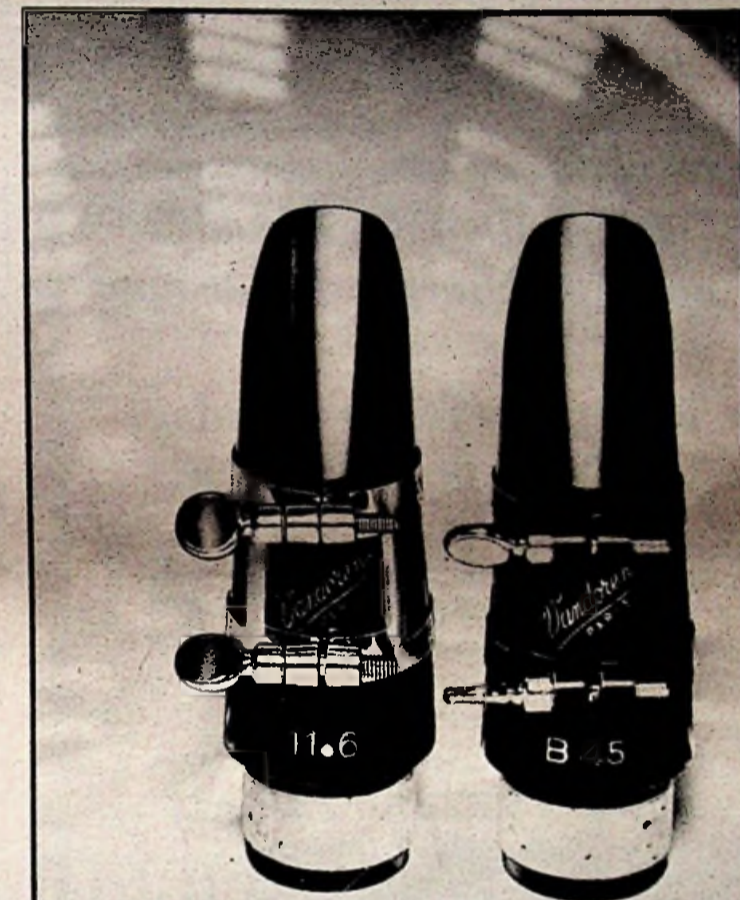
— A la société organisatrice du festival départemental de musique de la Creuse de 1981, si la demande en est faite au président fédéral.

Ces subventions ne pourront être versées qu'après les manifestations au vu des programmes.

ADHESIONS DE NOUVELLES SOCIÉTÉS

Les sociétés désignées ci-après sont admises au sein de la F.M.C.
— Société des accordéonistes vichy-sois (Allier),
— Avenir musical d'Alligny-Cosne (Nièvre),
— Société musicale « Les enfants d'Objat » (Corrèze).
Ces nouvelles adhésions portent le nombre de nos sociétés à 102, à la date de ce jour.

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique
56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes
Tél. : 257-94-40



La musique évolue :

Grands intervalles à passer avec une vélocité croissante — Utilisation du suraigu — Enregistrements haute fidélité ne pardonnant aucune imperfection sonore... etc. Pour tenir compte des nouveaux problèmes auxquels sont confrontés les instrumentistes, Vandoren a mis au point les becs de clarinette d'aujourd'hui : B45 et 11.6.

Un même intérieur, deux tables différentes : celle du B45 pour des anches Vandoren de force 2 ou 3, celle du 11.6 pour des anches plus tenues force 3 ou 4 avec la même étonnante facilité d'émission dans tous les registres.

Richesse en harmoniques inégalée : Un diagramme d'enregistrement en laboratoire comparant la richesse en harmoniques d'un B45 Vandoren avec des becs jouissant d'une bonne réputation chez les clarinettes a montré la supériorité du B45. S'y ajoute la stabilité obtenue par une nouvelle mentonnière plus plate pour une meilleure assise des incisives supérieures.



56, rue Lepic 75018 Paris. Tél. 257.94.40.

EDITIONS MUSICALES TRANSATLANTIQUES

TROMPETTE

P. LONGINOTTI

- L'étude de la trompette
les premières leçons du trompettiste
- Badinerie, pour trompette et piano

Alain WEBER

- Alpha V pour trompette et piano

ENSEMBLES DE CUIVRES

Georges DELERUE

- Cérémonial, pour 4Tp, 4Tb, tuba et orgue ad lib.
- Fanfares pour tous les temps, pour octuor

Jean FRANCAIX

- Marche triomphale pour 4 trompettes et orgue

CATALOGUE COMPLET ENVOYE GRATUITEMENT
50, rue Joseph de Maistre - 75018 PARIS

Fabrication d'accessoires pour instruments de musique

Baudrier - Tirant - Cordage
Poignée de clairon, etc.

PLANSON G.

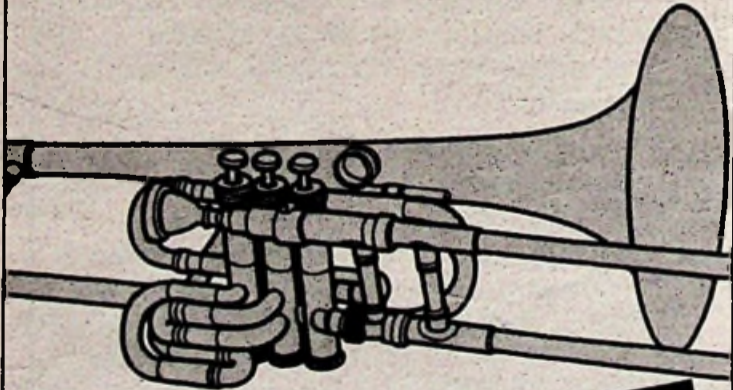
Route des Couperettes-Verdilly
02400 CHATEAU-THIERRY
☎ (23) 69-02-12

Le spécialiste des cuivres

l'olifant
Ets JEANNOTOT & FILS

Un trompettiste professionnel
et son fils facteur d'instruments
au service de tous.

Trompettes,
Cornets,
Bugles, Cors,
Trombones,
Tubas et
tous accessoires



Toutes marques
françaises
et étrangères
Dépositaire
embouchures TILZ
et tubas slb, Ut, Fa B & S
4, 5 et 6 palettes.

Ce mois-ci
Bernard Jeannotot,
essayeur officiel Couesnon,
présente le
BUGLE 145
modèle américain

l'olifant 4, rue du Docteur Goujon, 75012 Paris
Tél. 346.80.53 - M° Daumesnil

Ce qu'il
faut
savoir...

• **Diplôme d'aptitudes pour l'animation des sociétés musicales** : Nous vous précisons que les candidats ayant un prix d'éducation musicale ou un prix d'harmonie des Conservatoires nationaux Supérieurs de Paris, de Lyon ou de Région sont dispensés des épreuves éliminatoires.

• **A la suite de l'Editorial de notre Président**, relatif au 75^e Anniversaire de la Confédération Musicale de France, M. Robert De Laersnyder, Directeur Honoraire des Crick-Sicks, et Vice-Président Honoraire de la Fédération du Nord et Pas-de-Calais, nous précise : « Que M. Charles Watinne fut pendant de nombreuses années à la Fédération du Nord/Pas-de-Calais ; il fit partie du Comité Confédéral à la création en compagnie de son amie, Claude Richard, alors Président de la Fédération.

D'autre part, l'Orphéon National est en réalité l'Orphéon National des Crick-Sicks de Tourcoing, qui vient de fêter son 129^e anniversaire et qui compte actuellement 80 exécutants (Hommes). »

**DRAPEAUX
A. S. ROBERT**

26 600 TAIN-L'HERMITAGE
- Drôme. - Tel. 08.24.87



... Pour votre information

CONGRES INTERNATIONAL DE LA CLARINETTE A PARIS

du 27 JUILLET au 31 JUILLET 1981

Le Congrès International de la Clarinette est organisé par M. Guy Deplus, professeur de clarinette au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, et le Quatuor de Clarinettes de Paris, sous les auspices de l'Université de Denver (Colorado) aux U.S.A. et de l'International Clarinet Society.

Il se tiendra au théâtre de la Cité Universitaire, boulevard Jourdan, à Paris (14^e), du lundi au vendredi inclus, de 9 à 12 heures, et de 14 à 17 heures, avec un concert en soirée. Il comportera, dans ses sessions journalières, des conférences et des récitals, donnés par des clarinettes éminents, de renommée mondiale.

Les artistes qui se produiront pendant ce symposium sont, à ce jour :

MM. Ancion (Belgique) ; Arrignon (France) ; Boeykens (Belgique) ; Deplus (France) ; Ettlinger (Grande-Bretagne) ; Garbarino (Italie) ; Kirellis (U.S.A.) ; Leister (R.F.A.), en accord avec l'Académie Estivale Internationale de Musique de Paris ; Mac Caw (Grande-Bretagne) ; Marchl (France) ; Millon (France) ; Stalder (Suisse) ; le Quatuor de Clarinettes de Paris (France).

Renseignements : Quatuor de Clarinettes de Paris, 13, allée des Glycines, 94310 Orly. Tél. : (1) 852-98-65.

L'ENSEMBLE VOCAL DE MONTARGIS COMMUNIQUE...

Samedi 30 mai 1981 : Chartres, église Saint-Pierre, 21 heures. Direction : Jean-Pierre Lagard.

Dimanche 31 mai 1981 : Montargis, Eglise Sainte-Madeleine, 18 heures. Direction : Guy Carriau.

Dimanche 14 juin 1981 : Vierzon, Eglise Notre-Dame, 18 heures. Direction : Hélène Tat.

Trois concerts exceptionnels par quatre chorales réunies :

- L'Ensemble Vocal de Montargis. Chef de Chœurs : Guy Carriau.
- L'Ensemble Choral de Chartres. Chef de Chœurs : Jean-Pierre Lagard.
- La Chorale de Vierzon. Chef de Chœurs : Hélène Tat.
- Les Chœurs du Mesnil-Saint-Denis. Chef de Chœurs : Geneviève Lagelaan.

Accompagnés par la Société Mozart de Montargis, à laquelle se joignent des musiciens de Chartres, Vierzon et La Mesnil-Saint-Denis.

Avec la participation des solistes internationaux : José Todaro, ténor ; Bruno Wizuj, basse.

- Au programme :
- Danses Polovtsiennes, du « Prince Igor » de Borodine.
 - Messa Di Gloria, de Puccini.



Vous trouverez en pages 15 à 18 le détail des stages qui se dérouleront dans ce cadre merveilleux de Toucy.

LES CONCERTS A VICHY pendant la saison thermale 1981

Concert du Conservatoire de musique de Vichy : Le 17 mai à 15 heures en l'Eglise Saint-Louis. Chœurs et Orchestre : Direction André Relin et Jean Fonta (Haendel et Vivaldi).

Animation musicale par le Conservatoire de musique de Vichy, au Grand Casino, Salle Napoléon III (réalisée par André Relin).

Mai : le 26 à 16 heures.

Juin : les 2, 9, 14, 18, 20, 23, 25, 27 et 30 à 16 heures.

Juillet : les 2, 4, 7, 9 et 11 à 16 heures. Le 30 à 21 heures.

Août : le 27 à 21 heures et les 28 et 30 à 16 heures.

Septembre : les 1^{er}, 3, 5, 8, 10 et 12 à 16 heures.

Concerts de l'Orchestre symphonique de la Ville de Vichy
(Direction Jean Fonta et André Relin).

JUILLET

Kiosque de la Source de l'Hôpital : les 17, 19, 22, 23 et 26 à 16 heures.

Véranda du Grand-Casino : le 16 à 21 heures.

Théâtre du Grand Casino : le 25 à 20 h 30.

Concours de Chant de la Ville de Vichy, organisé par la Cantatrice Christiane Castelli, sous la présidence de M^{re} Henri Sauguet, Membre de l'Institut (Orchestre sous la Direction de Jean Dousard et de Jean Fonta).

AOUT

Kiosque de la Source de l'Hôpital : les 15, 16, 18, 20, 23 et 26 à 16 heures.

Véranda du Grand Casino : les 13, 21 et 25 à 21 heures.

Concerts de l'Harmonie Municipale de Vichy (Direction Jean Fonta).

Kiosque de la Source de l'Hôpital :

Mai : le 3 à 16 heures.

Juin : les 1^{er}, 9, 15, 22 et 29 à 21 heures.

Juillet : les 6, 13, 20 et 27 à 21 heures.

Août : les 4, 10, 17, 24 et 31 à 21 heures.

Septembre : les 7 et 14 à 21 heures.

Festival Lyrique et Musical de Vichy au Grand Casino.

Du 25 juillet au 14 août, avec le concours du Grand Théâtre de Bordeaux (Direction : Gérard Boireau) et l'Orchestre Symphonique de Rouen (Direction : Paul Ethuin).

(Œuvres lyriques - Ballets - Concerts - Récitals - Conférences.)

Demander le programme spécial.

les 13 et 14 juin 1981

LA ROCHELLE

Grand concours international de musique, chant et bandas

LA ROCHELLE : Tout le monde connaît! De Richelieu aux rues piétonnes, en passant par les petits vélos; sans oublier son port aussi célèbre que celui de Marseille.

En 1949, un concours de musique a eu lieu.

Depuis 7 ans se déroulent à La Rochelle les rencontres internationales d'art contemporain.

En 1981, musiques contemporaine et populaire se côtoieront lors du concours international des 13 et 14 juin.

Nous souhaitons également que cette manifestation donne lieu à des rencontres entre éditeurs, compositeurs et musiciens. C'est pourquoi un colloque se déroulera le samedi 13 juin toute la journée.

Afin que le port soit animé, nous prévoyons, sans vouloir concurrencer Condom, un concours de bandas.

Si nous tirons les grandes lignes du programme, nous aurons :

SAMEDI 13 JUIN 1981 :

- **Toute la journée :** Colloque autour de la musique.
- **Après-midi :** Animations diverses par les musiques présentes dans différents points de la ville.
- **Soir :** Concours de bandas.

DIMANCHE 14 JUIN 1981 :

- **Matin :** Concours suivant les règlements habituels.
 - **Après-midi :** Défilé puis fête et audition des sociétés.
 - **Fin d'après-midi :** Proclamation des résultats.
- Dès maintenant retenir ces deux dates : 13 et 14 JUIN 1981, et n'oubliez pas qu'au mois de juin on se baigne à La Rochelle.

Pour tous renseignements, adressez-vous à :

HARMONIE MUNICIPALE
Boîte Postale n° 70
17003 - LA ROCHELLE CEDEX

« CRAVATES D'UNIFORMES »

CRAVATES Club
(aux couleurs de votre Société)

CRAVATES avec insignes
(étude de projets)

G. SOUFFRET
51, boulevard Magenta
75010 PARIS
Tél. : 208-85-48

Publications JENSON

distribution exclusive **H.M.M.O.**

60, rue Racine — 59100 ROUBAIX — Tél. : (20) 70-79-31

ORCHESTRE D'HARMONIE

BROADWAY SPECTACULAR	240 F	I BELIEVE	99 F	MARCHE RUSSE	111 F	SELECTIONS FROM GREASE	240 F
THE SOUNDS OF HOLLYWOOD	240 F	DANSE MACABRE	192 F	NOEL BLANC	111 F	VAXUOSITY	168 F
GREENSLEEVES	144 F	VARIATIONS ET THEME	228 F	THE LITTLE DRUMMER BOY	99 F	LA PANTHERE ROSE	144 F
MANCINI SPECTACULAR	192 F	DANSE HONGROISE N° 5	120 F	FLORES DE ESPANA	210 F	SATURDAY MORNING FEVER	99 F
BASIN STREET BLUES	111 F	MARCH GLORUIS	120 F	SYMPHONY N° 1 (FINALE)	240 F	T.V. FAMILY TIME	99 F
SAY IT WITH MUSIC	111 F						

NOUVEAUTES

HOMMAGE A IRVING BERLIN (5)	288 F	STARSCAPE (SOLO SAXO ALTO) 3	111 F	LA COSTA (3)	111 F	MUPPET MOVIE MEDLEY (3)	144 F
ALLEGRO CON BRIO (4/5)	240 F	PULSAR	99 F	THE RAINBOW CONNECTION (2)	99 F	SUITE FROM CANTATA 212	111 F
SOLO DE CORNET	168 F	HORIZONS WEST (4/5)	180 F	BUGLER'S HOLIDAY	111 F	MARCH FOR A FESTIVE OCCASION (3)	111 F
CEREMONIAL OUVERTURE (4)	168 F	FINALE DU CONCERTO POUR HARMONIE (4/5)	210 F	DANCE PRELUDE (4/5)	210 F	TWO SKETCHES FOR BAND (2)	99 F
GOD BLESS AMERICA (3)	111 F	CONCERTO POUR COR (4)	228 F	INTRODUCTION AND FUGATO (4/5)	168 F	LASSUS TROMBONE	111 F
EASTER PARADE (3)	111 F	OLYMPIC FANFARE (3)	111 F	LEGACY (4)	168 F		

Toutes ces nouveautés sont enregistrées sur disque 30 cm. Ce luxueux album vous sera adressé contre 12 F en timbres-postes à nous faire parvenir. Attention : Quantité limitée.

GRANDE FORMATION DE JAZZ

(5 saxos, 8 cuivres, 4 rythmes)

LIVE	120 F	MARBLES	120 F	PEACHES	99 F	PEG	120 F
YURIKO	150 F	SECOND GENERATION	120 F	THE ONE AND ONLY	99 F	BLACK COW	120 F
RED BUTTERMILK	150 F	SGT PEPPER MEDLEY	150 F	OOPS THERE	120 F	GET BACK	99 F
DEACON BLUES	120 F	COUNT ME IN	150 F	LOU GRANT	120 F	DISCO INFERNO	120 F
EASIN	99 F	FENDER BENDER	150 F	TAKE ME OUT TO THE BALL GAME	120 F	STAR TREK	120 F
NIGHT TRAIN	99 F	HOME AT LAST	120 F	CATHERINE	120 F	OR. DISCO	120 F

Ces titres sont enregistrés sur disque 30 cm ou cassette. Envoi contre 12 F en timbres-poste. Nombre limité.

NOUVEAUTES

COMPOSITIONS OU ARRANGEMENTS DE S. NESTICO

A WARM BREEZE (4)	150 F	PEPPERMINT TREE (3)	120 F	DE SAXO ALTO (4)	150 F	PRESSURE COOKER (5)	150 F
SHOW ME THE WAY TO GO HOME (4)	150 F	CAFE AMORE (4)	150 F	A SPARK OF BLUE (3)	120 F	(SWING RAPIDE)	150 F
MOTTEN SWING (3)	120 F	SAMANTHA (3) AVEC SOLO	120 F	88 BASIE STREET (4)	150 F	BASHFUL ALBERT (3)	120 F

Toutes ces nouveautés sont enregistrées sur disque 30 cm. Envoi contre 12 F en timbres-poste à nous adresser.

DIFFICULTES : 1 : Très facile - 2 : Facile - 3 : Moyen Facile - 4 : Moyen - 5 : Moyen Avancé - 6 : Difficile.

Envoi de nos catalogues accompagnés de documents sonores sur simple demande. Ne pas oublier d'indiquer le genre qui vous intéresse particulièrement. Sans cette précision, votre demande ne serait pas prise en considération. Quatre rubriques existantes : 1) Harmonie ; 2) Orchestre à cordes et Orchestre symphonique ; 3) Orchestre de jazz et Variétés (petite et grande formations) ; 4) Ensembles divers.

HENRY MAY MUSIC ORGANIZATION, 60, rue Racine, 59100 ROUBAIX

PETITES ANNONCES

Payable d'avance conformément au tarif ci-après :

NOUVEAU TARIF A COMPTER DU 1^{er} JUIN 1980

de 1 à 5 lignes.....	65 F
de 6 à 10 lignes.....	120 F
de 11 à 15 lignes.....	180 F
de 16 à 20 lignes.....	250 F
la ligne supplémentaire.....	6 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou espaces.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au journal sous n°... » doivent adresser leur correspondance sous enveloppe timbrée sans mention d'adresse au journal de la Confédération Musicale de France (Petite annonce n°...), 121, rue La Fayette, 75010 PARIS.

Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

DEMANDES D'EMPLOIS

Ch. emploi Ec. ou Soc. de Mus. Plano, Cor, Soff. Rég. Lyon. Y. FLAMANT, 28, rue de Condé, 69002 LYON.

Trompettiste cherche cours rentrée 81. Intéressé par emploi fixe. Tél. : (1) 654-32-65, après 19 heures.

Directeur Ecole Municipale de Musique (Harmonie, Chorale, Enseignement cuivres) recherche, pour raisons familiales, poste similaire par mutation, environs de Paris. Ecrire au journal sous n° 51.

« Musicien bonnes références cherche emploi septembre 1981, maison d'édition ou libr. music. Paris ou Banlieue. »

Ecrire à M. Philippe Majorelle, 92, rue de Varenne, 75007 Paris.

« Professeur de petits cuivres, trois prix de Conservatoire, cher. cours ou Direction Ecole de Musique région Sarthe et Mayenne. »

Ecrire au journal sous n° 52.

OFFRES D'EMPLOIS

Batterie-Fanfare 1^{re} division cherche Chef connaissant solfège. Adresser C.V., références exigées. Préférences d'emploi désirées. MAIRIE, 81200 MAZAMET.

Région Ouest, Chef-Lieu de Canton 6.500 habitants. La Musique Municipale recrute un chef de musique (harmonie) responsable de l'Ecole de Musique.

Emploi stable et urgent pour la rentrée de septembre 1981. Fournir curriculum vitae : âge (jeune, retraité), références et diplômes. Ecrire au journal sous n° 50.

VILLE D'ALENÇON (Orne) Conservatoire Municipal de Musique (1^{er} Degré) AVIS DE VACANCE DE POSTE

Un poste de professeur de trompette à temps complet est à pourvoir pour la rentrée de septembre 1981.

Peuvent faire acte de candidature :
1^o Les professeurs titulaires dans d'autres écoles, par voie de mutation ;

2^o Les titulaires du C.A. non encore affectés ;

3^o Les instrumentistes de haut niveau susceptibles d'obtenir le C.A. dans un bref délai.

Les candidatures seront adressées au plus tard le 31 mai 1981, à :

M. le Maire d'Alençon
Bureau du Personnel
Hôtel de Ville
61014 ALENÇON

Elles devront comporter un curriculum vitae complet mentionnant les activités du candidat ainsi que les diplômes dont il est titulaire.

VILLE DE SOUSTONS (Landes) recrute Chef de Musique pour début 1982. Direction Ecole Municipale de Musique de 100 élèves et Harmonie 50 musiciens, à plein temps. Coopération avec Batterie-Fanfare. Adresser C.V. et candidatures à M. le Maire de SOUSTONS (40140).

La VILLE DE LURE (70200), 10.000 habitants, recherche une personne à temps partiel, retraitée de préférence, avec qualités requises, pour s'occuper de la direction de l'Harmonie Municipale (solfège, cours instrumentaux). S'adresser à la Mairie de Lure. Tél. : (84) 30-06-56.

« La Ville de Cluses (17.000 habitants) recrute un chef de Musique pour diriger l'Harmonie Municipale et l'Ecole Municipale de Musique. L'entrée en fonction est à envisager pour le 1^{er} octobre 1981. Adresser candidature et curriculum vitae à M. le Maire de Cluses, 74300, avant le 30 juin 1981 ».

Ville de COGNAC (Charente) recrute

Directeur Ecole de Musique

à compter du 1^{er} octobre 1981.

Emploi contractuel à temps complet pour mise à disposition de l'Ecole de Musique (Association loi 1901).

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétaire Général de la Mairie de COGNAC (16100). Tél. : 82-67-33.

Les dossiers de candidatures avec curriculum vitae complet sont à adresser à M. le Député-Maire de la Ville de COGNAC, avant le 18 juillet 1981.

Pour Ecole de Musique, ville de 12.000 habitants, recrute professeur de trompette à temps plein. S'adresser au journal sous n° 55.

OCCASIONS

Kriegelstein 1/4 queue (modèle Bijou 1930), très bon état. Tél. : 874-12-89 ou Ecrire au journal sous n° 53

Vende trompettes ai b Yamaha avec étui, très bon état, prix à débattre. M. Duflot, 87 bis, rue de Lille, 59262 Sainghin-en-Méantais, tél. : (20) 34-81-54.

CONCOURS

VILLE DE CHAMONIX-MONT-BLANC (HAUTE-SAVOIE)

Concours pour le recrutement d'un chef de musique à temps complet

appelé à diriger l'Harmonie Municipale et l'Ecole Municipale de Musique.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 10-6-1981.

Adresser les candidatures avec curriculum vitae au Secrétariat Général de la Mairie de Chamonix (74403).

Abonnez-vous, faites abonner vos sociétés !

Manifestations 1981

CONGRES

24 mai	PONCIN (Ain)	Congrès de l'Union départementale de l'Ain	M. Jacques BALIVET, 01450 MERIGNAT
31 mai	SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS (Vienne)	Congrès	M. Robert DHUMEAU, 52, rue A.-Fradin, 88100 CHATELLERAULT
4-5 juillet	ANNECY (Haute-Savoie)	Congrès de la Fédération du Sud-Est	Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 LYON
26-27 septembre	PLOBSHEIM (Bas-Rhin)	Congrès de l'Association des Chorales d'Alsace	M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux-Muhibach, 68000 COLMAR
4 octobre	BOURG-SAINT-AURICE (Savoie)	Congrès de l'Union départementale de la Savoie	M. Maurice ADAM - l'Eden -, 2, rue Paul-Verlaine, 73100 AIX-LES-BAINS
4 octobre	VICHY (03)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre	M. André RELIN 2, rue Salignat, 03200 VICHY
11 octobre	BOURG-DE-PEAGE (Drôme)	Congrès de l'Union départementale de la Drôme	M. André BRUNET, 26210 SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE
24 octobre	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Rhône)	A.G. de l'U.D. du Rhône	M. A. VETTARD, Président, 284, rue Vendôme, 69003 LYON
25 octobre	BONNEVILLE (Haute-Savoie)	Congrès de l'Union départementale de la Haute-Savoie	M. Paul DELZANT, 53, rue Camot, 74000 ANNECY

CONCOURS

23-24 mai	MONTLUÇON (Allier)	Concours national pour harmonie fanfares et batteries fanfares	M. Gilbert MAILLARD, 17, avenue de la République, 03100 MONTLUÇON
24 mai	TULLINS (Isère)	Concours National Harmonie - Fanfare Plectre	M. Jean-Pierre MALFAIT, Président, 13, boulevard Michel-Perret, 38200 TULLINS
6-7 juin	SAINT-ETIENNE (Loire)	Concours national d'accordéons	M. Bernard ALBAYNAC, 47, rue Antoine-Durafour, 42100 SAINT-ETIENNE - Tél. : (77) 25-03-47
13-14 juin	LA ROCHELLE (Charente-Maritime)	Concours international harmonies, fanfares, batteries fanfares et groupes divers	HARMONIE MUNICIPALE, B.P. 70, 17003 LA ROCHELLE CEDEX Tél. : (46) 41-53-80
14 juin	BRIOUDE (Haute-Loire)	Concours National ouvert aux sociétés de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e divisions	M. Casimir BOUDON, rue Abbé-Leopoldine, 43100 BRIOUDE
16-17 juin	PATAY (Loiret)	Concours national de Musique	M. André MENISSIER, Chef de Musique, Hôtel-de-Ville, 45310 PATAY
21 juin	CHIRASSIMONT (Loire)	Concours de batteries fanfares organisé pour le 50 ^e anniversaire de l'Indépendance	M. Roger DEMOLIERE, chez Pirotes, 42144 CHIRASSIMONT
5 juillet	SAINT-GENGOUX-DE-SCISSE (Saône-et-Loire)	Concours national de batteries fanfares	M. Jean BONIN, 71260 SAINT-GENGOUX-DE-SCISSE
13 juin 1982	LES SABLES-D'OLONNE (85)	Concours International de Musique et de Chant	M. JEANNIER, président de l'Harmonie, 87, Résidence du Palais, 85100 LES SABLES-D'OLONNE

FESTIVALS

23 mai	STRASBOURG (Bas-Rhin)	3 ^e Animation de chant choral de Strasbourg	M. Gérard FOLTZ, 3, rue du Falkenstein, 67800 BISCHHEIM
23-24 mai	MONTLUÇON (Allier)	Festival de musique, Fête fédérale de la F.S.M. du Centre	M. Gilbert MAILLARD, 17, avenue de la République 03100 MONTLUÇON
23-24 mai	L'AIGUILLON-SUR-MER (Vendée)	Festival du centenaire de l'harmonie municipale	M. J. MADY, lotissement de la Baie, 85460 L'AIGUILLON-SUR-MER
23-24 mai	DIEULOUARD (Meurthe-et-Moselle)	Centenaire de la Scarponaise	M. Lucien FRIDERICH, 4 rue Jean-Moulin, 54300 DIEULOUARD Tél. : 326-55-21
24 mai	SOMMEDIÈVE (Meuse)	Festival international de musique populaire	M. Robert BONNE, 2, rue du Parc, Sommedieue, 53320 DIEUE-SUR-MEUSE. Tél. (29) 87-67-29
24 mai	SIGNES	4 ^e Festival de Musique organisé par la Lyre Signoise sous l'égide de la Fédération Musicale du Var, la Municipalité et le parrainage de M. Paul RICARD	
24 mai	MIRAMBEAU (Charente-Maritime)	Festival de l'harmonie départementale	M. Rémy JULLIEN, 17150 LE PUY-MIRAMBEAU
24 mai	BROU (Eure-et-Loir)	Festival de musique	M. André FERRE, 13, rue des Changes, 28160 BROU. (37) 47-07-39
30 mai	LYON Auditorium	Forum de la musique	M. A. GICQUEL, 23, rue Roger Radisson LYON 5 ^e
31 mai	ST-AMANT-DE-BOIXE (Charente)	Festival de musique et majorettes	M. Firmin CHARRIER, Montignac-sur-Charente, 16330 ST-AMANT-DE-BOIXE
31 mai	ST-GERVAIS-LES-3-CLOCHERS (Vienne)	Festival de musique	M. G. BRAGUIER, 86230 ST-GERVAIS-LES-3-CLOCHERS
1 ^{er} juin	FAMECK (Moselle)	Festival de musique	Mme Lucie LAURENT, 1, rue des Flandres, 57290 FAMECK
6-7 juin	MANOM (Moselle)	Festival de musique	M. Alain KIFFER, 68, rue de Lagrange, 57100 THIONVILLE
7 juin	PONS (Charente-Maritime)	Festival organisé par les Enfants d'Apollon	M. Edouard TESSIER, cours Jules-Ferry, 17800 PONS
13-14 juin	METZ DEVANT LES PONTS (Moselle)	Festival de musique	M. Jean-Pierre ARTAUD, 14, rue du 151 ^e R.I., 57000 METZ
13-14 juin	CHARLY (Rhône)	Groupement St-Genis Laval	M. A. GELIN, route de l'Etra, Charly 69390 VERNAISON

L'Harmonie Cadette, organe du Séjour Musical et de Vacances organisé par l'A.R.O.E.V.E.N. de l'Académie d'Orléans-Tours et la Fédération Musicale Orléanaise-Berry sera à Villefranche-de-Rouergue du 3 au 22 août 1981, et recherche des concerts à donner dans la région à partir du 12 août. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Claudine FLEURY, 131, avenue des Noëls, 41350 VINEUIL. Tél. : (54) 46-63-23.



EXPOSITION MUSICALE AU MUSEE COMTADIN DE CARPENTRAS (Vaucluse)

Du 1^{er} au 30 octobre 1981

Pour la première fois en France dans un musée national sur le thème unique

LA MANDOLINE

Les sociétés désirant figurer à cette exposition sont priées de se mettre en rapport avec Mme DOMERGUE, Colline Sainte-Anne, 84270 VEDENE - Tél. : (90) 31-07-59.

Quatuor de tubas de Paris

Le Tuba est un instrument récent, de la famille des saxhorns (créée par Adolphe Sax).

Le premier Tuba est construit en Allemagne en 1835. En 1846, Berlioz emploie le Tuba pour la première fois à l'Orchestre Symphonique dans « La Damnation de Faust ».

Ce n'est que vers 1950 que les Tubas Basse, instruments plus complets et possédant un volume sonore plus important sont apparus en France pour remplacer les Tubas, souvent noyés dans la masse orchestrale.

Depuis une dizaine d'années, le Tuba Basse a vraiment pris son essor, grâce à certains professeurs comme Fernand Lelong. Tuba solo de l'Orchestre de Paris.

« Composé d'excellents musiciens, tous issus du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, le Quatuor de Tubas a le mérite de faire connaître les ressources insoupçonnées de notre instrument.

Je félicite ces jeunes artistes, qui contribuent au développement et au prestige des instruments graves de l'orchestre.

M. LELONG.

Tous les musiciens qui forment le Quatuor de Tubas de Paris sont issus d'harmonies de nos Fédérations : Philippe Legris d'Abbeville ; Bernard Liénard de Cousolre ; Alain Salmon de Vichy ; Patrick Tréol de Caen.

Dans leurs concerts, ils utilisent toute la famille des Tubas. Leur répertoire va de la Renaissance aux œuvres contemporaines : Pueri, Boismortier, Bach, Devienne, Glück, Mozart, Payne, Uber, Stevens, Nelhybel (A. Ameller, P.-M. Dubois, Aubert Lemeuland, Marcel Quérat ont écrit spécialement pour le Quatuor), en passant par la variété : Stevens, Frackenpohl, Chopin, Joplin.



Philippe Legris, Bernard Liénard, Alain Salmon, Patrick Tréol Solistes de Radio France

NOUS SERIONS HEUREUX DE COOPERER A UN CONCERT AVEC VOS HARMONIES

Correspondance : Alain Salmon, 5, rue Beaurepaire, 75010 PARIS.

Tél. : 241-18-73.

Bernard Liénard, 4, boulevard Carpeaux, 95200 SARCELLES. Tél. : 419-40-01.

MANIFESTATIONS 1981 (suite)

14 juin	BRIOUDE (Haute-Loire)	Festival de musique fête fédérale de la F.S.M. de la Région de Brioude	M. Casimir BOUDON, rue Abbé Lespinasse, 43100 BRIOUDE
13-14 juin	LE HAVRE (Seine-Maritime)	Festival Départemental	M. Jean-Pierre MOUTON, 29 av. du Mont-le-Comte, 76110 LE HAVRE Tél. : (35) 45-37-93
14 juin	CHARBONNIERES	Epreuve de Classement	Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, LYON 3 ^e
14 juin	FONTAINEBLEAU (Seine-et-Marne)	Festival Départemental	M. Raymond DANTIGNY, commissaire général, 2, rue Pierre Dan, 77300 FONTAINEBLEAU. Tél. : 422-40-11
14 juin	TRELISSAC (Dordogne)	Festival musique et majorettes de l'Union des sociétés musicales de la Dordogne, organisé par la Jeunesse musicale trélaissacoise	M. Germain MOYRAND - Charrieres - 24000 TRELISSAC Tél. (53) 08-02-17, après 20 h
14 juin	LA TESTE-DE-BUCH (Gironde)	Festival de l'Union des Sociétés Musicales du Bassin d'Arcachon	M. J. DUPIN, Ecole Mun. de Musique, rue E.-Doré, 33260 LA TESTE-DE-BUCH
14 juin	PICHEY MERIGNAC (Gironde)	28 ^e Festival de Musique et de Batteries Fanfares	M. G. Mathieu, 33700 PICHEY MERIGNAC
14 juin	LIBOURNE (Gironde)	Festival du groupement des sociétés musicales du Libournais	M. MALVILLE Daniel, 26, avenue de la Gare 33870 VAYRES
14-15 20-21 juin	VOLMERANGE-LES-MINES (Moselle)	Festival de musique	M. Gilbert THILE, 36, rue de Dudelange, Volmerange 57330 HETTANGE - GRANDE
20-21 juin	VILLEFRANCHE (Rhône)	Groupement Beaujolais Villefranche	M. P. CHOSSELET, 11, rue de la Liberté, ARNAS - 69400 VILLEFRANCHE
20-21 juin	BOUZONVILLE (Moselle)	Festival de musique	M. Jean-Marie GEORGIN 23, rue Mozart, 57320 BOUZONVILLE
20-21 juin	AMIENS (Somme)	75 ^e anniversaire de la Fédération Musicale de Picardie Grand Festival réservé aux Sociétés affiliées à la Fédération de Picardie	Maitre Charles JAY, Président de la Fédération de Picardie, 61, rue Saint-Fuscien, 80044 AMIENS Cédex.
21 juin	SAINT-FORT-SUR-GIRONDE (Charente-Maritime)	Festival de musique	M. Guy GAZON, chez M. Guillon, SAINT-FORT-SUR-GIRONDE 17240 ST-GENIS-DE-SAINTONGE
21 juin	CHIRASSIMONT	Festival organisé pour le 50 ^e anniversaire de l'Indépendance	M. Roger DEMOLIERE, - chez Pirotte - 42114 CHIRASSIMONT
25 juin	LARGENTIERE (Hautes-Alpes)	Festival de l'U.D. des Hautes-Alpes	M. René ESTIENNE, Président, avenue des Glaciers, 05200 LES VIGNEAU par LARGENTIERE
27 juin	VAYRES (Gironde)	Au château, concert annuel des Musiques Militaires	M. MALVILLE Daniel, 26, avenue de la Gare 33870 VAYRES
27-28 juin	AGEN (Lot-et-Garonne)	Festival National ouvert aux harmonies, chorales, batteries fanfares et majorettes	M. Jean-Claude FONDRIEST, 67, avenue Jean-Jaurès, 47000 AGEN
28 juin	POULE-LES-ECHARMEAUX (Rhône)	Groupement de l'AZERGUES	M. A. PATAY, POULE-les-ECHARMEAUX 69950
28 juin	MIRAMBEAU (Charente-Maritime)	Centenaire de l'Harmonie Municipale	Mme BEZIE, Petit Niort, 17150 MIRAMBEAU
4-5 juillet	LE PUY (Haute-Loire)	Festival International de Musique du PUY-EN-VELAY organisé par Musique A.S.M.P. Notre-Dame de France	M. Roger PREGHENELLA, Le Bel Ami, bât. C. 43000 LE PUY
5 juillet	CHATEAUNEUF (Charente)	Festival de musique et majorettes	M. PARDOUX, Le Petit-Bourghieux, 16120 CHATEAUNEUF
5 juillet	CHAMBON (Charente-Maritime)	Festival	M. René MARCHAND, président, Chambon, 17290 AIGREFEUILLE
5 juillet	DISTROFF (Moselle)	Festival de musique	M. Michel PIERROT, 1, rue des Alouettes, 57134 DISTROFF
5 juillet	LAPALISSE (Allier)	Festival Départemental des Sociétés Musicales de l'Allier	M. Louis DEPEYRE, rue Winston-Churchill, 03120 LAPALISSE
5 juillet	RANDAN (Puy-de-Dôme)	Festival de Musique organisé par l'Event Randannais	M. André BIGAY, rue de Riom, 63310 RANDAN
15 août	ILE-DE-RE (Charente-Maritime)	Festival annuel réservé aux sociétés de l'île	M. LABBE 17, avenue de la Malcouche-Foulerot, 17190 SAINT-GEORGES-D'OLERON
27-28-29-30 août	CHATELGUYON (Puy-de-Dôme)	Rassemblement des Anciens de la Musique Nationale des C.I.F. de Châtelluyon.	M. Pierre ROBERT, 14, rue Croisier, 63200 RIOM.
18-19-20 sept.	OTTANGE (Moselle)	Festival de musique	M. René AVELINE, 27, rue de la Liberté, 57710 TRESSANGE

STAGES

26-27 juin	C.N.P.M.A.E. TOUCY (Yonne)	Examens de l'Ecole Supérieure de Musique de l'Yonne	M. DRUGE, 2, rue du Canada, 89300 JOIGNY
4 juillet	C.N.P.M.A.E. TOUCY (Yonne)	Examens Fédéraux Supérieurs Yonne	M. DRUGE, 2, rue du Canada, 89300 JOIGNY
19-31 juillet	SAVIGNY (Rhône)	Stage U.D. du Rhône	M. le Président, U.D. du Rhône, 284, rue Vendôme, 69003 LYON
3-22 août	VILLEFRANCHE DE ROUERQUE (Aveyron)	Séjour Musical et de Vacances de l'Harmonie Cadette de la F.M.O.B.	Mme Claudine FLEURY, 131, avenue des Noëls, 41350 VINEUIL. Tél. (54) 46-63-23.
14-19 septembre	C.N.P.M.A.E. TOUCY (Yonne)	Stage de la Fédération de l'Yonne	M. DRUGE, 2, rue du Canada, 89300 JOIGNY
10-11 octobre	SAINTE-CROIX-AUX-MINES (Haut-Rhin)	Direction Animation Chant Choral	M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux Muhlbach, 68000 COLMAR

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

l'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose

— un séjour à Paris de deux jours au prix de 177 F par personne (groupe de 40 personnes minimum) comprenant : une nuit à l'hôtel avec le petit déjeuner, deux repas boisson comprise, guide pour deux demi-journées de visite de Paris et du château de Versailles, promenade sur les bateaux-mouches.

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. A 183 — Tél. : 563-83-37

Jean-Claude DIOT
LA FLUTE TRAVERSIÈRE
"Instructions for use"

Méthode complète en 2 volumes
vingt-quatre petites pièces
presque dans tous les tons

avec

ACCOMPAGNEMENTS DE PIANO

réalisés par

Gérard MEUNIER

Collection DANTE AGOSTINI



Méthode Dante
AGOSTINI

- Initiation à la batterie
- n° 1 Application du solfège à la batterie
- n° 2 Technique fondamentale pop music
- n° 3 technique supérieure. interprétation
- n° 4 indépendance 3/4. 4/4. 5/4. 7/4. 9/8
- n° 5 Etudes supérieures
- BIG BAND-JAZZ
- Solfège rythmique
- Solfège syncopé
- Préparation au déchiffrage
- DISQUES
- n° 1 Introduction grande formation
- n° 1 Mesures simples
- n° 2 Mesures composées
- n° 3 Mesures simples et asymétriques
- n° 4 Mesures composées, mélanges
- n° 5 Poly-rythme, rythmes simultanés
- n° 1
- n° 2
- Lecture progressive et étude de 600 partitions de batterie en 10 volumes
- n° 1 rythmique jazz
- n° 2 rythmique pop
- Solos des méthodes

COURS COMPLET DE SOLFÈGE
SUR CASSETTES



par Michel VERGNAULT
Vice-Président de la Fédération
Nationale des Unions de Conservatoires
et Jeanne VERGNAULT
Professeur certifié
d'éducation musicale et de solfège

TRÈS ATTRAYANT,
chaque coffret comprend :

- 6 cassettes
- 1 livret d'exercices
- 1 livret de corrections

Exercices de - Mémorisation
- Intonation (dictées)
- Rythme
- Phrasé (2^e année)

joués par différents instruments.
Disponible : coffret de la 1^{re} année
coffret de la 2^e année
3^e année en préparation



chappell

EN VENTE CHEZ VOTRE
MARCHAND DE MUSIQUE



CENTRE NATIONAL
DE PROMOTION MUSICALE
A. EHRMANN

S'adresser :
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE
FRANCE
121, rue La Fayette, 75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Lieu du stage : Centre National de
Promotion Musicale Albert-Ehrmann,
16, rue Aristide-Briand, 89130 Toucy,
Yonne (France).

Accès : Le Centre se situe :
A 180 km de Paris, près autoroute A 6
(bretelle Joigny). Autocars
directs depuis Paris, place
d'Italie.

A 180 km de Dijon.
A 30 km de Joigny (gare).
A 35 km de La Roche-Migennes,
sortie Cheny (gare).
A 25 km d'Auxerre.

Hébergement : Il se fait en cham-
bres de 2, 3 ou 4 lits.
Les draps sont fournis par le Cen-

tre. Par contre, veuillez apporter vos
linges de toilette.

Les repas sont pris en commun
dans la Salle à Manger du Centre.

Tenue : Prévoyez une tenue
simple et pratique.

Pour vous faciliter l'accès au
Centre :

— sur votre demande, un bus
peut venir vous chercher, depuis le
Centre, à la Gare de La Roche-Mi-
gennes (sortie Cheny). Heure de dé-
part de la gare : 9 h 30 et 17 h 30.

— la S.N.C.F. accorde 20 % de
réduction sur le prix des trajets en
France, sous forme de billets-
congrès. Demandez, s'il y a lieu, la
formule en vous inscrivant.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Arrivée au Centre :

Autant que possible, il est recom-
mandé d'arriver la veille du début du
stage, dans l'après-midi.

Dès l'arrivée, se présenter au bu-
reau du Responsable du stage pour
se faire connaître et régler le solde
des frais de stage, si ce n'est déjà fait.

Horaires des repas :

Petit déjeuner : 8 heures.
Déjeuner : 12 heures.
Dîner : 19 heures.

Les menus sont affichés à l'entrée
de la salle à manger.

Horaires et déroulement des
cours :

Les horaires des cours sont fixés
par les Directeurs de Stage. Ils sont
communiqués chaque jour aux sta-
giaires au moment du petit déjeuner,
et doivent être scrupuleusement res-
pectés.

Des instructions sont également
données en ce qui concerne le travail
collectif et individuel.

Dans les chambres, afin de ne
pas troubler la tranquillité des voisins,
il est impératif de travailler la fenê-
tre fermée.

Rangement des chambres :

Les stagiaires doivent faire correc-
tement leur lit avant le petit déjeuner.
Les affaires personnelles doivent être
rangées dans les armoires, afin de fa-
ciliter le nettoyage des chambres.

Interdiction de fumer :

Par mesure de sécurité et d'hy-
giène, il est interdit de fumer dans les
salles de cours et dans les chambres.

Sorties en ville :

Les sorties en ville sont autorisées
lorsque l'emploi du temps le permet.

Dans ce cas, les stagiaires de
moins de 18 ans doivent rentrer au
Centre au plus tard à 22 heures, sauf
lorsqu'ils sont accompagnés par un
responsable. Les adultes doivent être
rentrés à 23 heures, sauf permission
exceptionnelle.

Au cours de ces sorties, les stagi-
aires doivent avoir une tenue exemplai-
res.

Fin de stage :

Il convient de respecter le sommeil
d'autrui. Il est donc formellement in-
terdit de faire du bruit à partir de
22 heures.

Prière d'éteindre les lumières en
sortant des chambres, des douches,
des toilettes et des salles de cours.

Prendre les précautions indispen-
sables pour conserver les sanitaires
en bon état de fonctionnement et de
propreté.

Toute anomalie dans le fonctionne-
ment matériel du Centre doit être si-
gnalée sans délai au bureau du res-
ponsable.

Les dégradations seront facturées :
soit à la famille du stagiaire s'il s'agit
d'un mineur, soit au stagiaire lui-
même, s'il est adulte.

La Confédération Musicale de France,
reconnue d'utilité publique, actuellement
formée de 49 Fédérations dont celle de
La Guadeloupe et groupant 6.000 Socié-
tés (harmonies, fanfares, chorales, or-
chestres, batteries, accordéons, plec-
tres, ensembles divers) soit environ
600.000 musiciens amateurs, a créé ce
Centre pour la formation des cadres in-
dispensables à la vie de ses Sociétés.

Des maîtres éminents y prêtent leur
concours, et des échanges internatio-
naux s'y déroulent chaque année depuis
sa création. Des améliorations constan-
tes lui apportent, au fil des jours, un
confort indéniable.

La Confédération Musicale de France
est placée sous la tutelle du Ministère de
la Jeunesse, des Sports et des Loisirs et
du Ministère de la Culture et de la
Communication.

Une Commission, placée sous la res-
ponsabilité du Président et du Conseil
d'Administration gère ce Centre mis à la
disposition de tous.

STAGES

Ceux-ci sont réservés en priorité aux
Fédérations Membres de la Confédéra-
tion Musicale de France, mais le Centre
est à la disposition des organismes offi-
ciels ou privés désireux d'y organiser
des stages, séminaires, recyclages...

Le Centre est aménagé pour accueillir
environ 60 stagiaires. Tout y est réuni
pour apporter un maximum de confort
tant dans le domaine des études musi-
cales que dans celui de l'hébergement :

— Chambres de 2, 3 et 4 lits ;
commodités ; salles de travail et de réu-
nion ; grande salle pour les concerts ;
salle de danse de 100 m² avec douches
et sanitaires.

Un important matériel musical est à la
disposition des professeurs, animateurs
et stagiaires, ainsi qu'un piano à queue,
un magnétoscope et une contrebasse à
cordes.

Une bibliothèque (ouvrages didacti-
ques et partitions musicales) et une dis-
cothèque donnent l'essentiel d'une docu-
mentation pratique.

La nourriture, préparée par un Maître-
Cocq utilisant les produits régionaux est
abondante et de qualité.

Tous les renseignements sur les
stages (dates et conditions) vous seront
donnés à la CONFÉDÉRATION MUSI-
CALE DE FRANCE, 121, rue La Fayette,
75010 PARIS. Tél. : 878-39-42.

ACCES AU CENTRE

Le Centre est situé à 180 km de Paris,
près de l'autoroute A6 (bretelle Joigny),
à 180 km de Dijon, à 30 km de Joigny
(gare), à 35 km de La Roche-Migennes
(gare) et 25 km d'Auxerre.

Sur demande des stagiaires, le cargo-
bus du Centre peut aller les chercher à
la gare de La Roche-Migennes.

La S.N.C.F. accorde 20 % de réduction
sur le prix du trajet en France, sous
forme de billet congrès. Demandez, s'il y
a lieu, la formule en vous inscrivant.



TOUCY JEUNESSE

Du 15 au 27 août, un événement à Toucy

STAGE D'ACCORDEON



Notre Fédération des Accordéonistes du Haut-Rhin animera un très beau stage d'accordéon, s'adressant à des postulants de tous les degrés à partir de préparatoire.

Nous allons adresser à nos Présidents de Fédérations dans les prochains jours un programme musical de ce stage. De nombreuses inscriptions ont été enregistrées. Nous invitons tous les accordéonistes, qui voudraient participer à ce stage, à nous adresser leurs demandes le plus rapidement possible afin de leur réserver une place. Le nombre de participants sera rigoureusement limité.

Les inscriptions sont reçues à la C.M.F., 121, rue La-Fayette, 75010 Paris. Tél. : 878-39-42 où tous les renseignements seront donnés.

• Plusieurs concerts auront lieu pendant ce stage tout à fait exceptionnel.



Je tiens à souligner que le Centre National de Promotion Musicale Albert-Ehrmann est la propriété de toutes les sociétés affiliées à la Confédération Musicale de France. Aussi est-ce avec un soin jaloux que nous devons préserver ce précieux patrimoine.

L'enseignement de qualité, dispensé au cours des différents stages, est bénéfique à tous nos musiciens amateurs, qu'ils soient instrumentistes, choristes, moniteurs ou chefs de musique.

Il faut absolument que toutes nos Fédérations comprennent bien l'intérêt que représente le Centre pour l'avenir de nos sociétés

et la chance qui est offerte à chacun de leurs membres de pouvoir se perfectionner ou se recycler, en venant puiser dans ce creuset pédagogique.

Toucy doit devenir le véritable temple de la musique populaire.

Pour cela il faut le faire vivre !

Un seul moyen : remplir la « maison » à chaque stage. Le prestige de la Confédération Musicale de France en dépend.

C'est un appel pressant que je lance à tous. J'espère qu'il sera compris.

André RELIN

Président

de la Commission de Toucy

Confédération
Française des
Batteries et
Fanfares



PLAN PROGRAMME DU STAGE

(ouvert à tous les instrumentistes pratiquant un instrument d'ordonnance)

du 4 au 10 juillet 1981

- Dictées de sons et de rythmes,
- Solfège et théorie musicale,
- Pratique instrumentale,
- Exercices pratiques et lectures instrumentales,
- Pédagogie appliquée,
- Etude des morceaux de concours,
- Dynamique de groupe,
- Dissertation sur un thème donné,
- Examens de fin de stage.

L'accès aux diplômes est fonction des résultats obtenus. Toute moyenne non atteinte dans chaque rubrique est éliminatoire. Chefs de pupitre première année, répétiteurs premier degré (deuxième année), répétiteurs deuxième degré (deuxième année).

Il va de soi que les stagiaires devront posséder un niveau tel, qu'ils soient en mesure d'assimiler rapidement les cours enseignés.

INSTRUMENTS :

- les cours d'ensemble « cuivres » seront axés sur le clairon, avant d'être repris par ateliers et par catégorie, tous les stagiaires devront donc en être munis,
- les cours d'ensemble « tambours » se feront sur le tambour silencieux (indispensable),
- les stagiaires devront se munir de bloc papier, cahier musique, crayon, gomme...

ENCADREMENT ASSURE PAR :

- MM. R. Goute, P. Bréard, M. Pourrier, G. Ferrand, A. Souplet, R. Regel, J. Decamps, A. Trémine.

Renseignements : C.F.B.F. (stage batterie), B.P. 20, 92420 Vaucresson.

Connaissez-vous Toucy?



« Réussite complète d'un stage qui marquera profondément les esprits des participants »

LE STAGE DE TROMBONE



STAGE DE GUITARE

DU 3 AU 14 AOUT 1981
PROGRAMME



Professeur :
M. Jean PERDREAU

Matériel à se procurer pour le stage :

Débutants

Ecole de Guitare, Fernandez-Lavie, éd. Eschig.

Préparatoire

Choix d'études, vol. 1 et 2, Fernandez, éd. Eschig. La Guitare Classique, vol. 1, Mourat.

L'élève préparera plusieurs œuvres, choisies dans la liste suivante :

Elémentaire

Pavanes, Milan, éd. Eschig. *Cinq Airs de Cour*, Milan, éd. Eschig. *Prélude et allegro*, Murcia, éd. Eschig. *Suite en Ré Mineur*, Murcia, éd. Eschig. *Suite en Mi Mineur*, Visée, éd. Eschig. *La Guitare Classique, vol. 2*, Mourat, éd. Combre. *Sept Etudes*, Kleynjans, éd. Leduc. *Etudes Simples, vol. 2*, Brouwer, éd. Eschig. *Aire de huella*, Maldonado, éd. Transatlantique. *Guitarra vieja*, Maldonado, éd. Hortensia. *Giocoso*, Giuliani, éd. Heugel. *Menuets*, Sor, éd. Heugel. *Rondeau*, méthode Alfonso, vol. 2, Sor, éd. Schott Brussel.

Moyen

Mélancholy Gaillard, Dowland, éd. Universal. *20 études par Segovia*, Sor, éd. Transatlantique. *Sonate Op. 15*, Giuliani, éd. Heugel. *Fantaisie en Ré Mineur*, Weiss, éd. Eschig. *Petite Suite en Ré Mineur*, Visée, éd. Eschig. *La Frescobalda*, Frescobaldi, éd. Leduc. *Sarabande et double*, Bach, éd. Eschig. *12 Préludes*, Ponce, éd. Schott. *Prélude en Do Mineur*, Barrios, éd. Schott. *Suite Populaire Brésilienne*, Villa Lobos, éd. Eschig. *Choros*, Villa Lobos, éd. Eschig. *Préludes 1, 3, 4, 5*, Villa Lobos, éd. Eschig. *Etudes 1, 4, 6, 8*, Villa Lobos, éd. Eschig. *Pièce sans titre*, Brouwer, éd. Eschig. *2 Airs Populaires Cubains*, Brouwer, éd. Eschig. *Danse Caractéristique*, Brouwer, éd. Schott. *Berceuse*, Brouwer, éd. Schott. *Danse Espagnole n° 5*, Granados, éd. Salabert. *Asturias*, Albeniz, éd. Salabert. *Suite Castillane*, Moreno-Torroba, éd. Schott. *Hommage pour le tombeau de Debussy*, Falla, éd. Ricordi. *Milonga del Hombre Solo*, Maldonado, Union Musicale Esp.

Supérieur

Suites 1, 2, 3, Bach. *Prélude, fugue et allegro*, Bach. *Chaconne*, Bach, éd. Schott. *Passacaille*, Weiss. *Fantaisie 7*, Dowland, éd. Schott. *Sir John Smith his Allmain*, Dowland. *The Earl of Essex his Gaillard*, Dowland. *Variations sur un thème de Mozart*, Sor, éd. Schott. *Sonate, Op. 15*, Giuliani, éd. Heugel. *Grande Ouverture*, Giuliani. *Variations sur l'Harmonieux Forgeron*, Giuliani, éd. Sikorski. *Etudes 2, 3, 5, 7, 9, 10, 11*, Villa Lobos, éd. Eschig. *La Catedral*, Barrios, éd. Mundo Guarani. *Elogio de la Danza*, Brouwer, éd. Schott. *Canticum*, Brouwer, éd. Schott. *La Espiral Terna*, Brouwer, éd. Schott. *Thème Varié et Final*, Ponce, éd. Schott. *Tiento*, Ohana, éd. Billaudot. *Fandango*, Rodrigo, éd. Schott. *Fandanguillo*, Turina, éd. Schott. *Sonatine*, Turina, éd. Schott. *La Cavatine*, Tansmann, éd. Schott. *4 Pièces Brèves*, F. Martin, éd. Universal.

Du 5 au 12-avril, dans les locaux de la Confédération musicale du Centre Albert-Hermann de Toucy, 88 trombonistes, venant de toutes les régions de France, ont pu travailler avec les membres du Quatuor de Paris.

La réputation des artistes de ce groupe, détenteurs, malgré leur jeunesse, d'une douzaine de grands prix internationaux, à Genève, Prague, Munich, a largement dépassé les limites de l'hexagone, et c'est avec une fébrilité bien compréhensible que la plupart des élèves ont débuté leurs cours.

Travail individuel, collectif, musique en ensembles représentent le « plat de résistance » du menu quotidien ; le soir est réservé aux concerts.

Grâce à ces concerts, les stagiaires découvrent de merveilleux solistes, merveilleux par leur immense talent, mais aussi par leur gentillesse, leur aptitude à communiquer. De Michel Becquet, concertiste, directeur artistique du stage, Alain Mandrin, Gilles Millière, Jacques Fourquet, concertistes, professeurs du stage, au compositeur Jean-Michel Defaye, au bien connu trompettiste Bernard Soustrot, à Jérôme Naulais et son ensemble de trombones jazz, à Pierre Dutot et l'ensemble de cuivres de Normandie, au septuor de trombones et percussionnistes de Paris et au merveilleux tubiste américain Mel Culberston, accompagné au piano par sa charmante épouse, la variété et la qualité des productions liées directement au trombone, la spontanéité des contacts humains entre professionnels au sommet de leur art et élèves en cours de formation, futurs professionnels... peut-être, mais à coup sûr musiciens amateurs avertis, assurent la réussite complète d'un stage qui marquera profondément les esprits des participants et d'une sonorité puissante et belle, comme celle du trombone, en appelle de nombreux autres. — Jean JEUDI, directeur administratif du stage.

Pour vos stages

Pour vos stages, le Secrétariat de la Confédération Musicale de France tient à votre disposition des fichets de réduction S.N.C.F. permettant aux élèves de bénéficier d'un tarif réduit de 20 % pour se rendre à Toucy.

En faire la demande à la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS, en même temps que l'inscription.

Abonnez-vous, faites abonner vos sociétés !

Votre journal est le journal officiel de la Confédération Musicale de France.



Du 30 août au 5 septembre

Stage de musique et danse

Ce stage s'adressera particulièrement aux professeurs et futurs professeurs de danse d'une part, de rythmique, Musique et Education Musicale d'autre part, qui désirent adjoindre à leurs connaissances et à leurs techniques des méthodes d'entraînement et d'enseignement vivantes et créatives et bénéficier de la fusion de la Danse et de la Musique, avec Jean Serry, danseur, et Jacques Chapuis, musicien.

Tous les renseignements peuvent être donnés à la C.M.F., 121, rue La Fayette, 75010 Paris, Tél. : 878-39-42 et au siège de Danse et Enseignement (Armand Romand), 4, rue des Bégonias, F 21100 Dijon, Tél. : 16 (80) 66-39-35.

STAGES D'ETE 1981

Du 04-07 au 10 07 : Stage de batteries fanfares, organisé par la Confédération Française des Batteries Fanfares, sous la direction de M. Robert Gouté.

Du 15-07 au 20-07 : Stage de la Fédération de l'Yonne.

Du 21-07 au 31-07 : Stage de la Fédération de Normandie.

Du 03-08 au 14-08 : Stage d'instruments à cordes, dirigé par le Président Ameller.

Du 15-08 au 27-08 : Stage d'accordéon.

Du 30-08 au 05-09 : Stage de danse Jean Serry.

Du 14-09 au 19-09 : Stage de la Fédération de l'Yonne.

• La C.M.F. se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre minimum de soixante-dix participants n'est pas atteint.

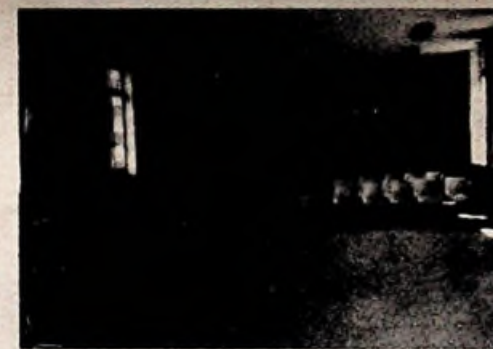
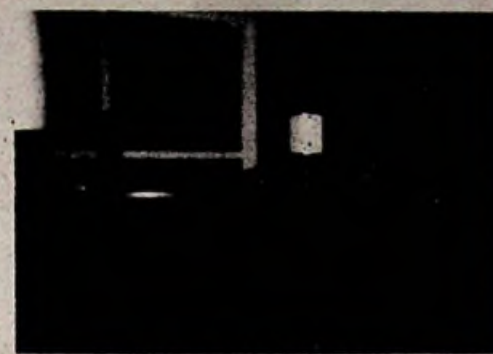
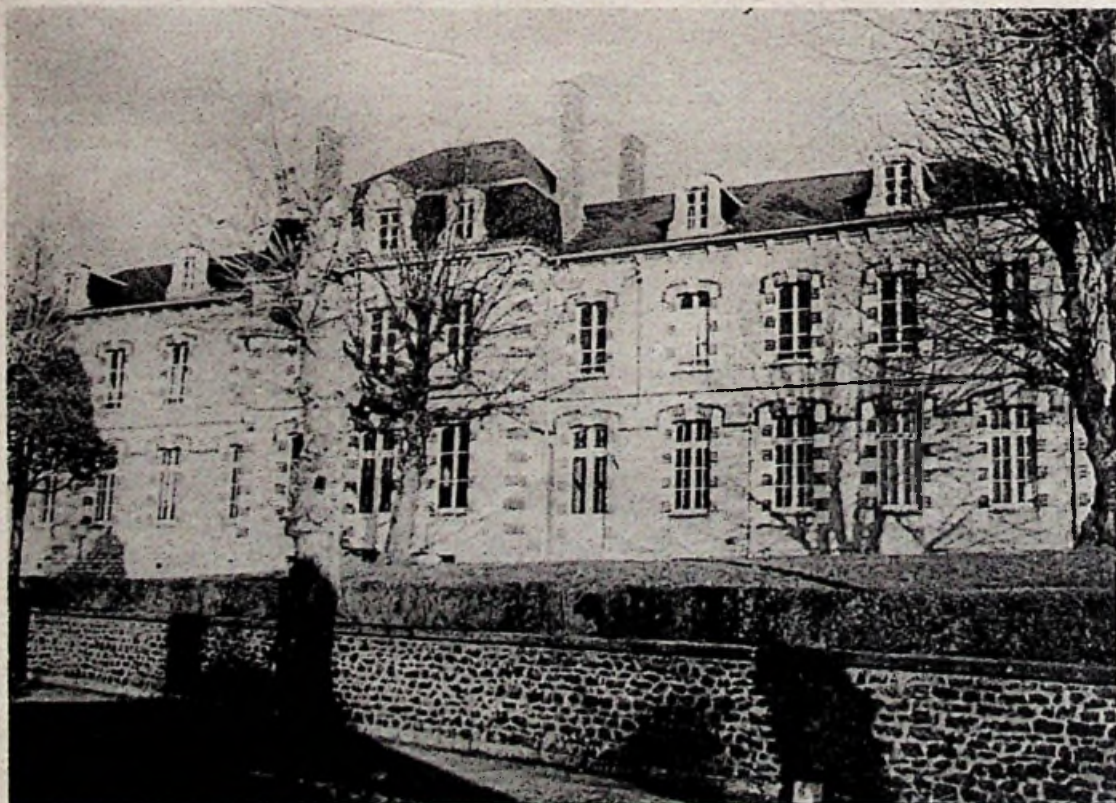
• Nous voudrions rappeler à nos présidents de Fédération, tout au moins de celles qui sont voisines du département de l'Yonne, qu'ils peuvent nous consulter et disposer du Centre pour organiser leurs stages.

• Toucy est votre Maison, ne l'oubliez pas. Tout y est réuni pour vous permettre d'organiser d'excellentes sessions musicales.

• L'exemple des Fédération du Centre, de Normandie, du Sud-Est et de l'Yonne est à suivre.

Du 15 au 20 juillet et du 21 au 31 juillet, pour les deux stages organisés par nos Fédérations de l'Yonne et de Normandie, il y a encore quelques places disponibles.

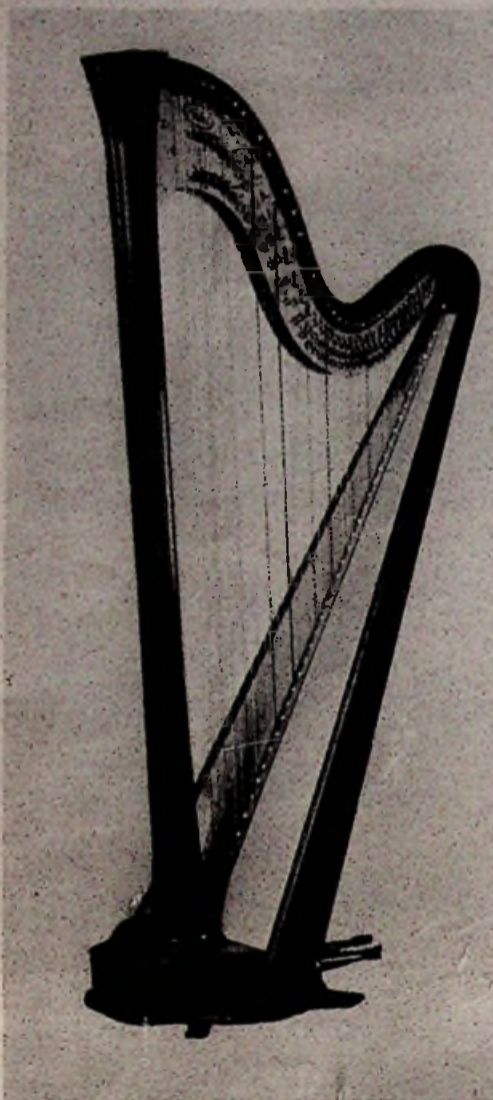
Les demandes peuvent être adressées à la C.M.F., 121, rue La Fayette, 75010 PARIS. Tél. : 878-39-42.



et son centre
musical ?

Un stage exceptionnel de Cordes

Toucy
Jeunesse



Au cours de la première quinzaine du mois d'août 1981, une classe d'orchestre sera programmée au Centre national de promotion musicale Albert-Ehrmann de Toucy, pour les cordes, violon, alto, violoncelle, contrebasse, tous degrés à partir d'élémentaire.

La classe d'orchestre sera dirigée par André Ameller qui acceptera deux stagiaires pour la préparation à la direction d'orchestre.

Durant cette première quinzaine d'août, sera programmé un stage de harpe chromatique et de harpe celtique.

Professeur : Mme Françoise Lefebvre, professeur au Conservatoire National de Région de Dijon.

Ce stage de harpe est valable pour tous les degrés.

Egalement un stage de guitare est assuré par M. Jean Perdreau, professeur au Conservatoire National de Région de Dijon.

Les musiciens intéressés peuvent entrer en contact avec le siège de la C.M.F., 121, rue la Fayette, 75010 Paris, Tél. : 878-39-42, où tous renseignements concernant ce stage exceptionnel leur seront fournis.

Quelques places sont encore disponibles.



1^{er} au 3 mai 1981

Stage de danse



Ce stage avait pour but de préparer les élèves présents aux examens de fin d'année et aux concours d'entrée dans les classes des écoles supérieures.

Il a réuni 57 élèves venant des Conservatoires de Rueil-Malmaison, Orsay et Aulnay-sous-Bois.

Les professeurs suivants les accompagnaient :

— Rueil-Malmaison, Professeur de Chorégraphie : M. Argellies ; Professeur de Formation Musicale : Mme Philippe.

— Orsay, Professeur de Chorégraphie : Mme Moreux Demichel.

— Aulnay-sous-Bois, Professeur de Chorégraphie : Mme Viel.

Le travail comportait des exercices à la barre, milieu, répétition de variations d'examen, formation musicale. Ce travail a été enrichi par les échanges qui se sont effectués entre les élèves et leurs professeurs.

La Chorégraphie et la Formation Musicale étaient respectivement assurées par M. Argellies et Mme Philippe, en faisant alterner les groupes ayant déjà assisté au stage 1980, les élèves recevant déjà une formation musicale et les élèves n'ayant reçu aucun enseignement de cette discipline.

Les matinées étaient consacrées au travail technique et théorique. Les après-midi, la formation musicale a réuni tous les élèves pour la projection de films, aimablement prêtés par la cinémathèque de la Ville de Paris ; M. Claude Ehrmann, qui la dirige, nous avait conseillé des films sur « Les instruments de cuivre », « La voix des anches », « Le quatuor à cordes », « Bois et cuivres », « L'orchestre symphonique ».

Entre 16 et 17 heures, les élèves qui préparent un examen de musique, solfège ou instrument, ont profité de cette heure de détente pour travailler, la C.M.F. mettant à leur disposition plusieurs pianos et électrophones placés dans les différentes salles de travail du centre.

De 17 à 19 heures, les répétitions de variations d'examen et formation musicale « initiation » ont permis d'attendre, après le dîner, une projection des films « Cendrillon à Vienne » et « Pulcinella ». C'est la Mairie de Rueil-Malmaison qui avait très aimablement prêté l'appareil de projection.

Dans le courant des après-midi, un cours d'histoire de la danse, un cours de chorégraphie et deux cours sur le menuet ont

été assurés par M. Argellies, assisté de Mme Philippe. Mmes Moreux Demichel et Viel y assistaient.

Tous les élèves ont apprécié les grandes qualités artistiques et pédagogiques de Mmes Moreux Demichel et Viel. Leur enseignement a été bénéfique à tous.

Le jour du départ, barre, milieu, formation musicale et écoute de disques ont occupé la matinée.

Le départ eut lieu à 16 heures. Tous les participants ont regretté que ce stage fût beaucoup trop court, et souhaitent que d'autres soient programmés.

Les organisateurs et les élèves remercient chaleureusement le Président Ameller, qui a bien voulu permettre d'échelonner les arrivés à Toucy, et qui a fait tout ce qui était nécessaire pour que le stage se déroule dans des conditions d'hébergement et de travail tout à fait favorables.

Ils espèrent, l'année prochaine, organiser un ou plusieurs stages de plus longue durée, ce qui donnera satisfaction à toutes les demandes qui nous sont adressées.

INAUGURATION DES NOUVELLES SALLES DE MUSIQUE

UN CONCERT DE QUALITE - RECEPTION REMISES DE MEDAILLES

M. André LANGLAIS, chevaliers des Palmes académiques

Sous la conduite de M. Michalet, maire de Gannat, de ses adjoints et conseillers municipaux ; en la présence de M. Huguet, conseiller général ; de M. André Relin, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre et Vice-Président de la Confédération Musicale de France ; de MM. les Membres du Conseil d'Administration de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre ; de M. Philippe Murat, Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Allier ; de plusieurs Présidents et Directeurs de Sociétés Musicales et d'un nombreux public, ont été inaugurés, le dimanche 12 avril après-midi, les nouveaux locaux de l'Ecole Municipale de Musique et des Salles de répétitions de l'Harmonie-Batterie.

Désormais, dans un cadre agréable et spacieux, pourvu d'installations fonctionnelles, les jeunes apprendront la musique et l'Harmonie-Batterie assurera la préparation de ses prestations.

Le concert qui suivit devait satisfaire tout le monde en cet après-midi ensoleillé. Les œuvres interprétées, sous la direction de M. André Langlais, le furent avec beaucoup de talent par les musiciens de l'Harmonie et de la Batterie dans le cadre de verdure du Parc de la Maison Chaussard, parc que beaucoup de Gannatois

ignorent et qui, nous l'espérons, sera le lieu de nombreuses manifestations musicales.

Au cours du vin d'honneur offert par la municipalité, M. Michalet, Maire, prit la parole en premier pour remercier la très nombreuse assistance et les personnalités, ainsi que les membres de l'Harmonie-Batterie pour leur excellente prestation ; puis M. Gagne, Vice-Président de la Société, remercia au nom de tous M. le Maire, ses adjoints et conseillers municipaux pour la magnifique réalisation des nouveaux locaux.

M. André Relin, Président de la F.M.C. et Vice-Président de la C.M.F., prit ensuite la parole pour féliciter à son tour les édiles et les musiciens. Puis, il procéda à la remise de décorations.

M. André Langlais, Directeur de l'Ecole de musique et de l'Harmonie-Batterie, reçut la médaille de Chevalier des Palmes académiques, juste récompense d'un dévouement sans borne à l'art musical. Des fleurs furent offertes à Mme Langlais, associée à la distinction de son époux.

M. Michalet, Maire, reçut, pour services rendus à l'œuvre confédérale, la médaille d'or de la Confédération Musicale de France ; MM. Dougiard et Mae-



der, adjoints au Maire, et M. Perrier, membre bienfaiteur de l'Harmonie-Batterie, furent décorés de la médaille d'honneur de la Fédération musicale du Centre, pour services rendus à l'œuvre fédérale.

A l'issue de la cérémonie, chacun leva son verre en souhaitant que vive longtemps l'art musical dans la Cité Gannatoise.

Quelle belle journée pour l'Harmonie-Batterie et aussi quelle belle récompense pour son dévoué Président, notre Ami Raoul James !

LES JEUNES DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ONT DONNE UN PREMIER CONCERT TRES REUSSI

L'école municipale de musique et de danse présentait, samedi dernier, pour la première fois, son orchestre d'harmonie junior, composé d'une trentaine d'élèves, tous débutants ou presque, certains ayant moins de dix ans. Grand moment pour ces jeunes instrumentistes comme pour leurs parents et amis venus nombreux les soutenir et les applaudir.

M. Laporte, directeur de l'école de musique, avait su choisir des morceaux techniquement simples, mais variés, agréables, motivants.

Et le résultat fut tout à fait encourageant : recherche exigeante de la justesse, bons départs, respect des nuances, sonorité manifestement travaillée. Le résultat se lisait aussi sur le visage de ces jeunes musiciens : beaucoup de sérieux, mais aussi de plaisir. On sentait que le fait de jouer ensemble, sous la direction attentive et sympathique de M. Laporte, conférait à chacun une responsabilité, créant entre tous des relations de qualité.

L'Union musicale de Saint-Yorre, venue prêter main-forte — avec ses 42 exécutants — au jeune orchestre de l'école de musique, assura une partie du concert avec beaucoup de conviction et de dynamisme, sous la direction alternée de M. Laporte et de M. Beauparant.

Spectacle réconfortant quand on se souvient des difficultés récentes de cette société musicale qui voyait ses effectifs se réduire considérablement. Grâce à l'opiniâtreté méritoire de ses dirigeants et du dernier carré de musiciens, la voilà repartie d'un bon pas !

Il faut se réjouir aussi que l'Union musicale — élément appréciable d'animation de la cité — oriente ses activités vers des concerts.

La prestation conjointe de l'harmonie junior de l'école de musique d'une part, et de l'Union musicale d'autre part, pourrait toutefois créer une confusion en donnant à penser que l'école de musique est pratiquement l'école de l'Union musicale, le directeur de l'une étant le chef de l'autre, les élèves de l'une pouvant devenir membres de l'autre.

Il convient de dissiper nettement cette confusion. L'école de musique et de danse de Saint-Yorre est un service municipal créé pour promouvoir l'éducation musicale et chorégraphique dans le cadre d'une politique culturelle concertée.

L'école de musique a pour but de développer la sensibilité et le goût de ses élèves, de leur faire connaître et aimer, par l'écoute et la pratique instrumentale, diverses formes d'expression musicale ; cela constitue une ouverture beaucoup plus large que celle offerte par le répertoire des harmonies.

La présence de classes d'instruments à cordes (piano, violon, alto, violoncelle, guitare) à l'école municipale de musique, et l'équilibre entre les « cordes » et les « vents » attestent cette volonté d'ouverture. La formation d'un ensemble à cordes est d'ailleurs en voie de constitution.

Cela dit, il est tout à fait normal que l'Union musicale sollicite les compétences du directeur de l'école de musique, et qu'elle espère grossir ses effectifs avec ceux des élèves de l'école de musique qui souhaiteraient entrer dans ses rangs.

Ce large mouvement vers la musique est encourageant, notamment pour la municipalité qui consacre une part significative du budget à la culture et aux loisirs.

Il faut remercier M. Laporte, directeur de l'école de musique, qui a préparé de longue main cette soirée, ainsi que M. Relin, directeur du Conservatoire de Vichy ; MM. Fonta et Dutierrez, directeur et sous-chef de l'Harmonie municipale de Vichy, pour leur présence amicale. Il faut remercier aussi l'Association des parents d'élèves de l'école de musique qui a grandement contribué à l'organisation et à la réussite de ce concert.

• Par suite de hausse, le livret Fédéral sera facturé 50 F, à partir du 15 mai.

COUESNON

Le plus grand fabricant d'instruments de musique.

50% de Remise, vente directe, prix usine, OFFRE LIMITEE!

ORGUES MILTON

1 clavier 61 touches meuble ou portable

PRIX PUBLIC

~~6 930 F~~

PRIX T.T.C. COUESNON

3 465 F

BARCUS BERRY

PRIX PUBLIC

de ~~176 F~~
à ~~2 103 F~~

PRIX T.T.C. COUESNON

de 88 F
à 1 052 F

— Micros contacts pour instruments à cordes ou à vent

— Chevalet pour violons et contrebasses

— Préamplificateurs

— Violons amplifiés

580 F

de ~~190 F~~
à ~~870 F~~

3 475 F

275 F

de 95 F
à 435 F

1 737 F

SYNTHÉTISEURS MULTIVOX

61 touches avec ou sans présélection

de ~~4 080 F~~
à ~~13 990 F~~

de 2 040 F
à 6 995 F

GUITARES EKO

Classiques, Western, Basses, Mandolines, Banjos et Bouzoukis

de ~~360 F~~
à ~~1 680 F~~

de 180 F
à 815 F

GUITARES YOOJIN

Classiques, Western et électriques

de ~~455 F~~
à ~~810 F~~

de 227 F
à 405 F

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ

COUESNON 37 AV. D'ESSÔMES 02400 CHATEAU-THIERRY Tél. (23) 83 56 75
CCP PARIS 14599 RC SOISSONS B 572 012 011

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du Président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la C.M.F. ne seront pas publiés.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser des articles bien écrits (de préférence tapés à la machine) et bien présentés, afin d'éviter les erreurs.

AISNE

Des musiciens de l'Aisne à l'honneur en Belgique

Samedi et dimanche derniers, les organisateurs du Festival de Chimay avaient fait appel à deux Violoncellistes Laonnais, pour participer aux Week-ends musicaux organisés en cette ville Belge quatre fois par an.

Il s'agissait du duo de Violoncelles composé de Marc-Didier et Jean-Eric Thirault, dont la participation à des manifestations de ce niveau constitue, lorsque l'on sait que Rostropovitch, Menuhin, Pierre Fournier, Paul Tortelier, André Navarra, etc., ont participé à ces soirées musicales, une promotion exceptionnelle.

La réussite artistique de ces deux soirées aux programmes différents fut éclatante, et les artistes furent rappelés à de nombreuses reprises. Ils interprétèrent en particulier des œuvres de Giardini, Boccherini, Schumann, Vivaldi, Haendel, Sammartini et Karsinsky.

Le Pianiste qui participait était Philippe Da Silva.

Ajoutons qu'au cours des « bis » qui furent réclamés par le public, Marc-Didier et Jean-Eric Thirault jouèrent une œuvre « Esquisse » récemment composée par Marc-Didier Thirault, et imposée pour les concours de fin d'année de Violoncelle dans tous les Conservatoires d'arrondissements de Paris, et tous ceux de la région parisienne.

Le succès populaire du week-end musical de Chimay fut également une réussite totale, puisque la séance du dimanche eut lieu à guichet fermé, et de nombreux spectateurs durent assister au concert d'un balcon spécialement affecté pour la circonstance.

Cette réussite fut particulièrement sympathique pour leurs nombreux amis qui avaient fait le déplacement en Belgique.

Ce concert donné par des musiciens axoniens, honore les musiciens de la fédération de l'Aisne, les deux violoncellistes précités étant solistes de l'Orchestre Départemental de l'Aisne et de l'Orchestre Harmono-Symphonique de Laon. Le pianiste Philippe Da Silva étant également au pupitre de trombone de l'O.D.A.

Laon

Brillant succès du gala de l'harmonie municipale

Lorsque les musiciens laonnais se rendirent compte que la grande salle de la M.A.L. était comble pour entendre leur Concert, cela leur procura une grande joie et récompensa les efforts qu'ils avaient consentis depuis plusieurs mois.

Le programme de ce Concert, fort judicieusement choisi, permettait tout d'abord une nouvelle audition de l'Ensemble Vocal qui exécuta dans de très bonnes conditions neuf pièces de son répertoire. Simone Tavernier et ses choristes furent très appréciés et obtinrent un légitime succès.

Puis, fait assez rare, l'on put entendre un quatuor de trompette, puis la Fanfare de la Péri de Paul Dukas par un ensemble de dix « cuivres ». Œuvre très brillante, très bien accueillie comme devait l'être également un Quintette de Cuivres qui interpréta des Danses de la Cour de Louis XIV.

Le quatuor de clarinette de Laon interpréta en première audition une nouvelle pièce de Marc-Didier Thirault. Ils obtinrent, ainsi que l'Auteur, un fort légitime succès !

Ces initiatives, tant pour les Cuivres que pour les Clarinettes méritent d'être encouragées.

La seconde partie commença par une prestation de l'Orchestre de chambre, fort de vingt musiciens.

Cet ensemble, qui existe depuis plusieurs années, arrive maintenant à une certaine maturité qui a permis au Directeur Roger Thirault, d'inscrire au programme le Concerto en ré mineur de Jean-Sébastien Bach pour deux violons et orchestre à cordes.

Les solistes étaient Marie-Hélène Ghirardi et Sylvie Lefebvre, violonistes, et cette œuvre de grande classe fut exécutée avec une clarté et un équilibre remarquables.

Puis, l'on entendit, joué au violoncelle solo par Jean-Eric Thirault accompagné par l'Orchestre, le Rondo de Boccherini — Œuvre brillante, très connue, qui démontra l'excellente technique du soliste. Pour finir la prestation de l'Orchestre de Chambre, c'est une nouvelle œuvre de Marc-Didier Thirault intitulée « Orchala » qui fut donnée en première audition et remporta un remarquable succès dans le public. Cette musique n'est pas agressive et facile à entendre. D'autre part, il faut reconnaître que l'interprétation qu'en donne l'Orchestre de chambre fut unanimement appréciée.

Enfin, l'Orchestre Harmono-Symphonique de Laon sous la direction de Roger Thirault interpréta une suite en six mouvements de F. de Boissvallée où les cuivres se mirent particulièrement en valeur ainsi que le Quatuor à cordes et les bois dans le Menuet.

Puis, le pupitre de Clarinette au complet, accompagné par l'Orchestre, joua la « Danse des Clarinettes » de Jacques Devogel. Les interventions successives de tous les pupitres de l'Orchestre furent très réussies et remarquées. Le public apprécia beaucoup cette œuvre ainsi d'ailleurs que la suivante qui était le « Ballet » de la Source de Léo Delibes. Pièce classique où l'homogénéité de l'Orchestre était évidente et d'un grand caractère.

Pour terminer cet après-midi, il avait été fait appel à la Batterie-Fanfare dont le chef est André Verger.

L'ensemble Harmono-Symphonique avec la batterie-Fanfare pouvait difficilement tenir sur la scène de la Maison des Loisirs.

Roger Thirault, pour finir le programme, dirigea l'imposant ensemble dans Louis XIV de Millot et la Grenadière du Caucase de Meister.

Dans l'après-midi, plus de deux cents musiciens et choristes participèrent à ce concert dont le succès populaire fut brillant. Souhaitons, après avoir félicité les acteurs, avoir de nombreuses occasions de réentendre des Concerts de cette classe.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Riez

Dimanche 29 Mars, Riez a été pour un jour la capitale des Sociétés de Musique Populaire de notre département. C'était en effet, après accord de M. Bouteuil, Maire de Riez, le lieu qu'avait souhaité la Fédération des Sociétés pour tenir son Assemblée générale annuelle (quatorze Sociétés fédérées).

L'après-midi fut préalablement agrémenté par un défilé musical impeccable de la Fanfare municipale de Digne et des Majorettes manosquines « les Eaux Vives », suivi de leurs prestations très appréciées, et applaudies, dans la salle du cinéma, par un public fort nombreux et enthousiaste.

Un apéritif d'honneur fut ensuite offert par la Municipalité, dans l'une des nombreuses salles de la Mairie (Ancien Evêché, datant de 1480, et splendidement rénové). M. Jean Gasquet, adjoint au Maire, absent ce jour-là, recevait des mains de M. Sappei, Président de la Fédération, la Médaille commémorative du 75^e anniversaire de la Confédération Musicale de France. M. Sappei remerciait et félicitait la Fanfare de Digne et les Majorettes de Manosque pour leurs excellentes prestations et souhaitait que Riez connaisse un nouveau musical.

Les Présidents de toutes les Sociétés musicales du département se retrouvèrent ensuite dans la salle de réunions pour tenir leur Assemblée générale.

La vie et l'avenir de la musique populaire furent exposés et encouragés au

cours du débat constructif entretenu par le Bureau et les membres de l'Assemblée. Rappelons que les Sociétés fédérées sont : l'Harmonie Municipale de Manosque, les Touristes des Alpes (Sisteron), l'Orchestre du Conservatoire de Digne, la Fanfare municipale de Digne, l'Echo Forcalquiérin, l'Harmonie Municipale de Sainte-Tulle, la Chorale « Claire Fontaine » (Digne), Les Cariocas et Jazz-Band de Manosque, l'Académie d'Accordéon (Digne), l'Académie Chorégraphique de Haute-Provence (Digne), l'Institut d'Art Chorégraphique (Manosque), l'Ecole de Musique des Mées, l'Echo de la Valfre (Annot), les « Eaux Vives » (Majorettes de Manosque).

Le Bureau, reconduit à l'unanimité, est composé de M. Félix Sappei, Président de la Fédération ; MM. Dino Negro (Académie d'Accordéon), Michel Bonnet (Harmonie Municipale de Sainte-Tulle), Bretagnollo Oswald (Touristes des Alpes, Sisteron), Vice-Présidents ; M. Aimé Blanc, secrétaire-trésorier de la Fédération. Soulignons que l'Assemblée fonde beaucoup d'espoirs sur les promesses gouvernementales en matière d'aide à la Musique en France, promesses dont les grandes lignes ont été exposées à l'Assemblée annuelle de la Confédération Musicale de France, à Paris, par M. Jacques Charpentier, Directeur de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse au ministère de la Culture et de la Communication.

Déroulement de l'Assemblée (16 h 30-18 h 30)

Compte rendu moral des activités du Bureau de la Fédération : M. Sappei, président, félicite d'abord les Sociétés et leurs musiciens qui ont contribué au succès total du Festival du 30 mars 1980 à Digne. Il exprime sa joie de voir que plusieurs élèves de nos Sociétés ont participé à des stages à Toucy, et rappelle les possibilités d'obtention de bourses pour ces stages. M. Sappei explique ensuite que les états à compléter par les Directeurs d'Écoles de Musique ont été distribués aux Sociétés concernées afin de faciliter le déroulement des différentes épreuves aux Examens fédéraux de fin d'année. Il distribue aux Présidents des formulaires d'assurances de la C.M.F. en leur conseillant de bien lire le Contrat et de s'assurer au mieux pour l'an prochain. M. Sappei rappelle qu'au cours de manifestations musicales il a remis des médailles à de nombreux musiciens de différentes Sociétés et félicite une fois de plus les récipiendaires pour leur dévouement à la cause musicale. Il parle ensuite du rôle et de la portée de la Fédération Régionale, grâce à laquelle des crédits pour les achats d'instruments par les Sociétés seront accordés au Budget complémentaire de juin. Il demande à chaque Président de bien vouloir préparer, déjà, les besoins en instruments pour 1982. M. Sappei informe enfin l'Assemblée qu'il a pris contact avec la Municipalité de Gréoux-les-Bains, en vue du prochain Festival, cet été.

Son rapport moral est adopté à l'unanimité.

M. Blanc, secrétaire et trésorier, informe l'assemblée des grands points qui ont marqué cette année le 80^e Congrès National de la Confédération Musicale de France à Paris, les 6 et 7 mars 1981. Il donne ensuite le compte rendu financier qui est équilibré et montre un reliquat de recette qui est affecté à une réserve pour l'achat d'instruments. M. Blanc termine son rapport par une question posée à l'Assemblée de Riez pour connaître les dates et les membres du Jury des examens fédéraux. Après discussion, il est décidé de réunir les responsables des écoles de Musique vers le 20 mai.

Pour le renouvellement des membres du bureau M. Sappei fait part, cette année encore, de son désir de se retirer, pour des raisons qu'il nous expose une fois de plus, aucune candidature n'étant proposée, le bureau est reconduit à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, les membres du bureau se retrouvent à un apéritif offert par la municipalité de Riez.

ARDENNES

Sainte-Cécile à la F.M.A.

Comme chaque année, du fait de contingences locales, la Sainte-Cécile des sociétés affiliées à la F.M.A. s'est étalée de novembre 1980 à février 1981, marquée par les messes en musique, défilés, assemblées générales et apages traditionnelles dont nous ne donnerons que les aspects originaux mentionnés dans les deux journaux quotidiens ardennais.

« L'Union Musicale d'Amagne-Lucquy-la-Neuve-en-Tourne-à-Fuy (direction : Marc Duval) l'a fêtée le samedi 22-11-80 à Novion-Porcien, après de nombreuses sorties dans l'année de ses quarante-neuf membres (80 % au moins de présents à chacune), la vente de sept cents exemplaires de son premier disque, la préparation d'un second de variétés. Le repas terminal de soixante-quinze convives voyait le secrétaire adjoint fédéral N. Lacroix remettre quinze médailles C.M.F., une médaille et cinq diplômes F.M.A. à de valeureux musiciens.

« Le Réveil d'Attigny » (direction : Michel Bazelaire) avec les pompiers locaux, l'a fêtée le samedi 13-11-1981 pour les adultes, ledit N. Lacroix remettant deux médailles C.M.F. et deux médailles F.M.A., et le 27-1-1981 pour vingt-cinq mineurs (donc en deux repas séparés).

« Les Amis Réunis » de Bobigny-sur-Meuse (direction : Francis Rouschot) a fêté sa quatrième Sainte-Cécile, au quartier de Braux, le samedi 22-11-1980.

« Les Enfants d'Yvois », de Carignan (direction : Maurice Alexandre) l'ont fêtée le dimanche 23-11-1980 avec remise de la médaille d'Etat de vingt ans à la secrétaire fédérale Françoise Harbulot par le Maire Rambourg, de deux médailles C.M.F., d'une médaille et de deux diplômes F.M.A. par le vice-président fédéral J. Harbulot. Ils l'ont fait suivre d'un remarquable concert de l'H.M. Haybes-sur-Meuse, offert le samedi 29-11-1980 ; pour la première fois, à leurs généreux membres honoraires, hélas réduits à une centaine de présents.

« L'avenir Monthoisien » et l'H.M. de Challerange (direction Norbert Lacroix) l'ont fêtée en commun le dimanche 11-1-1981 à Challerange.

« L'Association Symphonique Sainte-Cécile », de Charleville-Mézières (maintenant sans directeur titulaire) n'a pu la fêter cette année, en raison de multiples maladies.

« L'H.M. de Charleville-Mézières » (direction : Fernand Siam), après avoir organisé magistralement un concert époustouflant de la Batterie-fanfare de la Musique Principale de l'Air de Paris, au Théâtre municipal, l'a fêtée, le samedi 29-11-1980, avec une délégation de la chorale de la ville jumelée de Dülmen (R.F.A.) en débutant par une aubade au Préfet Lavigne.

L'H.S.N.C.F. de Charleville-Mézières (direction : Henri Kownacki) l'avait précédée au quartier et en l'église Saint-Lié, de Mohon, le dimanche 22-11-1980.

La Fanfare « la Fraternelle », de Château-Porcien s'est unie aux sapeurs-pompiers locaux le dimanche 14-11-1980 (autour de son président-directeur Joël Cobert).

L'H.M. de Fromelennes (direction : Daniel Colas) offrit un goûter à ses trente-cinq élèves le mercredi 26-11-1980 et fête sa patronne le samedi 29-11-1980 malgré la maladie de son président Roger Choin.

L'H.M. de Fumay (direction : Joseph Berton) fut privée, elle aussi, de son président Robert Martin, alité au cours de laquelle son jeune trompettiste solo Thierry Soret se mit en vedette à l'office (dans « Concerto pour un Été » notamment).

C'est le samedi 29-11-1980 que l'H.M. de Givet (direction : Guy Coppé) fêta Sainte-Cécile en espérant voir sous peu des clairons l'étoffer davantage.

Saint-Eloi des ruraux, Sainte-Barbe des pompiers et Sainte-Cécile des musiciens ont été fêtés en même temps aux « Echos de l'Argonne » de Granpré (direction : Michel Marteau), le 7-12-1980, les trente élèves de l'Ecole de Musique goûtant, eux, le 27-11-1980.

L'H. des Hautes-Rivières (direction : Roger Voisin) l'a fêtée le samedi 24-11-1980, après de longs et vains efforts pour une fusion avec la société voisine de Thilay.

L'H.M. de Haybes-sur-Meuse (direction : Michel Hénon), forte de quarante-deux exécutants (sans aucun fanfariste) allia Beethoven, Gossec, Mascagni et Orsmando pour l'office religieux du samedi 22-11-1980.

Renforcée par une dizaine d'amis fidèles des « Enfants d'Yvois », « La Fraternelle », H. de Margut (direction : Jacques Harbulot) utilisa, elle, des œuvres de Gounod, Gluck, Rameau et Cardon à l'office du 7-11-1980.

Gluck, Gounod, Coiteux ont été mis à contribution par l'H.M. de Monthermé, le dimanche 22-11-1980 avant le repas préparé, là, par les épouses de musiciens.

Le Conseiller général et le Maire de Nouzonville s'étaient joints aux autorités locales pour accompagner la Fanfare de Neufmanil (direction : Beryl Copine), le 23-11-1980 ; plusieurs Omusiciens de celle-ci jouant aussi à l'U.M. Nouzonnaise.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les cheminots musiciens morts pour la France ou décédés récemment n'ont pas été oubliés en gare et au cimetière au cours de la Sainte-Cécile du « Groupe Musical l'Indépendance » de Nouvion-sur-Meuse.

L'U.M. Nouzonnoise (direction : Jean Pihet) a ouvert la commémoration de Sainte-Cécile (avec le souvenir de feu R. Beuvin) par un concert de gala (une partie classique, une de variétés et une de batterie-fanfare) devant deux cents personnes à l'église Sainte-Marguerite, le samedi 29-11-1980, avant son A.G. du dimanche 30 relatant vingt-quatre sorties en 1980.

Les soixante-dix-huit exécutants de l'H.M. de Reims (direction : Marcel Duval) ont joué la messe à 9 h 30 le dimanche 30 après leur sortie à Châlons-sur-Marne, le 23-11-1980, pour évoquer ensuite en A.G. leurs soixante-cinq prestations 1980, leurs soixante-dix élèves de solfège et cinquante-cinq d'instruments.

L'U.M. Revinoise (direction : Jean Balay) a tenu son A.G. le dimanche 23-11-1980 voyant le maire Istace remettre la médaille d'or de la Musique et des Arts populaires pour quarante ans de services au président Doridou.

L'H.M. de Rimogne (direction : Daniel Horbette) a regroupé ses trente-huit exécutants le dimanche 23-11-1980 autour du président Beauvais après avoir rendu hommage au directeur Paul Maurice décédé dans l'année.

La Fanfare de Rocroi (direction : Raoul Stévenin), le dimanche 15-11-1980, s'était associée de nombreuses mis et dauphines de la région et des musiciens belges de Péigny pour les aubades en ville, A.G. et repas.

L'H.M. de Sedan (direction : Robert Demay) a interprété du Mozart, du Gossec et du Saint-Saëns à l'église Saint-Charles avant de voir au banquet le précité remettre trois médailles C.M.F., quatre médailles et un diplôme F.M.A., le dimanche 23-11-1980.

L'H.M. des Deux-Vireux (direction : André Grosjean), qui compte soixante-quinze élèves dans les Deux-Vireux, vingt-quatre à Aubrives et quatre de Hierges, vit, le samedi 22-11-1980, remettre la médaille de quarante ans de service à A. Levigneron, après vingt et une sorties en 1980 et un goûter pour ses élèves, le 19-11-1980.

L'annuel marathon de Sainte-Cécile de l'H.M. de Vouziers (direction : Guy Deroche) a été sur une dizaine de jours un concert de gala (avec soixante-trois exécutants et sept cents spectateurs), goûter pour les jeunes, soirée dansante avec les deux orchestres alsacien et de variétés formés en son sein, où brillent plusieurs élèves admis au Conservatoire de Reims, banquet avec remise de médailles par N. Lacroix.

Enfin, le directeur Jean Paquet a dirigé pour la dernière fois l'H.M. de Warcq, le président fédéral J. Pihet remettant le 7-12-1980 quatre médailles C.M.F., trois médailles et quatre diplômes F.M.A. à des membres de cette phalange qui n'a pas oublié le souvenir de feu son président Pierquin.

L'hiver à la F.M.A.

Assez clément dans son ensemble, cet hiver a connu une activité fédérale record.

Fin décembre et début janvier, la Secrétaire F. Harbulot a frappé, ronéotypé, agrafé et expédié le onzième bulletin fédéral, fort de trente-quatre pages comprenant notamment les bureaux des quarante-deux sociétés alors fédérées, les épreuves et résultats des examens fédéraux, les noms des récipiendaires de distinctions C.M.F. et F.M.A., outre des pages instructives. Trois circulaires ont été adressées aux responsables pour les examens individuels de fanfaristes à Sedan, pour le week-end des Batteries-Fanfares, l'Assemblée générale d'études, etc.

Les résultats d'une enquête auprès d'autres fédérations et un projet de statuts d'un Groupement de Fédérations Champagne-Ardenne (Ardennes, Marne, Aube et Haute-Marne) ont été envoyés aux Présidents des deux Fédérations : Marne-et-Meuse, Aube-Haute-Marne. Lors du 75^e Congrès de la C.M.F. de Paris, les Délégués Ardennais Pihet et Harbulot ont étudié avec leurs collègues les statuts du groupement projeté qui ont été remaniés et adressés aux deux fédérations sœurs. Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale d'études les ont approuvés, fin février. Leur but essentiel est le dépôt, dès que possible, d'une demande de subvention d'investissement auprès du Conseil Régional.

Dans les salles de l'Harmonie Municipale de Sedan, des fanfaristes venus de cinq sociétés (Nouzonville, Neufmanil, Charleville-Mézières, Sedan et Carignan) ont subi, le samedi 30 janvier 1981, les

examens fédéraux 1980 reportés du 21 décembre à cause de l'enneigement des routes. L'une d'entre eux, Valérie Van Euw, de l'Harmonie Municipale de Charleville, fut jugée digne d'aller subir les épreuves du concours d'excellence à Paris, où elle obtint un premier Prix de Solfège et un second en Clairon ; la F.M.A. y ajoutant un en espèces, le 15 mars.

Outre le rapprochement précité des Fédérations de la région Champagne-Ardenne, un autre s'est effectué avec les Batteries-Fanfares F.S.C.F., leur nouveau Président, M. Lamotte (de Vivier-au-Court) et nombre de leurs dirigeants étant aussi convaincus que ceux de la F.M.A. de la nécessité et de l'utilité de rapports étendus entre les deux Fédérations. Une réunion commune des dirigeants à Nouzonville, le 25 janvier ; la participation de membres de deux Batteries-Fanfares F.S.C.F. (L'Effort de Nouzonville et l'Avenir de Vivier-au-Court), en plus de ceux d'Attigny et de Hautes-Rivières, doublement affiliés, au week-end F.M.A. des 14 et 15 mars ; la présence de MM. Pihet et Harbulot à une journée de perfectionnement des cuivres F.S.C.F. à Hautes-Rivières, le 22 mars, ont constitué les trois premières étapes de ce rapprochement. Les deux fédérations ardennaises voudraient bien étendre leur collaboration à celle de plusieurs Batteries encore autonomes, collaboration qui devrait s'épanouir dans l'organisation d'exams et stages en commun.

L'annuelle Assemblée Générale d'études, destinée à préparer et alléger le 62^e Congrès, du 24 mai à Montherme, s'est tenue le 22 février à l'Hôtel de Ville de Nouzonville où plusieurs dirigeants avaient amené leurs musiciens juniors pour la répétition. Elle a groupé les représentants de vingt-sept sociétés (sur quarante-trois) dont la jeune et nouvelle Batterie Fanfare de Douzy dont la F.M.A. a contribué à sa naissance officielle. L'activité 1980, le calendrier 1981, le Congrès, le projet de groupement, la situation financière, les récompenses y ont été étudiés en détail.

Le samedi 14 mars après-midi et dimanche 15 au matin, le Tambour-Major de la Batterie-Fanfare de l'Air de Paris, Gilbert Laverdure, et ses adjoints Sarlin et Nicolas ont rappelé les principes de mise en lèvements et les sonneries réglementaires, fait réviser « Troïka » et étudié « Ma Jolie Jorette » à quelque quatre-vingts fanfaristes F.M.A. et F.S.C.F., dont le Conseiller général et le Maire locaux ont pu apprécier le travail lors d'une ultime répétition générale avant le terminal rafraîchissement d'honneur offert par la F.M.A.

Ajoutons que les examens fédéraux 1981 devraient voir une importante participation de pianistes de l'Association Symphonique Sainte-Cécile de Charleville et que le Vice-Président Pierre Chartogne pourrait devenir, sous peu, l'instigateur de rapprochements et d'exams avec des Chorales Ardennaises non affiliées.

Pendant ce temps la soixantaine de juniors (et quelques adultes) constituant l'Harmonie Départementale ont répété tous ensemble sept fois (les bugles et bois deux fois de plus) pour préparer les quatre concerts déjà prévus à Nouzonville, Carignan, Montherme et Fumay.

En dehors de l'activité fédérale citons :

— Les cérémonies de présentations de vœux de Nouvel An de Carignan, Fumay, Nouvion-sur-Meuse, Reims, Rimogne, Sedan et Vireux.

— Les Assemblées générales de l'Indépendance de Nouvion-sur-Meuse qui compte cent soixante-huit membres actifs (dont soixante-deux de moins de dix-huit ans et un tiers de cheminots actifs ou retraités) et trente-sept prestations en 1980 ; de Rimogne, qui effectua vingt-six sorties dont quinze dans sa ville.

— La participation des « Enfants d'Yvois » (de Carignan) aux cavalcades belges de Bertrix (troisième fois consécutive) et de Florenville (vingt et unième fois) et, en catastrophe, le vendredi précédent, à Florenville également.

— Les concerts en salle de l'Harmonie de Fumay, en Eglise des « Amis réunis », de Bogny, de l'Harmonie Municipale de Charleville en son théâtre et à l'église de Poix-Terron ; de l'Union Musicale Nouzonnoise (au triple programme : classique, moderne axé sur Leroy Anderson, et avec Batterie-Fanfare, surtout inspiré de J. Devogel, avec aussi « Paris Broadway » de l'Ardennais André Brouet, spécialement composé pour l'U.M.N. ; de l'Harmonie de Givet (alliant Saint-Saëns et Méhul, intercalant des chœurs).

— Les efforts de décentralisation de l'Harmonie des Deux-Vireux effectuant ses répétitions et cours dans les communes environnantes.

— L'adhésion à la F.M.A. de la jeune Batterie-Fanfare « La Douzinoise » et celle de l'« Avenir » de Vivier-au-Court.

— La remise de la médaille dévouement F.S.C.F. aux animateurs Robert et M. Bazelaire (Attigny), J.-M. Lamotte (Vivier-au-Court), R. Voisin (Hautes-Rivières) dont les Sociétés font aussi partie de la F.M.A.

— Le décès du Vétérain-bassiste Urbain Godet (Harmonie de Sedan, puis Mouzon (et de Mme Lebon, épouse de l'ancien Député-Maire de Charleville-Mézières, marraine du drapeau de l'Harmonie locale).

— Le président Pihet a répondu favorablement aux invitations des sociétés : Harmonie Municipale de Charleville, les Amis Réunis de Bogny, Union Musicale de Rovin, Harmonie des Deux-Vireux, pour les concerts de printemps de mars-avril.

Il a eu également deux réunions à la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports (dont une avec la Secrétaire Française Harbulot) en vue de l'octroi éventuel de subventions pour les Sociétés (achats d'instruments).

BOUCHES-DU-RHÔNE

Marseille

Les Tambourinaires de Santo-Estello Distinction

Le diplôme et la Croix de Chevalier de « l'Ordre de la Courtoisie Française » ont été attribués à M. Félix Faure, Maître d'Œuvre du Félibrige, Vice-Président des « Tambourinaires de Santo-Estello » et l'Association « Prouvenco ».

Nos amicales félicitations au récipiendaire.

BRETAGNE

Amicale des Accordéonistes Lorientais

L'Amicale des Accordéonistes Lorientais est née en 14 Avril 1959. Trois élèves faisaient confiance à leur Professeur M. Bertok, qui rêvait, depuis quelques temps déjà, de fonder une Société d'Accordéonistes. Parents et Professeurs se sont consultés et un premier Président, M. Pichodo s'est manifesté ; il devait le rester pendant dix années. L'Amicale était ainsi lancée.

Depuis maintenant vingt-deux ans, les efforts conjugués de M. Bertok et de personnes bénévoles font la prospérité de la Société. Les élèves qui y viennent, suivent, pendant deux années consécutives, des cours gratuits de solfège le mercredi après-midi. Les cours d'instruments ont lieu les dimanches matins. On y enseigne également de la musique de danse Bretonne. Selon leur niveau et la qualité de leur travail, les élèves sont intégrés d'abord dans le Petit Ensemble qui est dirigé par une dynamique jeune fille, Isabelle Cannc, fervente amicaliste et ancienne élève de M. Bertok, puis dans le Grand Ensemble conduit par le Professeur. Chaque rentrée scolaire pose des problèmes, car il y a toujours quelques départs pour diverses raisons (études supérieures, entrée dans la vie active). M. Ferry Bertok arrive toujours à maintenir un effectif d'au moins une soixantaine de musiciens. L'activité de l'Amicale est très étendue : tout au long de l'année, les élèves par groupes de six musiciens, animent diverses manifestations : bals costumés, repas et goûters du troisième âge, arbres de Noël, etc.

Chaque année au mois de mars, la date dépendant de la disponibilité de la salle du Palais des Congrès de Lorient, l'Amicale donne son grand Concert de Gala. Chaque Concert attire de très nombreux auditeurs de par la qualité et l'éclectisme de son programme. L'année dernière, le Grand Ensemble s'est vu classé en Première Division, Première Section, par la Confédération Musicale de France, Région Bretagne, dont le Jury était présidé par M. Galinier, Président de la F.M.B. Les partitions exécutées pour ce classement étaient : « Si j'étais roi », ouverture, d'Adolphe Adam. Arrangement de Curt Mahr et « Baron tzigane », pot-pourri, de J. Strauss. Arrangement de Curt Mahr. Le souhait formulé par M. Ferry Bertok, Professeur et son Grand Ensemble : concourir avec des Sociétés d'Accordéonistes de l'Est de la France.

Tous les ans les élèves se présentent à différents concours : A.P.H.-A.C.F. et F.M.B. Les résultats sont très appréciables

et encourageants. Dans le cadre de celui de l'A.C.F. le Grand Ensemble s'était distingué en 1977, puisque classé avec honneur et Félicitations de la Ville de Perros-Guirec, lieu où se déroulait le concours.

Nos félicitations à M. Bertok ainsi qu'à l'ensemble de ses élèves et longue vie à cette dynamique Société Musicale.

CENTRE

ALLIER

Vichy

Dimanche 8 mars 1981
Centre culturel Valéry-Labraud
Concert
donné par l'Harmonie Municipale de Vichy
sous la direction de J. Fonta

PROGRAMME

1. « Marche militaire de la suite algérienne », C. Saint-Saëns.
2. « Ouverture d'Egmont », L.V. Beethoven.
3. « Suite ballet de Dejanire », C. Saint-Saëns.
1^o Prélude.
2^o Chœur dansé.
3^o Final.
4. « Ballet des Biches », F. Poulenc. 3 mouvements :
— Chœur dansé.
— Andante.
— Presto.
5. « Fantaisie sur les Pêcheurs de Perles », G. Bizet. Cornet solo : Lucien Guyard.
6. « West Side Story », L. Berstein.

La Charité-sur-Loire

Philharmonie charitoise

La dernière assemblée générale de la philharmonie charitoise s'est tenue en présence et sous la présidence de M. Guillaume, sénateur-maire de La Charité, devant une assistance nombreuse et attentive.

M. Perrot, chef de musique, a fait le bilan d'une année de fonctionnement tant de sa société musicale que de l'école de musique. Tout d'abord, il signale que la philharmonie charitoise a assuré, durant l'année 1980, toutes les cérémonies et manifestations officielles dont deux concerts et a participé très activement aux fêtes du comice agricole. Elle a été sollicitée, à l'extérieur, pour animer diverses fêtes locales ainsi qu'une émission de télévision « Au plaisir du Samedi » le 16 août sur TF 1. Toutes ces manifestations apportent une confiance aux musiciens et une sûreté dans leur exécution, par la variété des programmes présentés. En ce qui concerne l'école de musique, une nette progression est à enregistrer, 100 élèves inscrits à la rentrée de 1980 contre 67 en 1979 dont 73 en instruments alors qu'il n'y en avait que 50 en 1979. La formation junior, de ce fait, est passée de 15 à 20 membres. M. Perrot précise que c'est dans la jeunesse que se situe l'avenir et le renouveau de la musique charitoise. Il règne, dans la société, un climat sympathique et amical qui enthousiasme les musiciens et qui provoque une participation plus active et plus régulière aux répétitions. Le nombre de musiciens de la société est ainsi passé de 35 à 45.

Ce bilan s'avère donc nettement satisfaisant et positif. Le sénateur-maire en remercie et en félicite non seulement le chef de musique Maurice Perrot, mais également son adjoint M. Allard et les enseignants M. Bernade (trompette), Maillard (tambour) et Pages (flûte).

Pour 1981, deux concerts sont déjà programmés dont le premier aura lieu le 15 mars à la salle des Fêtes de La Charité. De nombreux morceaux d'harmonie à caractère moderne seront exécutés. Également, deux formations de jeunes élèves seront présentées, une de clarinettes et une de saxophones. En outre, un duo pour clarinette (M. Perrot) et hautbois (M. Allard) accompagnés par l'orchestre, intitulé « Idylle bretonne » sera placé sous la direction de M. Georges Bardin, ancien directeur du Conservatoire de la philharmonie de Nevers et de la Société des concerts nivernais.

L'autre concert est prévu le 21 juin en l'église de La Charité au cours duquel sera

• Suite page 22

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 21

interprété, entre autres, un très beau concerto d'Albinoni, arrangé pour clarinette et hautbois avec un accompagnement d'un ensemble d'anches.

M. Perrot rappelle qu'au cours de l'automne dernier, la société avait offert à ses membres un voyage en Auvergne pour aller écouter et applaudir un concert donné à Courpière par la prestigieuse formation

de la musique de l'air placée sous la direction du colonel Devogel.

Enfin, il souligne la participation de huit élèves de l'école de musique au stage organisé à Toucy pour l'orchestre départemental junior de la Nièvre prévu pour les vacances de février.

C'est donc dans un climat de confiance que chacun des musiciens souhaite poursuivre dans la voie ainsi tracée par la Philharmonie Charitoise.

HAUTE-GARONNE

Stage départemental à Gourdan-Polignan



Grâce à la compréhension du Conseil Général de la Haute-Garonne, à l'amabilité de M. René Arnaud, Maire de Gourdan-Polignan, Conseiller Général, de M. le Proviseur du Lycée Technique et de M. le Directeur du Centre de Formation Professionnelle d'Apprentis, la Fédération Départementale des Sociétés Musicales de la Haute-Garonne a pu organiser à Gourdan-Polignan le stage annuel de formation de jeunes musiciens.

Cette commune, au cœur d'une région touristique, est déjà le siège depuis quelques années du Stage Régional, placé sous l'égide du Groupement Régional et de la Délégation Musicale Régionale.

Du 30 mars au 5 avril, trente-neuf stagiaires, encadrés par six membres de la Fédération et de l'Association Départementale des Ecoles de Musique, ont travaillé d'arrache-pied, sous la direction de M. le Professeur Dejean, à perfectionner leur talent.

Les heures de travail ont alterné avec la détente, et l'ordonnance parfaite de l'intendance a garanti un hébergement confortable et des repas abondants et variés.

Le concert de fin de stage fut une agréable récompense aux organisateurs et à la collectivité départementale.

« Marche des Gladiateurs », « Fantaisie sur l'auberge du Cheval Blanc », « Trisch-

Trasch-Polka », « Grande Sarasau de Maendel », « Fantaisie sur Porgy and Bess » et la « Marche de Rakowski » furent brillamment interprétés.

A l'issue du concert, le docteur Eugène Boyer, Vice-Président du Conseil Général et Président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Haute-Garonne, félicita chaleureusement les stagiaires et leurs maîtres, ainsi que tous les responsables à divers titres de la réussite de cette opération. Il rappela que, pour la première fois, le Conseil Général de la Haute-Garonne, outre la subvention de fonctionnement à la Fédération et à l'A.D.E.M. en nette augmentation, avait doté ce stage d'un crédit de 25.000 F, et en remercia notamment son collègue M. René Arnaud, qui l'avait soutenu pour emporter cette décision de l'Assemblée Départementale.

Après un dernier repas pris en commun, à l'issue duquel M. le Professeur Cottenet et M. le Conseiller Général Arnaud remercièrent l'ensemble des personnalités et les stagiaires. Chacun regagna son logis, avec le fervent désir de se retrouver prochainement pour les futures prestations de l'Harmonie Départementale junior.

Le Président,
Eugène BOYER.



ILE-DE-FRANCE

ESSONNE

Dourdan

Assemblée générale de la Fédération (22 mars 1981)

Pour la seconde fois, après Villabé en 1975, l'Assemblée Générale de la Fédération Musicale de l'Ile-de-France s'est tenue de nouveau dans l'Essonne le dimanche 22 mars dernier, à Dourdan, où nous avons reçu le meilleur accueil de la part de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, Sénateur-Maire, et de la Municipalité. Nos amis, Mme Grivot, Présidente de la Société Musicale de Dourdan, et Claude Romens, Directeur, avaient été les artisans de l'organisation matérielle de toutes les manifestations de cette journée.

Vers 8 h 45, au Gymnase du Parterre, Mme Grivot et Claude Romens accueillirent le Président Pin ; MM. Meissonnier, Vice-Président délégué ; Masuchetti, Secrétaire Général ; Cellier et Louet, Vice-Présidents ; Veran, Trésorier, et les autres membres du Conseil d'administration. A partir de 9 heures, ceux-ci accueillirent à leur tour les délégués des Sociétés, qui se firent inscrire sur les registres prévus à cet effet ; les Présidents et les personnes munies d'un pouvoir recevaient un bulletin de vote.

La séance de travail commença vers 9 h 30 sous la présidence de M. Paul Pin, Président de la Fédération, entouré des membres du Bureau. Elle se déroula dans un excellent climat de camaraderie et d'amitié. Le Président donna d'abord la parole à Mme Grivot, qui adressa aux délégués quelques mots de bienvenue très applaudis.

Le Président la remercia et exprima sa gratitude envers la Municipalité de Dourdan et les dirigeants de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Essonne et de la Société Musicale de Dourdan. Puis il présenta à l'Assemblée M. Neuranter, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne, qui pour la première fois assistait à nos travaux. Enfin il excusa le Colonel Charollais, auquel son grand âge n'a pas permis d'être présent.

Puis le Président présenté à l'assistance M. Pierre Costes, Délégué Départemental à la Musique pour l'Essonne, qui venait d'arriver.

Il fit part ensuite à l'assemblée de son intention, après trois mandats consécutifs, de ne pas en solliciter un quatrième. Il exprime ses regrets de quitter la Fédération, où il a reçu de tous le meilleur accueil, et il évoqua la mémoire de tous ceux qui étaient présents au Conseil d'Administration lors de son arrivée, et qui ne sont plus. Enfin il assura ses successeurs qu'il serait toujours à leur disposition pour leur donner avis ou conseils quand ils estimeront utile de s'adresser à lui.

M. Costes, après s'être excusé de ne pouvoir assister à toute la séance, remercia la Fédération, les Unions Départementales et les Sociétés pour le travail qu'elles accomplissent, à la fois sur le plan de l'enseignement et de la pratique musicale, en inculquant aux jeunes l'amour de la musique, et sur le plan de la diffusion musicale auprès du public par les concerts, festivals et concours qu'ils organisent. Il insista également sur le rôle social des Sociétés Musicales d'amateurs. Enfin il exprima au Président Pin ses regrets de le voir quitter la Fédération, après l'avoir présidée pendant neuf années et y avoir accompli un énorme travail.

La séance se déroula alors selon l'ordre du jour prévu.

Vers 12 heures arrivait M. Yves Tavernier, Président de la Commission des Finances du Conseil Général de l'Essonne. Salué par le Président et présenté aux congressistes, M. Tavernier, après avoir exprimé les excuses de M. Robert Lakota, Président du Conseil Général, dit combien l'Assemblée Départementale apprécie le travail des Sociétés Musicales d'amateurs pour l'animation des villes et villages et la sensibilisation des jeunes et du public à la musique. Il félicita les congressistes et leur dit le plaisir personnel qu'il éprouvait à se trouver parmi eux.

Quelques instants plus tard arrivaient M. Pierre Ceccaldi-Pavard, Sénateur-Maire de Dourdan, et M. Alfred Leroux, Sous-Préfet d'Etampes.

La séance se termina en leur présence par la remise de souvenirs à M. Paul Pin, Président sortant. Tout d'abord M. Massuchetti, Secrétaire Général, lui remet, au

nom de la Fédération, une magnifique médaille, frappée par la Monnaie, et représentant à l'avant Orphée domptant par son chant les bêtes sauvages, au revers une panoplie d'instruments de musique avec le rappel des neuf années de présidence de M. Pin (1972-81). Puis M. Meissonnier, au nom de tous les membres du Conseil d'administration, des Unions Départementales et de certaines Sociétés, lui remit, connaissant sa passion pour l'Art lyrique, des enregistrements intégraux de plusieurs opéras, avec les partitions correspondantes. Enfin il demanda à l'assistance de se lever et de nommer par acclamations M. Pin, Président d'Honneur de la Fédération.

Très ému, M. Pin remercia les membres du Conseil et toute l'assemblée, et les assura que son départ ne lui ferait pas oublier les amitiés nées au cours de ses années de présidence.

M. Ceccaldi-Pavard invita alors les délégués à se rassembler autour du buffet, où les attendait un apéritif d'honneur. Il leur dit combien la Ville de Dourdan était heureuse de recevoir la Fédération Musicale de l'Ile-de-France à l'occasion de cette Assemblée générale, et conclut en espérant que les délégués conserveront un bon souvenir de cette journée et en souhaitant avoir le plaisir de les revoir un jour à Dourdan.

Le Président prit à son tour la parole pour remercier le Sénateur-Maire et la Municipalité de leur aimable accueil. Puis il salua et remercia les personnalités présentes. Il rappela le rôle culturel et social des Sociétés Musicales d'amateurs et souligna que notre Fédération est parmi les plus anciennes de France. Après avoir en quelques mots esquissé la structure de nos associations, Unions Départementales, Fédérations et Confédération Musicale de France, il résuma brièvement les travaux de l'Assemblée Générale. Enfin il fit allusion aux subventions d'équipement accordées par les Conseils Régionaux à un certain nombre de Fédérations et, déplorant que l'Etablissement Public Régional « Ile-de-France » ne les ait pas encore imitées, il parla des nouvelles démarches qui vont être entreprises en commun avec la Fédération des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne et souhaita qu'elles aient plus de succès que les précédentes. Pour conclure, il remercia une fois encore M. Ceccaldi-Pavard et lui remit, en témoignage de gratitude, la Médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France.

Après quelques mots de remerciement de M. Ceccaldi-Pavard, M. Alfred Leroux, Sous-Préfet d'Etampes, tira les conclusions de cette journée. En regrettant de ne pouvoir assister au concert de l'après-midi, il évoqua tout ce que la musique peut apporter aux hommes et félicita chaleureusement les Sociétés Musicales d'amateurs du travail utile qu'elles accomplissent.

Vers 13 heures, un car municipal conduisit les congressistes au Centre « Village-Vacances-Familles », où devait avoir lieu le déjeuner. Plus de 90 convives s'y retrouvaient et firent honneur au menu. M. Tavernier, Conseiller Général, assistait au repas aux côtés du Président Pin et de Mme Grivot, Présidente de la Société Musicale de Dourdan.

Entre-temps le nouveau Conseil d'administration s'était réuni et avait procédé à l'élection du nouveau Bureau, qui est ainsi constitué :

- Présidents d'Honneur : M. le Colonel Louis Charollais ; M. Paul Pin, Directeur Honoraire à la R.A.T.P.
- Président : M. Guy Meissonnier.
- Vice-Président délégué : M. Gilbert Louet.
- Vice-Présidents : MM. Jean Cellier et Eugène Herbet.
- Secrétaire Général : M. Jean Massuchetti.
- Secrétaire Général adjoint : M. François Gauthier.
- Trésorier : M. Lucien Veran.
- Trésorier adjoint : M. Claude Romens.

Le déjeuner dura jusqu'à 15 heures, heure à laquelle le car reprit les délégués pour les ramener au Gymnase du Parterre, où avait lieu le concert. Celui-ci avait rassemblé un nombreux public, formé par les congressistes et la population de Dourdan, et au premier rang duquel on remarquait la présence de M. Ceccaldi-Pavard, de M. Tavernier, du Président Pin et du nouveau Président, M. Guy Meissonnier.

M. Massuchetti, Secrétaire Général de la Fédération, après quelques mots d'accueil aux personnalités et au public, expliqua ce qu'est la Fédération Musicale de l'Ile-de-France. Puis il présenta les Sociétés participant à ce concert.

Ce fut la Section Batterie-Fanfare de la Société Musicale de Dourdan qui ouvrit le feu en donnant une brillante démonstration de l'excellent travail accompli, depuis deux ans à peine qu'elle existe, sous la direction de Serge Aupy.

Puis ce fut le tour des Sociétés Musicales de Dourdan et La Ferté-Alais sous la baguette de Claude Romens. Au programme : Marche du Sacre du Prophète (Meyerbeer) ; Rondo du Premier Concerto pour clarinette (Weber), avec Claude Romens en soliste, le chef adjoint, Henri Pontabrier assurant la direction ; Le Bal de Béatrice d'Este (Reynaldo Hahn), et pour terminer sur une note plus moderne, Rushes (J. Cowler).

Ensuite se fit entendre l'Ensemble Vocal de Mennecy, de création toute récente, qui interpréta avec beaucoup de goût un programme très éclectique : Méli-Mélo (J. Bovet), Mon cœur se recommande à vous (Roland de Lassus), Quand mon mari vient de dehors (Janequin), Soon a will be done, negro spiritual, Vous perdez temps de me dire mal d'elle (Sermisy), La chanson de Dolly Pentraeth (E. Daniel), Le printemps (M. Fugain). En l'absence du chef, Daniel Dick, malade, ce fut un jeune choriste, Jean Philippe, qui dirigea, et fit preuve en la matière de qualités qui promettent pour l'avenir.

Et pour terminer, ce fut l'Orchestre Départemental de l'Essonne, dirigé par Gabriel Colombi. Nous entendîmes successivement : Danceries (Amiot, d'après Claude Gervaise) ; Concerto pour une voix (Saint-Preux, arrangement Delbecq), avec en soliste la trompette Alain Curatolo, de l'Union Musicale d'Epinay-sur-Orge ; enfin, pour finir dans une ambiance de concert de kiosque du début du siècle, une sélection sur Le calife de Bagdad (Boieldieu).

Toutes ces formations recueillirent de chaleureux applaudissements bien mérités. Un vin d'honneur réunit ensuite congressistes et musiciens. Et c'est vers 18 h 30 que prit fin cette journée, qui fut une belle réussite.

Encore un grand merci à la Ville de Dourdan, à l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Essonne, à la Société Musicale de Dourdan et à toutes les formations ayant participé au concert.

HAUTS-DE-SEINE

Antony (Union Départementale 92)

Un concert pour annoncer le printemps de l'Harmonie Municipale

Chaque année, le calendrier annonce l'arrivée des quatre saisons, mais de toutes, c'est le printemps le plus attendu.

Chaque année aussi, à Antony, la musique et le printemps se donnent rendez-vous pour fêter dignement et gaiement l'événement.

Fidèle à la tradition, le Grand Orchestre d'Harmonie invite tous ses amis à venir partager son plaisir.

Encore plus en forme qu'à l'accoutumée, la grande formation locale était particulièrement heureuse, après sa prestation, de céder la place à l'Orchestre d'Harmonie du Conservatoire Municipal dont le concert était placé dans le cadre du premier festival départemental de la musique.

Avec les jonquilles, des fleurs aux multiples couleurs étaient venues embaumer l'avant-scène.

De plus en plus complet, le Théâtre Firmin-Gémier arrive difficilement à contenir l'auditoire que la musique attire, mais c'est un phénomène indiscutable à Antony, la musique présentée par les formations d'harmonie intéresse et passionne. C'est une nouvelle preuve que le travail sérieux et bien fait est toujours reconnu.

Sous la baguette de Marcel Naulais, le Grand Orchestre d'Harmonie interprétait son programme.

L'ouverture du Roi l'a dit de Léo Delibes, la Danse Slave n° 2 d'Anton Dvorak et Evergreen de Guy Luybaerts.

Deux rappels successifs entraînaient deux nouvelles compositions pour le moins entraînantes : le Final d'Orphée aux Enfers et Donder and Bliksem.

Avec la distribution des fleurs et des bouquets commençait la seconde partie assurée par l'Orchestre d'Harmonie du Conservatoire Municipal.

Au cours d'une courte allocution, Mme Michon, Maire Adjoint Chargé de la Culture, souhaitait la bienvenue à M. Favart, Délégué à la Musique au Conseil Général du Département 92 et se félicitait de l'engouement provoqué par la musique à Antony.

Assistaient également à ce concert, M. Yves Wolff, Président de l'Union Départementale des Sociétés de Musique

d'Amateurs des Hauts-de-Seine et le Colonel Charollais, cette éminente personnalité de la musique, bien connue en Ile-de-France, et son épouse.

Les tambours et clairons sonnaient le Réveil de la Garde et Olivier Guion prenait la baguette pour diriger les quatre premiers morceaux du programme : Toccata de l'Orfeo de Monteverdi ; Musique Funèbre de R. Wagner ; Marche Turque de Beethoven, et New Baroque de Huggens.

Marcel Naulais reprenait la baguette pour Esquisses Médiévales de Faillenet, Petite Fleur de S. Bechet et Variations de Saint-Preux.

Tyroler Lander constituait le bis que les deux chefs dirigeaient tour à tour.

Deux formations d'excellente qualité avaient enthousiasmé un public connaisseur toujours prêt à vibrer et qui ne manqua pas de manifester son plaisir et sa joie.

Mention toute spéciale à cet orchestre de jeunes qui sut faire honneur à la confiance que les Responsables Départementaux de la Musique lui avaient accordée.

VAL-DE-MARNE

Vincennes

Le grand Gala annuel 1981 de la Musique Municipale

La « Musique Municipale de Vincennes » a donné, le dimanche 3 avril, en matinée, dans la salle des Fêtes du Centre Georges-Pompidou, le grand concert gratuit qu'elle offre, chaque année, à ses Membres honoraires. Cette manifestation a revêtu, cette fois encore, un éclat tout particulier.

Elle fut placée sous la présidence effective du Colonel Charollais, Président d'Honneur de la Fédération de l'Ile-de-France ; de M. Massuchetti, nouveau secrétaire général, et de M. Robillard, président de l'U.D.S.M. 94, ainsi que, du côté de la Municipalité, de MM. Sulter et Jobard, maires adjoints. Et c'est devant une assistance très nombreuse, dans une salle comble, où on remarquait d'éminentes personnalités du monde musical et chorégraphique, que la « Musique Municipale », présidée par Daniel Deray et dirigée par son sous-chef François Gauthier, interpréta des œuvres classiques de grands compositeurs. On entendit successivement :

- Les Cadets de Brabant, marche de Turine ;
- La Poupée de Nuremberg, ouverture de l'opéra de Adam ;
- Danses Hongroises n°s 5 et 6, de Brahms ;
- Le Calife de Bagdad, ouverture, de Boieldieu ;
- Ça ira mieux demain, de Lifermann ;
- España, suite de Valses, de Chabrier ;
- Bingo, composition moderne de Beck ;
- Del Remo, paso doble de Moncelle.

Puis, les Elèves du « Centre Chorégraphique », de Mme Odette Bonhème, dansèrent de merveilleux ballets qui ravirent les spectateurs.

La présentation était assurée par Michel Piardon.

Au cours des allocutions qui suivirent, des félicitations furent adressées aux bénéficiaires de distinctions honorifiques :

- Michel Ory, clarinetiste : plaquette de la Ville de Vincennes ;
- Robert Rabbé, trombone : médaille de la Musique Municipale.

Il est à souhaiter maintenant que, grâce à son Harmonie, les Vincennois et habitants de la banlieue est puissent assister souvent à d'aussi belles manifestations culturelles.

D. DERAY.

INDRE

Départ de M. Pacchiele, vice-président.

Nommé à Orléans, M. Fernand Pacchiele quitte le département après une collaboration musicale de plus de 25 ans.

D'abord clarinetiste à l'Harmonie Issoudunoise, il devenait Chef de cette formation, Directeur de l'Ecole Municipale de Musique d'Issoudun, Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre.

Fondateur des stages de perfectionnement de Bois-Robert, il a créé l'Harmonie Départementale Junior. M. Pacchiele dirigeait le premier concert de l'année de

cette formation, lequel avait lieu le dimanche 22 mars 1981, à la Maison du Peuple de Levroux.

Après la première partie, au cours d'une cérémonie simple mais émouvante, M. Gaultier au nom de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre qu'il préside, devait lui remettre un magnifique téléviseur offert par les musiciens du département en hommage à son action en faveur de la musique populaire.

Parmi le public nombreux, nous devons remarquer la présence de Mme Pennisard et M. Paul Robin, Maires Adjoints de Levroux, MM. Borgeais, Secrétaire de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre, Lebourg, Directeur de la Société Musicale d'Argenton, Nonin, Trésorier de l'Harmonie Municipale de Châteauroux, Bonnamy, Directeur de la Lyre Clionnaise, Prevost, Directeur des Vrais Amis de Levroux, entouré de nombreux musiciens, Hervier, Secrétaire de la Fanfare de Luçay-le-Mâle, Janvier, Sous-Directeur de la Joyeuse Valencéenne, Marchand et Selleron, Professeurs à l'Ecole Fédérale de Musique de l'Indre, etc.

M. Marchand, Sous-Chef de l'Harmonie Municipale de Châteauroux et de la Société Musicale des Vrais Amis de Levroux, succédera à M. Pacchiele à la direction de l'Harmonie Départementale Junior. Il sera secondé dans sa tâche par M. Selleron.

A l'issue du concert, un vin d'honneur offert par la municipalité de Levroux clôturait cette sympathique manifestation.

Un musicien à l'honneur : M. Albert Daugeron.



M. Albert Daugeron, Chef de l'Harmonie Municipale de La Châtre, déjà titulaire de nombreuses médailles reçues à titre purement musical, vient de se voir décorer par le Ministre de la Culture et de la

Communication la Croix de Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres. Il a aussi obtenu, lors de la dernière promotion, le grade de Chevalier des Palmes Académiques.

Ces deux décorations entièrement méritées viennent récompenser une longue carrière, toute au service de la musique. Elles lui ont été remises le 20 mars 1981 à la Mairie de La Châtre, celle des Palmes Académiques par le Docteur Tissandier, Député-Maire, et celle des Arts et des Lettres par Mme Blanc, Sous-Préfet d'Issoudun remplaçant le Sous-Préfet de La Châtre empêché.

Tous, à la Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre, connaissent M. Albert Daugeron, un de ses membres les plus éminents, chef de l'Harmonie Municipale et créateur de l'Ecole de Musique de La Châtre, Vice-Président de la Société des « Gas du Berry » de Nohant, membre du bureau de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre et du Conseil d'Administration du Groupement des Fédérations Musicales de la Région Centre.

Elevé au sein d'une famille de musiciens, M. Daugeron a développé avec goût et travail, dès son plus jeune âge, toutes les possibilités qui lui étaient offertes. C'est ainsi qu'après avoir appris le violon, il s'est mis à jouer de la trompette d'harmonie et s'est intéressé à tous les instruments, entre autres le violoncelle et la vielle.

Il est entré à l'Harmonie Municipale de La Châtre en 1929 et en a toujours été membre actif. En 1962, il a été choisi comme Chef. C'est cette année qu'il créa l'Ecole Municipale de Musique dont il est Directeur. Il forma ainsi beaucoup de jeunes qui assurent la relève des anciens. Son dévouement à la cause de la musique populaire lui a permis de grossir considérablement les effectifs de l'Harmonie de La Châtre qui compte actuellement plus de 80 exécutants.

En 1972, il a formé au sein de cette phalange un orchestre junior fort de 40 éléments de 11 à 20 ans.

Après avoir pris des cours d'harmonie, il a travaillé seul, harmonisé des œuvres. Il a composé et de ce fait a pu entrer à la S.A.C.E.M. dont il est membre depuis 1969.

C'est d'ailleurs par deux de ses compositions interprétées par les musiciens de La Châtre venus en grand nombre lui manifester leur sympathie et leur affection que se termina cette cérémonie.

La Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre, fière de l'honneur fait à l'un de ses membres, lui adresse ses sincères et chaleureuses félicitations pour ces hautes distinctions.

MARNE ET MEUSE

MARNE

Dormans

Le dimanche 5 avril 1981, la Fanfare municipale de Dormans a donné son 5° concert annuel en la salle des fêtes.

Il fut suivi avec attention par un public de mélomanes dont la moyenne d'âge, hélas ! se situait plutôt vers le troisième ; on ne peut que déplorer qu'un concert attire aussi peu la jeunesse.

C'était en effet un concert de qualité que la Fanfare nous a offert, brillamment dirigée par son chef M. Marcel Menut qui a su, par sa maîtrise, obtenir le maximum de ses musiciens. Nous avons pu apprécier particulièrement la rigueur de l'exécution qui, dans les œuvres modernes, comporte souvent des pièges dans lesquels il ne faut pas tomber, et ils ont été évités.

Ce qui nous a également été agréable à constater, c'est la justesse de l'ensemble, lequel en plus, a respecté les nuances. Cette audition, déjà excellente par elle-même, a été servie par une acoustique agréable grâce à une insonorisation bien comprise de la salle, ce que l'on ne rencontre pas partout.

On peut dire que cette prestation fut en tous points réussie et que nous sommes en droit d'attendre de la Fanfare de Dormans un concert encore meilleur, car elle nous a paru en plein progrès et digne d'une place de choix parmi les sociétés de notre région. Félicitations à tous !

Outre quatre pas redoublés qui nous ont permis d'apprécier la qualité de la batterie fanfare dirigée par M. André Villette, figuraient au programme : Lijnbaan Mars de J.-P. Laro, Estudiantina de E. Waldteudfel, Arena di Verona de J. Darling, Olandese de G. Orsomoando avec, en soliste à la clarinette Sylvain Dumay, Marcha de los Gladiadores de J.-M. Quiles, les Deux Cousins de J.-Bouchel, polka pour deux cornets avec en solistes Gilbert François et Gérard Brion, Variety Magazine de J. Darling, Die Neue Staccato Polka de R. Allmend et Fly Past de W. Hautvast.

A l'issue de la première partie, plusieurs élèves de l'école de musique de la société nous ont donné un échantillon de leur jeune talent, tout à l'honneur de leurs professeurs et de la fanfare qui prouve ainsi sa vitalité en formant des élèves.

Et cet après-midi musical se termina par le vin d'honneur traditionnel au cours duquel il fut procédé à une remise de décoration de la C.M.F. allant de la médaille de bronze à celle des vétérans avec étoile. Nos félicitations aux nouveaux promus !

Assistaient entre autres à ce concert, MM. Robert Rennepont, Maire de Dormans et Président de la Société, René Fournier, Directeur de l'Harmonie des Tonneliers d'Epervay, Michel Fournier, Directeur de la Société Philharmonique de Champagne, René Masson, Directeur de la Fanfare de Damery, et Gabriel Gillain, Vice-Président de la Fédération Musicale de Marne et Meuse.

MIDI

AUDE

Castelnaudary

Avec les Sans Soucis

C'est dans une salle copieusement garnie, que M. Jean Dupuy, Président de l'Union Musicale des Sans Soucis, a présenté les vœux pour l'an nouveau à tous les membres de la société et à leurs familles, le mardi 27 janvier.

S'adressant personnellement à tous les exécutants, il a demandé que les Sans Soucis aillent toujours de l'avant, rehaussant ainsi le prestige qu'ils ont déjà acquis.

M. Bernard Grimaud, le jeune et sympathique directeur, a présenté le calendrier déjà garni des futures sorties extérieures, à savoir : 2 mai 1981, animation avec FR3 ; 17 mai, festival à La Grand-Combe, à l'occasion du 59° Congrès de la Fédération du Midi ; 21 juin, Congrès départemental à Sigean ; 30 août, participation aux grandes fêtes de Sète.

A ces sorties, s'ajoutent tous les services de Castelnaudary : Congrès des Anciens combattants et prisonniers de guerre, fête locale, 14 juillet, animations dans les divers quartiers.

• Suite page 24

médailles aux majorettes et musiciens et, entre autre, la médaille d'honneur de la Fédération aux jeunes Roussel et Vézinet ; ensuite, M. Galtier reçut la médaille de la Confédération des mains de M. Galy qui lui transmettait les félicitations de M. Sarzi, Président Fédéral.

Un vin d'honneur clôtura cet après-midi dans une ambiance joyeuse et animée à laquelle prirent grande part nos amis de la « Banda les Glycines », de Nissan.

Lansargues

Union Musicale, bilan 1980

L'Union musicale de Lansargues, placée sous la direction de Jean Castan et sous la présidence de Henri Estève, a une très grande notoriété dans le département de l'Hérault. Forte de ses quarante musiciens lansarquois, elle se manifeste souvent dans le courant de l'année, au grand plaisir de la municipalité et de la population qui aime sa musique.

C'est ainsi que son premier concert de l'année 1980 eut lieu le 1^{er} mai sur la place publique Saint-Jean, ce concert de printemps connut un grand succès par les œuvres qui furent exécutées avec : 1^o Vienne reste Vienne, allégo. 2^o Dans le vent avec Adamo. 3^o Ambiano paso double de haro. 4^o Chanson des rues, fantaisie sur des airs connus. 5^o Santiago, valse espagnole. 6^o « Les Cigalons », marche provençale.

Le samedi 7 juin eut lieu le deuxième concert dans la salle du foyer municipal, ce concert qui fut musical et théâtral fut offert aux nombreux membres honoraires et bienfaiteurs. L'harmonie interpréta : 1^o Vienne reste Vienne, allégo, marche de Schranel. 2^o La Mascotte, ouverture, audran. 3^o Les deux cousins, polka pour deux trompettes, solistes : MM. André Simien et Jean Polge. 4^o Sur un marché persan de Ketelbey. 5^o Santiago, valse espagnole de Corbin.

Extraits de « la Veuve joyeuse », de F. Lehar et de « la Périchole », d'Offenbach, par les élèves de la classe de chant du conservatoire de Sète.

Quatorze saxophones, solistes : MM. Mélas Michel, Layralle Laurent, Pailhès Jean-Claude et Mlle Dubois, qui interprétèrent : « Menuet du printemps », de Beethoven, « Chanson de la grand-maman », de Pierné et Lonbonberry Rish, méloody, ce quatuor obtint un très gros succès.

« Divertissement », trio pour deux clarinettes et un saxophone interprétés par Mlle Josy Dubois, Jean-Claude Pailhès et Philippe Delmas.

Pour terminer cette brillante soirée, une pièce de théâtre en un acte de Courteline « la Peur des coups » par les élèves de la classe d'art dramatique du conservatoire de Sète.

Ce journal est diffusé à 15.000 exemplaires alors que nos sociétés regroupent environ 600.000 musiciens.

Nous demandons à nos Fédérations de le diffuser plus largement afin que nous puissions atteindre au moins

30.000 LECTEURS !

Le samedi 28 juin, l'Union musicale avait réuni dans la salle du Foyer municipal, toutes les familles et tous les membres de l'Union musicale ainsi que les membres honoraires et bienfaiteurs pour assister à la projection de deux films parlants. Le premier concernait le voyage des musiciens de l'Union musicale à Dossenheim (Allemagne), avec un arrêt à Riquewir, village alsacien où les musiciens prirent le repas du midi et ensuite l'arrivée à Dossenheim, avec la brillante réception des personnalités officielles.

Le second film était celui du grand festival international organisé à Lansargues, les 2, 3 et 4 juin 1979, par l'Union musicale, où les assistants purent se reconnaître avec musique et majorettes pour la sortie en Camargue, la Grande-Motte, mais le clou de ce festival fut le dernier dîner où rien ne manquait, surtout le bon vin du pays et où la Péña lansarquoise était venue pour jouer des airs de fête inoubliables.

Le 14 juillet, suivant la tradition, l'Union musicale assura la retraite aux flambeaux jusqu'aux arènes ou avaient lieu les traditionnelles festivités.

Le 11 novembre, cérémonie devant le monument aux morts.

Ainsi se termine l'année musicale 1980 en se donnant rendez-vous à la rentrée prochaine avec de nouvelles et intéressantes sorties.

PYRENEES-ORIENTALES

Perpignan

Union départementale des sociétés musicales des Pyrénées-Orientales

Les sociétés musicales et chorales, ayant leur siège dans le département des Pyrénées-Orientales et affiliées à la Fédération du Midi et à la Confédération Musicale de France, ont tenu l'Assemblée générale statutaire de leur Union départementale sous la présidence de M. Michel Peus, vice-président de la Fédération du Midi, membre du conseil d'administration de la Confédération Musicale de France.

Les débats ont été dirigés par M. Michel Peus, qui avec le concours de M. Jean-Pierre Roigt, son adjoint au bureau fédéral, a passé en revue les problèmes d'ordre administratif et d'ordre financier qui sont journellement posés aux dirigeants des sociétés : gestion, ressources, subventions, récompenses aux musiciens, stages et examens d'élèves, assurances, relations avec la S.A.C.E.M., etc.

Il a été admis que pour le dimanche 10 mai 1981 les sociétés auront leur rassemblement annuel à Saint-Laurent-de-Cerdans, la candidature de la ville d'Ille-sur-Têt étant retenue pour la réception du rassemblement départemental l'année suivante.

M. Peus a procédé à la remise aux délégués des sociétés des instruments et du matériel musical qui a pu être acquis au moyen de la subvention accordée par le conseil régional, instruments et matériel dont la remise officielle avait été faite aux délégués départementaux le 6 octobre 1980, au Palais des Congrès de Béziers.

Avant de se séparer les délégués ont maintenu en fonctions le bureau de l'union départementale ainsi constitué : Président : M. Michel Peus, assisté des présidents des sociétés fédérées : trésorier : M. Albert Sinote, assisté de M. Louis Sibuide ; secrétaire : M. André Moureaux.

Etaient représentés à l'assemblée générale : l'Harmonie municipale de Perpignan, la Batterie Sainte-Cécile à Ille-sur-Têt, le Réveil Laurentin de Saint-Laurent-de-Cerdans, la Batterie-Fanfare de Céret, la Clique de Vinca, la Clique Harmonie d'Elne, les Majorettes d'Elne, l'Estudiantina d'Ille-sur-Têt, l'Orchestre d'accordéons de Perpignan, la Lyre Roussillonnaise de Rivesaltes, les Majorettes de Rivesaltes, l'Orphéon de Rivesaltes, le Jovent del Monastir de Saint-Estève, la Batterie-Fanfare de Saint-Estève, l'Union musicale de Maury, les Cantayres Catalans de Perpignan.

Ille-sur-Têt

Concert de la Batterie-Fanfare Sainte-Cécile

Le public était venu nombreux pour assister au concert de la Batterie-Fanfare Sainte-Cécile. Parmi l'assistance on notait les présences de : M. Mestres, M. Ballis, M. Belluch, adjoints au maire représentant Mme Pla-Justafre retenue chez elle par sa santé défailante, ainsi que de nombreux conseillers municipaux, de M. Michel Peus, président départemental des Sociétés Musicales et Directeur de l'Harmonie Municipale de Perpignan entouré de représentants des Associations musicales d'Ille-sur-Têt dont M. Charles Laffon, le compositeur Catalan bien connu.

CHEFS DE MUSIQUE !

des prix

EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYALE ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	680	900
CORNET, si b	775	1 050
BUGLE, si b	900	1 190
ALTO, mi b	1 420	1 840
BARYTON, si b	1 795	2 360
BASSE, si b à 4 pistons	2 415	3 200
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable	7 800	9 900
TROMBONE à coulisse	925	1 280
TROMBONE à pistons	1 925	2 750

LAQUES OR CLES CHROMEES

SAXO SOPRANO, si b	2 200
SAXO ALTO, mi b	2 310
SAXO TENOR, si b	2 530
SAXO BARYTON, mi b	4 950
CLARINETTE, si b super ébène	990
GRAND FLUTE argenté plateaux pleins	970



Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9 rue d'Algérie, LYON

Tél. : (7) 828-44-22

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE

Les organisateurs avaient bien fait les choses ! La charmante Yvette Darné présente le concert d'une façon particulièrement brillante, et, sur scène alignée impeccablement la batterie Sainte-Cécile, sous la direction de M. Saboureau et du sous-chef M. Tardy, interpréta un très beau programme. Nous notons : « Clairons favoris », « En avant les jeunes », « les Capucins », « Sous mon beau clocher », « Fantaisie » qui obtint un gros succès ainsi que sous l'orme, etc. La qualité de cette prestation fut souvent soulignée par de longs applaudissements bien mérités.

Le travail de M. Saboureau et de son équipe est payant, des jeunes sont là pour la relève ! La musique à Ille-sur-Têt prend droit de cité, bravo et merci à la Batterie-Fanfare Sainte-Cécile !

Un repas amical devait réunir les acteurs de ce beau concert avec de nombreux chants et de belles histoires... n'est-ce pas M. Mestres ?

NORMANDIE

Mémento

Vendredi 29 mai, Brou (Eure-et-Loir), Festival.

Samedi 13 juin, Caen, Théâtre municipal à 21 heures, concert par l'Harmonie « La Fraternelle » de Caen. Direction : André Bellis.

Dimanche 14 juin, Lisieux, Cathédrale Saint-Pierre à 16 heures, Festival de Chant Choral « Mozart, Vivaldi... ».

Mardi 30 juin, Caen, église Notre-Dame, l'Oratorio et l'Orchestre de Chambre de Caen, Direction : Jean-Pierre Dautel. Haydn, Symphonie « La Passione », « Les Sept dernières paroles du Christ ».

MANCHE

Cherbourg

C'est le 7 décembre dernier que l'Union Lyrique Municipale a donné son traditionnel concert Sainte Cécile. Cette manifestation musicale toujours très attendue, car on sait qu'elle est toujours d'un excellent niveau, était réhaussée par la présence de M. J.-P. Godefroy, maire de Cherbourg, de M. Darinot, député et de M. Allix, président de l'Union Lyrique.

Une assistance record avait pris place au théâtre municipal lorsque M. Maurice Caens, chef d'orchestre, et ses cinquante-cinq musiciens apparurent sur la scène pour interpréter un programme de qualité axé sur un thème : la musique de film.

Sortant des sentiers battus, l'Union Lyrique a effectué pour cela un laborieux travail de recherche. Ce fut passionnant pour Maurice Caens et ses musiciens et finalement très intéressant pour le public qui retrouva ainsi quelques airs bien connus.

En première partie, musiciens et chef s'en donnèrent à cœur joie en interprétant « Le Jour le plus long » (P. Anka) ; « La Guerre des Etoiles » (J. Williams), « Un Festival Italien » (G. Osser) avec Summer-time in Venice, « la Stada et Anema e core ». En fin de première partie le public apprécia une sélection des principaux airs du film « Les parapluies de Cherbourg » (Michel Legrand) qui raviva des souvenirs vieux de 17 ans.

La seconde partie, tout aussi applaudie que la première, permit d'apprécier une délicate sélection de « West Side Story » de L. Bernstein, suivie d'une fantaisie sur trois thèmes célèbres de Charlie Chaplin : « The Modern times », « Limelight » et « South American ». Le concert devait se terminer par l'interprétation très délicate de « Concerto de Varsovie » de R. Addinsell par Geneviève Diudonné auquel le public réserva une longue ovation.

Ce fut assurément une très bonne fin d'après-midi pour les auditeurs, fiers de leur harmonie municipale.

Saint-Lô

Concert de printemps avec la participation des chorales de l'Ecole Municipale de Musique.

Pour son deuxième concert au pupitre de direction de l'Harmonie Municipale, Pascal de Saint-Jores n'avait ménagé ni son temps ni sa peine pour que la préparation soit bonne.

Il en a été magistralement récompensé, comme d'ailleurs les ensembles qu'il dirigeait, car un public très nombreux remplissait le théâtre Roger-Ferdinand, le mardi 31 mars 1981, à 20 h 45.

• Suite page 26

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Le programme de ce concert débutait avec la Marche extraite de « Tannhäuser », de Richard Wagner, qui permettait à l'Harmonie de se faire entendre seule, de créer l'ambiance. Le premier accueil du public était de bon augure.

C'était ensuite le tour d'une soixantaine de petits enfants de prendre place derrière les musiciens pour chanter avec entrain, et aussi bien en mesure, le chœur des Gamins, tiré de l'opéra « Carmen », de G. Bizet. C'était aussi leur tour d'être récompensés par de chauds applaudissements.

Après le retrait en bon ordre des enfants, la chorale des adultes venait prendre place avec l'Harmonie. Ensemble, ils interprétaient le Chœur des Esclaves, extrait de « Nabucco » de Giuseppe Verdi. Cette œuvre, très connue, était très appréciée.

« Fantaisie », pour piano, chœur et orchestre, de Ludwig Van Beethoven terminait cette première partie. Au piano, prenait place Colette Astruc, premier prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris et professeur à l'École de Musique. L'interprétation de cette œuvre permettait d'apprécier à la fois la virtuosité de la pianiste et la parfaite coordination des ensembles chorale et harmonie. C'est un roulement très prolongé d'applaudissements qui saluait cette interprétation.

L'Harmonie Municipale s'était réservée la deuxième partie de ce programme au cours de laquelle elle interprétait tout d'abord une fantaisie sur « la Vie Parisienne », de Jacques Offenbach. Venait ensuite un arrangement sur l'Opéra « Porgy and Bess », de Georges Gershwin.

Elle terminait avec des extraits de la très belle comédie musicale « West Side Story », de Léonard Bernstein.

Terminer était beaucoup dire car, pour répondre aux rappels du public, elle reprit le galop de « la Vie Parisienne », de nouveau longuement applaudi.

Quelles conclusions tirer de ce concert sinon qu'il a permis de constater une fois de plus que le travail est productif et que le succès remporté en est la récompense.

Il convient d'associer à ce succès Nancy Chamussy, professeur de chant à l'École Municipale de Musique, qui a œuvré avec Pascal de Saint-Jores à la préparation des chœurs.

Les membres de l'Harmonie se sont remis au travail pour des prestations d'un autre genre. Ils iront, en effet, porter la musique chez les auditeurs au cours de concerts dans différents quartiers. C'est encore une façon d'apporter l'animation dans la cité.

CALVADOS

Lisieux

M. André Ameller, Président de la Confédération Musicale de France, a présidé l'audition des élèves de l'École Municipale de Musique.

On serait tenté d'écrire que la valeur n'attend pas le nombre des années pour les élèves de l'école municipale de musique de Lisieux.

Ils donnaient le 28 février leur concert annuel, dans la salle des sports de la Maison des Jeunes et la qualité de leur prestation fut telle qu'elle s'est hissée à la hauteur des meilleures formations. Certes, il reste des progrès à réaliser, certes, ce ne sont encore que des élèves, mais chez beaucoup d'entre eux, on sent poindre déjà les musiciens de talent qu'a déjà formés, en grand nombre, cette école de musique.

Ce véritable concert — il y a peu de temps encore on l'eût simplement qualifié d'audition — coïncidait avec le 25^e anniversaire de l'école de musique de Lisieux. Il y aura, en effet, un quart de siècle, à la prochaine rentrée que l'école de musique ouvrira ses portes pour la première fois. Pour certains de ses promoteurs, s'ils vivaient encore, ils pourraient être légitimement fiers d'avoir combattu pour sa création et d'avoir finalement obtenu que la Ville de Lisieux se dote des moyens nécessaires à la propagation populaire de la musique. De cette école, aujourd'hui fréquentée par plus de 700 élèves, sont sortis des premiers prix de conservatoire. Voici quelques années, elle a été agrée deuxième degré par le ministère de la Culture. Aujourd'hui, on a demandé son élévation au rang d'école nationale et la ville met tout en œuvre pour que, si ce classement intervient, elle puisse fonctionner dans un cadre digne d'un tel établissement culturel, en aménageant l'ancien hôtel du Haut-Doyenné, un bâtiment du XVIII^e siècle, classé monument historique.

Pour cette soirée musicale exceptionnelle — qui mériterait mieux que le gymnase de la M.J.C. — un public extrêmement nombreux se pressait, à tel point qu'il a été difficile de l'accueillir en totalité dans la salle. Elle était présidée et pour la première fois depuis sa création, par M. André Ameller, Président de la Confédération Musicale de France, membre du Conseil Supérieur de la Musique qui avait à ses côtés, M. André Petit, Président de la Fédération Musicale de Normandie, Secrétaire Général de la Confédération Musicale de France ; M. Kleinclauss, premier adjoint au maire de Lisieux qu'il représentait ; Mme Adam, adjoint et plusieurs conseillers municipaux. Tous les professeurs de l'école de musique étaient également présents, autour de leur directeur, M. Muckensurm.

Cette soirée musicale, à laquelle ont participé environ 350 élèves parmi les plus talentueux, a demandé de la part de tous un énorme travail de préparation pour lui donner tout le lustre qui sied à pareille manifestation artistique. Professeurs et élèves y ont notamment consacré toute la semaine des vacances scolaires de février. Mais ils n'ont certainement pas dû le regretter au moment où la salle, enthousiaste, a fait une véritable ovation à quelques-unes des meilleures interprétations.

Ce fut le cas, notamment, pour la prestation de l'harmonie des élèves qui interpréta la « Petite Sérénade » de Serge Lancel, mais aussi « Gorak » de Katchaturian, sous la direction de M. André Petit, et qui fut spontanément bissé par toute l'assistance. Il en alla de même pour le final auquel participaient 200 exécutants, menés de main de maître par M. Muckensurm. Il est vrai qu'il s'agissait d'une œuvre de Beethoven particulièrement populaire mais pas pour autant facile, la fameuse « Ode à la joie », extraite de la IX^e Symphonie. C'est en affrontant de tels chefs-d'œuvre que l'on peut mesurer le chemin parcouru par l'ensemble des élèves et le public ne s'y trompa pas.

Il ne faudrait pas, pour autant, passer sous silence les prestations des diverses formations constituées au sein de l'école. Le démarrage en « Fanfare » de La Lande, par l'ensemble de cuivres sous la direction de M. Antoine, laissa pressentir une brillante soirée. Aussi ne peut-on qu'englober dans le même hommage « Rondeau » de Rameau et « Western Frontier », une pièce de folklore par les élèves des classes de violon, alto, violoncelle et contrebasse ; « Contrepoint » extrait de « l'Art de la Fugue » de J.-S. Bach, par la classe d'ensemble de cuivres ; « Pièce à cinq voix » de Gastoldi et « Marche » de Weber, par les classes de trompette, cor et trombone ; une « polka » de Smetana, extraite de « la Fiancée vendue » par un ensemble bois et cors et puis, aussitôt avant l'apothéose de la soirée « Sarabande » de Haendel et « Deux pièces » de Bela Bartok par les classes de flûte, hautbois, clarinette, basson et saxophone.

Au cours de l'entracte, M. Kleinclauss, au nom de la municipalité, ne manqua pas de féliciter les jeunes interprètes, mais aussi leurs professeurs et le directeur de l'école, qui manifeste ainsi une belle vitalité et qui justifie les efforts qui sont faits en sa faveur. Il ne manqua pas non plus de remercier de sa présence le président de la Confédération nationale. De son côté, M. Ameller dit combien il avait été charmé par ce qu'il venait d'entendre et qui militait en faveur du développement de l'apprentissage de la musique en France. Nous nous battons pour lui donner toute la place qui lui revient. Je constate qu'à Lisieux elle a largement acquis son droit de cité, ce qui est tout à l'honneur de la ville.

EURE

Evreux

Concert de l'Harmonie municipale

Bravo ! Cent fois bravo pour ce concert de printemps donné par l'Harmonie Municipale, dimanche après-midi au théâtre.

Qualité et variété ont marqué ce concert qui, encore une fois, fut la démonstration des progrès de cette formation. Placés sous la direction de Gérard Aubin, les musiciens de l'Harmonie Municipale ont fait la preuve à la fois de virtuosité et de musicalité. De plus, que ce soit Cléret à la clarinette, J. Nivet au trombone, B. Lecœur au xylophone ou R. Sainc à la trompette, cette formation a montré qu'elle comprenait des musiciens de haut niveau capables d'assurer un pupitre de soliste avec brio. Enfin, nous accorderons une mention toute spéciale à Gérard Aubin qui quitta le pupitre de chef d'orchestre pour rejoindre le clavier de piano et interpréter un magnifique concerto de Grieg, sans faille. Mais, direz-vous, Gérard Aubin au piano, qui dirige donc l'orchestre ? Eh bien, nous vous

le donnons en mille : Michel Devilliers, le chef du New Historic Jazz Band. Le monde de la musique est petit, non ?

EURE-ET-LOIR

Mainvilliers

Le jeudi 18 décembre avait lieu à la salle des fêtes un concert offert par l'harmonie municipale, sous la direction de M. Gilbert Millochau, assisté de M. Alain Visseault, son adjoint.

Au programme : « Le tambour Maître », P.-B. Bisselink ; « Américain Patroll », L. Delbecq ; « La marche des Bonnets à poil », F. Furgot ; « La Portenita », G. Popy ; « Joyeuse parade », J. Viegler ; « Les deux cousins », R. Fayeulle, (solistes M.-G. Millauchau et A. Visseault) ; « Dixieland Balhazar », Cower ; « Saint Cyr », J. Alezard.

A l'entracte des diplômés de la Fédération de Normandie et d'Eure-et-Loir avaient été remis aux élèves de l'École de musique.

Dans la salle on remarquait la présence de M. Charpentier, Maire de Mainvilliers, MM. Hermeline, Baudin, Voisin, adjoints, ainsi que du Capitaine B. Delli, chef de la musique de l'air au Bourget, qui, pour marquer sa sympathie envers la société, a accepté de prendre la baguette pour diriger une œuvre du programme.

ORNE

Alençon

Un concert exceptionnel par l'Orchestre de Chambre.

Pourquoi ne pas le dire ? Il y avait longtemps qu'un concert d'une telle qualité n'avait été donné à Alençon.

Le public, heureux d'entendre des musiciens connus et appréciés, était venu nombreux, notamment les jeunes de l'École de Musique (et les anciens élèves) le 15 mars 1981, à l'église Saint-Pierre-de-Monsort d'Alençon.

On se retrouvait entre amis, dans une totale communion. Un véritable échange, les uns donnant de tout leur cœur, les autres, particulièrement réceptifs, s'ouvrant à la musique.

La qualité du silence (entre les mouvements) disait assez l'intérêt et l'émotion du public.

Le programme avait toutes les qualités pour plaire : varié, aéré et court.

La musique ne se mesure pas à la durée ni à l'intensité sonore, mais à la qualité. Elle est faite pour « toucher le cœur des hommes ». C'est ce qu'ont essayé de faire ces musiciens sans prétention, entraînés par la baguette précise et efficace de Benoît Sarelot, heureux de jouer ensemble et de faire partager leur joie.

Ils y sont parvenus, dès le début de la Sérénade nocturne en ré majeur de W.A. Mozart, si pleine d'allégresse, de jeunesse et de lumière.

Ce fut ensuite un vibrant hommage que Françoise Marzorati à la flûte et tout l'orchestre rendirent à G.P. Telemann pour son tricentenaire (il est né le 14 mars 1681).

Cette « Suite en la mineur » exige à la fois une solide technique et une grande musicalité de la part du soliste, une présence attentive mais discrète de la part de l'orchestre, magistralement mené par le jeune chef.

Le public fit à Françoise Marzorati une longue et vibrante ovation.

La seconde partie débutait avec un concerto inédit pour trombone, édité seulement en 1963, après deux siècles d'oubli. La personnalité et la notoriété du soliste, Guy Ferrand, étaient un gage de réussite. Grâce à lui, nous avons fait une intéressante découverte. Malheureusement, nous sommes restés sur notre faim, ce concerto ne comportant que deux mouvements.

La sonorité chaleureuse du trombone, merveilleusement exploitée par Guy Ferrand (notamment dans la cadence), la composition de l'orchestre comportant, outre les instruments à cordes, deux flûtes et deux cors, donnent à cette œuvre un relief et une couleur particulière.

Pour terminer, nous écoutons « les Dix Pièces faciles », de Bartok. Pas si faciles que cela, ces pièces très colorées, très rythmées, très dansantes, très chantantes, que l'Orchestre de Chambre entenda avec infiniment d'entrain et de sensibilité sous la baguette (magique) de Benoît Sarelot.

Les applaudissements furent tels qu'après trois rappels l'Orchestre de Chambre donna en « bis » l'ARIA de la Suite en Ré de J.-S. Bach, terminant ce magistral concert dans la sérénité et la paix.

SEINE-MARITIME

Caudebec-lès-Elbeuf Tourville-la-Rivière

Pour une première à Tourville-la-Rivière, la réalité a largement dépassé les prévisions et, en ce vendredi 3 avril 1981, c'est devant une salle comble présidée par M. Lalmant, Maire de Tourville et M. Merrey, Maire de Sotteville-sous-le-Val, ainsi que de nombreux conseillers municipaux, que l'Orchestre Symphonique de l'agglomération elbeuvienne, dirigé par Jean Letellier, ouvrait son concert avec l'ouverture de l'Enlèvement au Sérail de Mozart. Dès la fin de ce morceau, le contact était établi entre le Public et l'Orchestre. Puis, ce fut à Mme Huguette Havel, flûtiste et soliste de l'orchestre, de nous charmer avec ce si ravissant menuet de Paderewski. Le Grand Concerto en si bémol majeur de Haendel fut accueilli avec ferveur par le public. Cette première partie se termina avec la Sarabande et Rondeau, de J. Mouret. Après l'entracte, l'O.S.A.E. interpréta l'Allegro en Ut de Mozart, puis dans un tout autre style la célèbre Valse Triste de F. Chopin qui permit aux cinq violoncellistes de faire entendre les voix graves et humaines de leurs instruments.

Il y aurait beaucoup à dire sur la Symphonie 101 en ré majeur de J. Haydn dite « la Pendule » ou « les Heures », le menuet est charmant, quant au final c'est un vrai festival de notes pour les violons.

Pour terminer cette soirée, Jean Letellier avait choisi une œuvre de caractère « la Marche Turque » en la bémol, de Moussorgski, dans laquelle MM. Loïc Quingouain et François Lemonnier, trombonistes, ainsi que MM. Alain Bouhier et Jacques Roussel, trompettistes, purent faire apprécier la qualité de leurs talents et sonorités.

Le concert était donc terminé mais les chaleureux applaudissements du public ne cessèrent qu'avec l'exécution en bis de cette marche de Moussorgski. La présentation des œuvres par Mme Lavaine fut très appréciée par l'auditoire.

M. Lalmant prenait la parole pour remercier chaleureusement M. Letellier et ses cinquante-cinq musiciens. Il fut convenu, d'un commun accord, que l'Orchestre se reproduirait en 1982 à Tourville.

Ensuite, les musiciens furent conviés à un vin d'honneur au cours duquel la sympathie et l'amitié furent la suite logique de cette soirée musicale.

Jacqueline Alioli, mezzo-soprano, et Daniel Delarue, contre-ténor, firent preuve de leurs remarquables possibilités vocales et de leur sensibilité dans la « Mélodie Botschaft » de Brahms, « l'Invocation à Venise » d'Offenbach et le merveilleux « Duo des Chats » de Rossini.

Autres solistes très applaudis, Jacques Roussel et Alain Bouhier très brillants dans la première suite pour deux trompettes et orchestre de J. Mouret. Michel Denarest démontrait une fois de plus son talent de clarinetiste dans « Réverie » de Vieux Temps.

L'O.S.A.E., pour sa part, mettait en évidence sa cohésion, la rigueur et la finesse de ses interprétations de plus en plus déliées, souples, subtiles et sensibles, notamment dans l'ouverture de l'Enlèvement au Sérail de Mozart et dans le Menuet et le final de la Symphonie 101 en ré majeur de Haydn.

Sans oublier l'osmose parfaite entre l'orchestre, les solistes et les chorales dont la réunion donnait une superbe ampleur aux « Bateliers de la Volga » et à « Kalinka ».

Un grand bravo aux choristes, à l'Abbé Boissel, directeur de la Chorale de la Saussaye, à M. Faler, professeur au C.E.S. Arthur-Rimbaud, et à Mmes Alioli et Lecomte, professeurs du collège du Mont Talbot.

Dieppe

Le renouveau de la Musique Municipale de Dieppe avec des solistes de classe.

Le 25 janvier dernier, la musique municipale de Dieppe, en sommeil par manque d'effectif, a présenté un concert sous la direction de son nouveau chef, Claude Dantigny.

Cet après-midi musical, auquel participaient plus de 60 musiciens devant un public très abondant, et des responsables de la municipalité dieppoise, fut un succès sur le plan musical.

Le nouveau chef avait composé un programme très détaillé comprenant en dehors des œuvres de Scoto, et de Robert Clerisse, de nouvelles productions très attrayantes, telles Vastenavond-Musiek de Van Lijnschooten. Dansas Folcloras De Ceessvlak et Jamaican-Folk - Suite de L. Walters.

La partie solistes fut un des meilleurs moments de cette séance, en effet le nouveau chef avait fait appel à trois de ses meilleurs amis, pour l'exécution d'un concerto pour deux clarinettes et piano interprété par MM. Jacques Lepicard et Rémy Delette, clarinettes, chacun premier prix du conservatoire de Rouen, et Marie-Sabine Duprey, 1^{er} prix du conservatoire de Versailles.

Grâce à cette belle prestation, ainsi qu'à l'accueil favorable reçu de toute part et par les solistes et par l'harmonie renouvelée, la musique municipale de Dieppe peut envisager l'avenir avec confiance et souhaite reprendre sa place dans les belles sociétés du département.

Deville-lès-Rouen

Brillante soirée musicale de l'Orchestre Symphonique.

Le samedi 14 mars dernier, l'Orchestre Symphonique de Deville offrait sa seconde soirée musicale de la saison au centre culturel Voltaire, devant un public nombreux et attentif. Comme de coutume, M. Michel Cozette, Maire de Deville, honorait de sa présence cette manifestation musicale de haute qualité. On remarquait également la présence de nombreux conseillers municipaux.

Rémy Métayer, le jeune et dynamique Directeur de l'O.S.D. avait composé avec bonheur un programme de choix dont la variété pouvait répondre aux goûts les plus divers du public.

Ce programme débutait par la brillante « Marche Militaire Française » extraite de la Suite Algérienne de Camille Saint-Saëns.

Faisait suite une célèbre ouverture de Rossini « l'Italienne à Alger », qui fut enlevée avec brio. La première partie du programme se terminait avec l'importante Suite ballet de Tchaïkovsky, intitulée « Casse-Noisette », comprenant successivement : Marche, Danse Russe, Danse Arabe, Danse Chinoise, Danse des Mirions et Valse des Fleurs. Cette musique russe, très haute en couleurs, remporta un beau succès auprès du public qui ne ménagea pas ses chaleureux applaudissements.

La seconde partie débutait par « la Marche des Fiançailles de Lohengrin », de Richard Wagner ; les auditeurs purent apprécier particulièrement les cuivres (cors, trompettes et trombones) qui sonnèrent de tout leur éclat dans cette page musicale très brillante.

Puis ce fut le tour de Maurice Métayer, directeur honoraire de l'O.S.D. de prendre la baguette pour conduire d'abord deux extraits de l'opéra très connu « Faust », de Charles Gounod : la Valse et le Chœur des Soldats. Une très délicate composition de J. Strauss faisait suite avec « Annen Polka ». La prestation de Maurice Métayer se terminait par deux « Danses Hongroises », de J. Brahms, aux accents tour à tour tendres et fougueux.

Rémy Métayer reprit la baguette pour terminer la soirée avec la populaire ouverture de Suppé « Poète et Paysan » où le violoncelle solo de Eric Bluhm fut très remarqué ; les applaudissements nourris et prolongés du public enthousiasmé nécessitaient le « bis », encore très applaudi.

Mentionnons que le programme était présenté et commenté par Christine Pignioque sur des textes de Hervé Brunot.

Signalons les prochaines prestations de l'O.S.D., samedi 25 avril, à 20 h 45, en l'Eglise Saint-Pierre de Deville, et mercredi 27 mai, à 21 heures, au Centre Culturel Voltaire.

Elbeuf

Concert à la collégiale de la Saussaye.

Le vendredi soir 6 février 1981, la nef de la collégiale de la Saussaye était archi-comble pour le concert donné par l'Orchestre Symphonique de l'agglomération elbeuvienne et par la Chorale de la Saussaye.

Un profond moment musical dans un lieu où l'esprit de la musique peut, grâce à une remarquable acoustique et à un superbe cadre de pierres voûtées, souffler un vent d'éternité, de pérennité.

Devant un public très réceptif, l'O.S.A.E. sous la baguette de Jean Letellier interprétait en première partie l'ouverture de l'Enlèvement au Sérail de Mozart, le Grand Concerto en si bémol majeur de Haendel avec un solo de hautbois, vibrant et souple de Daniel Dehais et Trumpet Sune and Air de Purcell. Une mise en sons et en émotions qui enlevait l'adhésion des auditeurs.

Mme Lavaine, après avoir brillamment présenté la première partie du programme, commentait la deuxième qui débutait par un Oratorio de Giordani, interprété par l'O.S.A.E. pour se poursuivre par un récital de la Chorale de la Saussaye, laquelle avec nuance et une parfaite cohésion nous donnait : Dieu vous accueille, le Choral Final de la Passion selon Saint-Jean, de Bach.

Ensuite, l'O.S.A.E. et la chorale s'unissaient dans des œuvres de Mozart « Ave verum Corpus », Bach, Choral, Extraits de la Cantate 147 — pour terminer par Finlandia de Sibelius : une œuvre parfois haïchée, grandiose, enlevée avec vigueur, qui correspond bien au style de l'auteur.

L'O.S.A.E. dut bisser ce morceau de grande et forte musique.

L'Orchestre Symphonique de l'agglomération Elbeuvienne en l'Eglise de Caudebec.

Une semaine après avoir remporté un brillant succès en la Collégiale de la Saussaye, l'O.S.A.E. qui décidément se dépense sans compter (et nul ne s'en plaindra...) donnait un concert, vendredi soir 17 février 1981, en l'Eglise de Caudebec.

L'O.S.A.E. sous la baguette de Jean Letellier proposait un programme fort bien composé, riche et varié, qui permettait à cet ensemble en constants progrès de démontrer une fois de plus sa cohésion et aux solistes Daniel Dehais (hautbois), Michel Demarest (clarinettiste) et Alain Bouhler (trompettiste) de faire preuve de leur talent, de leur sensibilité, de la vérité de leur interprétation. L'esprit des plus grands soufflait dans la nef de l'Eglise : Mozart (l'Enlèvement au Sérail), Haendel (Grand Concerto en si bémol majeur), Bach (Cantate 147), Saessola (Britannicus), Corelli (Sarabande), Vieux Temps (Rêverie op 22).

De très grands moments musicaux restitués avec fidélité et un évident plaisir de charmer les oreilles et les cœurs.

Inauguration de la Semaine Culturelle de Saint-Aubin, le vendredi 6 mars 1981, par l'Orchestre Symphonique de l'Agglomération Elbeuvienne et trois chorales.

C'est vendredi soir, 6 mars 1981, sous la baguette de Jean Letellier, que la semaine culturelle de Saint-Aubin a débuté à la salle des fêtes avec un excellent concert offert par l'O.S.A.E. auquel s'étaient jointes en deuxième partie la chorale de la Saussaye, 35 exécutants et les chorales du C.E.S. Arthur-Rimbaud de Saint-Aubin et du collège du Mont Talbot d'Elbeuf, 135 exécutants.

Devant une salle archi-comble et en présence de M. Heraux, Maire, et de ses adjoints ; de M. Pignaud, président du Comité des fêtes ; des « Majestés » Saint-Aubinoises et de Mme Girardin, directrice de l'Ecole de Musique, les 170 choristes et 55 musiciens réunis pour le plaisir d'un public conquis par la qualité et la justesse des interprétations devaient proposer une très belle soirée musicale, au programme riche et varié, présenté par Mme Lavaine, faisant alterner avec bonheur les pages pour Orchestre, le chant choral et le chant lyrique.

SARTHE ET MAYENNE

Fresnay-sur-Sarthe

Concert de Sainte-Cécile

Le concert de Sainte-Cécile de l'Harmonie de Fresnay-sur-Sarthe avait attiré un grand nombre d'auditeurs, et la salle des fêtes s'avéra trop petite pour contenir tous les Fresnois et habitants de la région.

Le concert a débuté par « le Grenadier du Caucase », qui permit à la batterie de Maurice Souchères de se mettre en valeur dans ce classique du défilé. « L'ouverture de Tancredi », de Rossini, a permis d'apprécier le travail de tous les pupitres avec une mention aux clarinettes et aux basses, très en verve.

Transcrit pour Harmonie, par Claude Thérou, le Directeur de l'Harmonie, le concerto pour flûte de Quantz a confirmé le grand talent de Françoise Marzorati, flûtiste souvent appréciée à Fresnay où elle enseigne depuis plus de dix ans. Fabrice Deniel, trompettiste de 16 ans, a magnifiquement interprété « l'Andante et Allegro de Guy Ropartz », transcrit pour Harmonie par son professeur à Alençon, Claude Thérou. Il semble du reste que Claude Thérou s'attache à

accroître le répertoire des Harmonies par de nombreuses transcriptions pour clarinette, flûte, trompette, cor, d'œuvres classiques de qualité.

En intermède, Bernard Mousset, chanteur, a donné des œuvres populaires de 1900 à nos jours, et bissé, rappelé plusieurs fois, ce jeune musicien a dû chanter des mélodies célèbres.

La deuxième partie débutait par « René March, de C. Thérou », pas redoublé très simple, dédié à René Duval Destin, sous-chef de l'Harmonie, et baryton solo. « Trumpet Fiesta » a permis aux trompettistes Fabrice Deniel et Claude Thérou de dialoguer sur un rythme allégre, moderne, qui plait beaucoup. Le concert s'est terminé par deux œuvres de Strauss, « Annen Polka » et « la Valse de l'Empereur » toujours très prisée du public désireux d'entendre et de retrouver une musique joviale, joyeuse et certainement saine.

SUD-EST

Savoie

Edmond Cesari à l'honneur



Le 15 novembre dernier, au cours d'une brillante réception à l'hôtel de ville d'Albertville, M. Michel Barnier, député de la Savoie, vice-président du Conseil général, remettait à Edmond Cesari les insignes de chevalier dans l'ordre des arts et des lettres.

Distinction rare qui récompense une vie bien remplie,

toute consacrée à la musique, à son étude, à son enseignement.

En effet, dès son plus jeune âge, Edmond Cesari commençait l'étude du solfège au Conservatoire de Toulon, puis à Marseille où, travaillant ferme, il prépare son prix de violon. Dans le même temps, remplaçant le chef malade, il prend la direction de la Fanfare de Veynes (Hautes-Alpes).

Des ennuis de santé arrêtent quelques années son activité puis nous le retrouvons à Chamonix où il cumule les fonctions de secrétaire de l'office du tourisme et directeur de l'Harmonie. Lourde tâche puisqu'il doit, en outre, assurer la formation des jeunes.

En 1955, il entre à la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique.

L'école de musique est créée à Chamonix et prospère. En outre, Edmond Cesari organise en Haute-Savoie les examens de la C.F.M., suit les stages de chefs de musique. Il reprend ses études au Conservatoire de Lyon et obtient un premier prix d'harmonie, un premier prix de contrepoint, un second prix de fugue.

Entre-temps, il a suivi des cours de direction d'orchestre au Conservatoire de Genève sous l'autorité du maître Samuel Baud-Bovy.

En 1962, il arrive à Albertville et trouve une équipe sympathique au sein de l'Harmonie Municipale et à l'Union des Sociétés Musicales de la Savoie présidée par son ami Maurice Adam. Il devient le secrétaire général de cette Union puis directeur du comité technique départemental.

Son travail acharné permet à l'Harmonie d'Albertville de progresser régulièrement pour arriver en première division, première section.

Ses efforts se portent également vers le chant choral et il crée une chorale d'enfants et une chorale d'adultes.

Dès son arrivée à Albertville, l'idée d'Edmond Cesari était de créer une école de musique : il lui faut sept ans pour réaliser son projet mais, dès l'ouverture, en avril 1970 c'est un succès. Actuellement, plus de quatre cents élèves sont inscrits au conservatoire. L'école de musique après avoir fait ses preuves a été agréée en 1976 par le ministère de la Culture.

Au niveau départemental, Edmond Cesari fait partie du comité technique de l'A.D.D.I.M.S.

En 1968, le directeur Mathias lui remet la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

En juin 1973, c'est le ministre de l'Education Nationale, M. Joseph Fontanet qui le fait chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques.

Edmond Cesari lutte pour faire comprendre, aimer, pratiquer et enseigner la musique. Il ne veut pas de travail mal fait. Il combat la médiocrité, mais les résultats sont là : l'Harmonie municipale a atteint un niveau intéressant et le maintient, les succès de l'école de musique s'accroissent au fil des années.

Au cours de la cérémonie, MM. Pierre Sylvestre, président de l'Harmonie, Maurice Adam, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est et Michel Barnier, député de la Savoie, retracèrent la carrière bien remplie du nouveau promu et le félicitèrent vivement.

Tous ses nombreux amis musiciens sont heureux de s'associer aux personnalités pour adresser à Edmond Cesari leurs compliments et leur sympathie.

Assistaient à cette cérémonie :

MM. Jean Blanc, sénateur de la Savoie et plusieurs conseillers généraux ; Henri Dujol, maire d'Albertville, plusieurs adjoints et conseillers municipaux ; Maurice Adam, président de la Fédération du Sud-Est et de l'Union des sociétés musicales de la Savoie ; André Vettard, président adjoint de la Fédération du Sud-Est ; Marius Buttard et Alexandre Nicque, du comité technique fédéral ; Auguste Bozon, Georges Boisson, Georges Cressens, vice-président de l'Union des sociétés musicales de la Savoie.

Edmond Cesari. Né à Marseille. Reçu au Conservatoire de Marseille. Arrête ses cours pour cause de maladie.

A 17 ans et demi, dirige la fanfare municipale de Veynes (Hautes-Alpes).

En 1952, Secrétaire à l'Office du Tourisme et Directeur d'Harmonie Municipale de Chamonix.

En 1955, entre à la Société des Auteurs-Compositeurs.

Crée à Chamonix une école municipale de musique et introduit en Haute-Savoie les examens de la Confédération Musicale de France.

Reprend par correspondance ses études au Conservatoire de Lyon. Obtient un premier Prix d'Harmonie et un premier Prix de Contrepoint.

Il épouse une Chamoniarde.

En 1962, abandonne Chamonix pour Albertville.

En 1971, l'Harmonie est classée en première Division avec un succès au concours international de Laon.

Il crée une chorale d'enfants.

En 1970, il crée une Ecole de Musique qui compte actuellement environ 400 élèves. Cette école a été agréée par l'Etat en 1976. Elle a été à l'origine, cette école avec l'Harmonie, de plusieurs carrières professionnelles. Ces dernières années notamment, sept musiciens et musiciennes sont devenus des professionnels de la musique.

Membre de l'A.D.D.I.M.S., Comité Technique.

Médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports en 1968, remise par le Docteur Mathias.

Palmes Académiques en 1973, remises par Joseph Fontanet.

Chevalier dans l'ordre des arts et des lettres, novembre 1979.

Ugine

Brillant concert par l'écho du Mont-Charvin

C'est un brillant concert que J.-C. Minvielle et ses musiciens offraient aux mélomanes ugiinois en ce dimanche 22 février. Le programme présenté et l'excellente interprétation permirent aux habitués de juger des progrès réalisés depuis le dernier concert. Progression tout à fait normale, pour un effectif essentiellement juvénile, recevant un enseignement musical de qualité, cette amélioration constante se traduit par une assurance plus grande, des attaques plus franches, plus précises, une interprétation plus nuancée.

Un choix plus étendu dans les bibliothèques musicales, permet maintenant à nos harmonies de « toucher à Tout » et c'est ainsi que parmi les œuvres classiques, se glisse quelques œuvres d'inspiration américaine ou de style rock.

Issue de cette catégorie « Rushes » de J. Cower marche-swing, très syncopée, ornée de magnifiques « glissando » fut une interprétation pleine de fantaisie à ce concert. La valse toujours à la mode, toujours très prisée des amateurs de musique légère, était présente avec « la Chauve-Souris » de l'opérette de J. Strauss. Cette œuvre très connue, demandant beaucoup de dextérité de la part d'instruments à vent, fut interprétée dans un tempo relativement proche de la normale. La « Petite

• Suite page 28

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 27

Suite animée » de J.-C. Amiot avec ses cinq tableaux aux thèmes enfantins, avec ses dissonances, ses différents mouvements n'obtinrent pas le succès espéré. Deux œuvres de compositeurs slaves rassérénèrent notre auditoire ! Car, comment resté insensible à la nostalgie émanant de cette mélodie qui se développe tout au long de l'œuvre de Borodine, « Dans les steppes de l'Asie centrale » ? Une interprétation pleine de nuances et de sensibilité permit à chacun d'imaginer cette mystérieuse caravane dans l'immense plaine russe ! Fortement imprégné de folklore la « Danse slave » en mi mineur de Dvorak est également une œuvre très prenante. Le brio, la gaieté, mais aussi la nostalgie que l'on trouve tout au long de cette page sont à l'image de ce peuple slave si attachant. Très judicieusement choisi pour clôturer ce concert « Choral et Rock out » de T. Huggens obtint vraiment le succès attendu, succès bruyamment et sympathiquement manifesté par un groupe de « Fans » du batteur J. Rastello. Parmi les musiciens à l'honneur lors de cet agréable concert, je citerais les jeunes solistes : C. Pettex, M.-L. Bouvier, J.-F. Huneau et bien sûr le batteur J. Rastello, tous élèves de l'école de musique de l'harmonie.

C'est avec plaisir que parmi l'auditoire habituel, l'on notait la présence d'amis musiciens, venant de Maurienne et de Haute-Savoie.

P. BALEGNO.

HAUTE-SAVOIE

Annecy

Un concert de l'Harmonie Municipale

Pour son traditionnel concert de printemps, l'Harmonie Municipale reste toujours fidèle à la qualité dans la variété des œuvres présentées. Ce fut encore le cas en ce dernier samedi de mars, au théâtre.

La première partie du programme annoncé débuta par l'ouverture de la « Muette de Portici », d'Auber, qui fut l'un des plus grands maîtres de l'Opéra Comique du XIX^e Siècle.

Avec le « Cheval de Bronze », le « Domino Noir », « Fra Diavolo », qui ne connaît pas cette agréable musique, interprétée déjà, voilà une cinquantaine d'années, par les anciens musiciens. Quel plaisir !

Puis, d'André Messager, le ballet d'« Isoline », dont les cinq mouvements, empreints de délicatesse, à qui, toute sa vie, fut attaché ce compositeur, ne pouvaient que charmer les oreilles conviées à les écouter.

Enfin, après « Suite d'Ever Green », de Luybaerts, avec « Arobin in the Church of Castlebar », « My Star », et « The Game of Ladies », agréables mélodies ; « Trombonanza », de Frank D. Cofield, qui permet longuement d'applaudir le trio de trombones, composé des jeunes Pierre Naville, Hervé Cambon et Alain Delzant. Leur professeur a su leur inculquer virtuosité et belle sonorité.

La deuxième partie nous permit d'écouter les œuvres suivantes aux titres évocateurs :

1. — De Roger Roger, Musique aux quatre Vents : « Scenic railway », « Intermezzo », « Adieu Shanghai », « Chevauchée Caucasiennne ».
2. — D'Art Virgins, « Conversation » : Solo de Saxophone alto, par le jeune Christophe Campestre, lequel fut ovationné.
3. — De R.-M. et R.-B. Sherman, « Mary Poppins ».
4. — De Kees Vlak, « Wester Pictures ».
5. — D'Evans Masthon, « Lady of Spain », paso-doble.

Trois rappels terminèrent cette belle soirée.

Nos félicitations seront pour toute la société ; mais particulièrement aux jeunes — tous de moins de vingt ans — qui la composaient, et dont le président Chabot rappela le nombre : deux tiers sur un effectif de soixante-dix, comme aussi au directeur Léon Delzant dont on connaît la bague sûre, et dont on apprécie les goûts éclectiques.

Mérignac

Un très belle soirée

Le 12 décembre 1980, sous l'égide de « Triana », une belle soirée s'est déroulée à la Salle Municipale, avec le concert donné par l'Orchestre symphonique de Mérignac, sous la direction de M. Jean-Marie Pérou, qui sut parfaitement, une nouvelle fois, transmettre à cet ensemble de qualité, sa foi et son amour de la musique, et avec beaucoup de sensibilité faire entendre une suite de pages particulièrement bien choisies, telles que l'Ouverture de Rosamonde (Schubert), suivie du Ballet de Rosamonde et de la Marche Militaire, Perpetuum mobile de J. Strauss, une danse norvégienne de Grieg (n° 2 Danse d'Anitra), la Valse Triste de Sibelius, le Ballet de la Source et, enfin, la Marche Hongroise de Berlioz. Les nombreux amateurs de musique classique firent l'ovation que méritaient les musiciens et leur chef, et manifestèrent leur grande satisfaction. M. Henri Ciran, président de la F.S.M.S.O., assistait à cette très agréable soirée.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales du bassin d'Arcachon et de ses environs

Les délégués des Sociétés Musicales constituant l'Union des Sociétés Musicales du Bassin d'Arcachon et de ses Environs, se sont réunis à Biganos, 11 janvier 1981, sous la présidence de M. Cazauvieilh.

Les sociétés représentées sont les suivantes : Avenir Musical Arcachonnais, Harmonie d'Andernos, Harmonie de Gujan-Mestras, Harmonie de La Teste, Harmonie du Porge, Harmonie de Salles, Ecole Municipale de Musique de Lège, Ecole de Musique du Teich, Les Jeunes de l'Accordéon, Société Musicale de Biganos.

Sociétés absentes : Harmonie de Sainte-Hélène, Harmonie d'Ares.

M. Hernandez, Secrétaire, donne lecture du compte rendu de l'Assemblée Générale du 13 janvier 1980 qui est adopté à l'unanimité.

Le Président fait part de changement au sein des Harmonies Sud-Bassin et présente M. Emile Barouk qui vient de prendre la direction musicale de l'Harmonie de Gujan-Mestras.

M. Pierre Monteil demande à l'Assemblée de bien vouloir accepter comme membre de l'Union l'« Orchestre Junior de la Côte d'Argent », dont il est le Président. L'Assemblée se réjouit de cette nouvelle formation de jeunes et l'accepte à l'unanimité.

Examen fédéral

Les améliorations apportées en 1980 sur le déroulement des épreuves ayant donné satisfaction, cette même organisation est reconduite.

M. Michel Dubet demande que les élèves de Gujan soient rattachés au groupe Nord, ce qui est accepté. D'autre part, l'Avenir Arcachonnais dont la Direction a été confiée à M. Boulan, présentera, à compter de cette année des élèves et sera rattaché au groupe Sud.

En réponse à des remarques faites par M. Barouk au sujet des Jurys, il est précisé qu'il est impossible d'obtenir des examinateurs extérieurs à l'Union pour juger plus de 300 élèves :

— la Fédération fait confiance à l'impartialité des examinateurs et elle nous délègue certaines personnes, que nous remercions au passage, à savoir : MM. Gérard Monteil, Pérou, Faure, Albouy, qui sont membres du Comité fédéral et la représentent aux examens ;

— de plus, la méthode employée consiste à former des commissions dont les professeurs ne jugent pas leurs élèves, mais ceux des autres sociétés.

Les examens auront lieu à La Teste (élèves de La Teste, Le Teich, Arcachon), samedi 16 mai 1981, à 14 heures : théorie, dictée musicale, solfège seul ; dimanche 17 mai 1981, à 8 heures : instruments.

A Facture (élèves de Salles, Biganos, Andernos, Ares, Lège, Le Porge, Gujan), samedi 23 mai 1981, à 14 heures.

Réunion préparatoire à l'examen : lundi 30 mars 1981, 21 heures, à Biganos.

Festival

L'Harmonie d'Ares qui avait pris position pour 1981 se désiste. L'Harmonie de La Teste se propose d'organiser le festival le 14 juin 1981, ce qui est accepté.

Option pour 1982 : Le Porge.

Renouvellement du bureau

Aucune candidature n'étant présentée, l'Assemblée déclare le bureau sortant reconduit, à savoir :

Président : M. Cazauvieilh, Salles ; Vice-Présidents : M. Dupin, La Teste ; M. Tautz, Andernos ; Secrétaire : M. Hernandez, Biganos ; Secrétaire Adjoint : M. Cousseau, Le Teich ; M. Laigneau, Salles ; Trésorier : M. Dulas, Biganos ; Trésorier Adjoint : Boulan, Arcachon.

Paulliac

Deuil à l'Harmonie « Union Pauillacaise »

Le mercredi 7 janvier 1981, notre ami Jean Guy Capdet, Président de notre Harmonie, s'éteignait à l'âge de 60 ans.

La mort a fait son œuvre en cette triste journée hivernale et nous a enlevé un très cher ami, musicien lui-même, amoureux de la musique et vivant en grande partie pour elle et ses musiciens qu'il considérait comme étant de sa famille.

Homme de bien, ne pensant qu'à rendre service, et je m'arrêterai ici, car les éloges à lui faire seraient trop longs à dire. Tout le monde le sait.

Aussi, nombreux sont celles et ceux qui vinrent apporter leur dernier témoignage à notre cher ami disparu.

L'église de Saint-Julien-Médoc était juste assez grande pour contenir toute la foule. En effet, étaient présents : M. le Maire de Pauillac, Conseiller général, Président d'Honneur de l'Harmonie, le chef et tous les musiciens de la Société, ainsi que M. le Président du Syndicat d'initiative de Pauillac et Mme la Présidente du troisième âge. Etaient représentés : MM. le Maire de Saint-Estèphe-Médoc, Henri Ciran, Vice-Président de la Confédération Musicale de France, et Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, et la Batterie Pauillacaise. Présents aussi : M. le Président de la Batterie Municipale de Saint-Estèphe-Médoc, M. le Président et tous les musiciens de l'Harmonie l'Union Musicale de Lesparre-Médoc, les musiciens représentant les Harmonies de Lustrac-Médoc - Macau-Médoc, et de quelques sociétés musicales bordelaises.

Excusés : les Harmonies de Carcans et Queyrac-Médoc.

A la suite de la disparition brutale du regretté président Jean Guy Capdet une réunion s'est tenue le 5 février.

Après examen de la situation actuelle, et un tour d'horizon sur les problèmes présents et futurs, école de musique et divers, ont été élus à l'unanimité pour la formation d'un nouveau Conseil d'Administration, et ont accepté de remplir les fonctions suivantes :

Président : Jean Reganon ; 1^{er} Vice-Président : Gérard Capdet ; 2^e Vice-Président : André Gouband ; 3^e Vice-Président : Paul Reigniez ; Secrétaire général : Jean Reganon ; Secrétaire adjoint : Francis Arrouays ; Trésorier : Christian Ribet ; Trésorier adjoint : Jean-Pierre Marcou ; Chef de Musique : Maurice Mau ; Sous-Chef : Mario Ortolan ; Porte-Bannière : Pierre Gaurin ; Commissaires : MM. Périnel, Morin, Magimel, Tautz ; Archivistes : M. Rodriguez, Mlle N. Marcou et Christine Rieu.

Carcans

L'Avenir de Carcans, le 7 décembre 1980, a fêté sa Sainte-Cécile avec ferveur et éclat, comme les années précédentes. Elle était présidée par M. Pierre Vignau, Maire, et M. Henri Ciran, Vice-Président de la C.M.F. et Président Fédéral.

Un défilé « Franc Cœur » pour se rendre à l'église, puis au cours de la messe sous la baguette du Président Raphaël Barraud, ce fut : « Jerushala » de Shennar, « Donnus Aurea » de Delbecq, « Le Dernier Sommeil de la Vierge » de Massenet, « Veillée de Novembre » de Carlos Gilbert Layens (dirigée par l'auteur), un extrait de la messe de Stellan, « La Ruche aux Fées » de Lasalmonie et Morlat, « La Paix du Logis » de Delbecq. Soulignons le très beau solo de clarinette de M. Jean-Marie Pérou dans la Veillée de Novembre.

A la salle des répétitions un vin d'honneur accompagna la remise des diplômes fédéraux aux jeunes candidats aux examens ainsi que la médaille de bronze de la C.M.F. aux dévoués musiciens Roger Meyre et Hubert Barraud. Le repas traditionnel eut lieu sur le bord du lac de Carcans à Maubuisson où le président de la société, le président de la Fédération et M. le Maire surent remercier et féliciter les artisans de cette journée et de l'action musicale menée par l'Avenir de Carcans et son Ecole de Musique. Il fut notamment évoqué la soirée anniversaire du 4 octobre 1980, marquante entre toutes dans les annales de notre commune et de notre société.

Le 24 décembre 1909 naissait à Carcans un petit garçon qui s'est élevé dans son pays natal, qui plus tard à l'école, inspiré par notre instituteur, M. Labeyrie, qui

SUD-OUEST

GIRONDE

Bordeaux

Concerts de musique ancienne

C'est une bien agréable soirée qui a eu lieu le 16 janvier au cœur du vieux Bordeaux, place du Parlement aux belles façades classiques, dans une salle aux voûtes magnifiques et récemment restaurées, où se faisait entendre la formation musicale « les Salons du Roy », animée par l'Académie de musique ancienne de Guyenne dont s'occupe avec ferveur M. Christian Courbère.

Nous étions conviés pour entendre les « Quatre Saisons » de Bodin de Boismortier, une cantate de Dornel, un motet de Clérambaud et diverses pièces instrumentales françaises du XVIII^e siècle.

Ces œuvres furent soulignées par la musique baroque des chanteurs et les costumes d'époque de tous les artistes. Ce fut un véritable régal que d'entendre de très jolies voix mêlées à la flûte traversière et violon baroques, viole de gambe et clavecin.

Outre la réussite des exécutions, ajoutons-y la parfaite harmonie du très beau décor architectural habilement mis en valeur par l'éclairage... On se serait bien cru deux siècles en arrière !

Le même concert fut donné le 21 janvier en l'église Saint-Louis-des-Chartrons. C'était un autre décor, mais ce fut le même charme et le même plaisir.

Quelques jours plus tôt, le 9 janvier, à la bibliothèque municipale de Bordeaux, l'Orchestre Universitaire de Bordeaux, sous la direction de M. Jean-Louis Laugier, donnait un concert pour la clôture de l'exposition consacrée aux « Essais » où depuis plusieurs mois de nombreux visiteurs sont venus voir de précieux documents et souvenirs, et le programme comportait de la musique du temps de Montaigne avec trois parties. D'abord des œuvres jouées dans les années de la jeunesse du grand écrivain, extraites du Cahier de Musique d'Henri VIII, signées Dunstable et Isaac, puis extraites du Manuscrit de Ratisbonne, écrites par Wolfgang Kuffler, danses allemandes, danses et chansons françaises. La deuxième partie évoquait le voyage en

Italie, avec des pages d'Ortiz, Palestrina, Andréa Gabrieli, Monteverdi et Marenzio.

Enfin, la fin du siècle fut représentée par Anthony Holborne et Hans Leo Hassler, avec Fantasia à trois voix et le Jardin de Plaisance. Les très intéressantes explications de M. Laugier ajoutèrent au plaisir d'entendre cette musique d'une exquise suavité, et qui malgré une certaine monotonie est très attachante.

La plupart des œuvres jouées étaient pour le nombreux auditoire présent une découverte très agréable qui, dans le cadre de la salle capitulaire de l'ancien couvent Dominicain de Bordeaux, prenait toute sa signification historique et évocatrice du XVI^e siècle.

Une belle soirée lyrique

Le 24 janvier avait lieu au théâtre Barbey une belle représentation de « la Fille du Régiment » sous l'égide du Centre d'Etudes et de culture françaises, avec le Centre Régional d'Art Lyrique, l'orchestre de la Société symphonique de Bordeaux Cauderis, sous la direction de M. Désiré Darmenté, et l'Ecole de Danse de la Société symphonique que dirige Mme Raymond Brettes-Darmenté. Dans les décors et les costumes du Grand Théâtre de Bordeaux, avec l'aimable agrément de M. Gérard Boireau, directeur général, l'œuvre de Donizetti fit applaudir Mlle Lise Dally, Simone Eyherabide, Michel Pillot et Serge Landes qui tenaient les premiers rôles entourés et leurs camarades d'une troupe bien homogène. Le corps de ballet fut des plus appréciés avec sa soliste Mlle Florence Courseran dont on sait tout le talent. La mise en scène était de M. Michel Pillot, directeur du Centre Régional d'Art Lyrique. Tout fut très réussi, et le populaire opéra-comique, une des meilleures réussites de Donizetti, connait un succès de plus devant une salle archi-comble où tous ceux qui voulaient rentrer ne le purent. Faire rencontrer le programme qu'il faut à un public qui l'attend n'est pas toujours assuré. Mais ce fut le cas de ce spectacle qui a prouvé, une fois de plus, qu'il y a toujours de nombreux fervents de l'art lyrique. Et ajoutons que ce beau programme mériterait de connaître d'autres représentations.

était flûtiste, est entré à l'École de solfège, puis à celle d'instrument, à la clarinette, avec M. Mesuret. Conscrit, il entra à la musique du 57^e R.I. à Bordeaux où le Chef de Musique de 1^{re} classe était Jules Watelle. Ce fut, en ce même temps, le conservatoire de Bordeaux. Puis parti à la bonne aventure, au « trimard », en faisant ça et là, et jusqu'à Paris, dans les orchestres de la musique, il eut un jour un orchestre à lui qu'il dirigea. Il faut croire qu'il a beaucoup travaillé pour développer ses dons naturels, et notre ami est devenu un grand musicien, un compositeur, un maître de la musique. Toutefois le grand maître et notre petit garçon n'oublièrent pas le clocher natal, et c'est pourquoi ils ont choisi leur église pour donner un concert anniversaire, en demandant tout simplement aux nombreux amis musiciens du Médoc, de Bordeaux, du Bassin d'Arcachon de s'associer à une grande soirée musicale, avec soixante et quelques musiciens, un programme que présenta si agréablement, comme il sait le faire, M. Georges Pironom, où se trouvaient les principales œuvres de M. Carlos Layens : Francouska, Sax's Carillon, Jeux en coulisse, Alternances Américo-Latines, Saint-Louis Blues, Retrouvailles, Rapsodie Basque, Ultime Prière, etc., avec d'excellents solistes tels que Jean-Marie Pétrou, Pierre Monteil, Chauvet, Henri Dupart, Gilbert Boissou, Guy Tauzié, Michel Gaulias, Patrick Colas, Jean Dupin, Jean Rosée.

Il y avait aussi Guy Hourquebie que nous devions entendre pour la dernière fois, car il devait quelques jours plus tard être victime d'un terrible accident automobile et endeuiller tous les musiciens de notre région !

Talence

Orchestre symphonique

La Sainte-Cécile a été très dignement fêtée avec un programme exécuté en l'église Sainte-Geneviève de Bordeaux, sous la direction de M. Tony Cerf, avec de belles pages, telles : La Marche Héroïque, de Saint-Saëns ; Largo, de Haendel ; Les Chants Russes, de Lalo ; Final de la 5^e Symphonie, de Beethoven.

Félicitations à tous les musiciens et aux solistes : MM. Michel Mauvigney et Gérard Bonnafé (violoncelles), Jean-Pierre Chedé (trombone).

Après la messe, le banquet traditionnel avait lieu à Marbillac où une très joyeuse réunion était présidée par M. Deschamps, député-maire de Talence entouré de M. le docteur Buffet, conseiller général adjoint aux Affaires culturelles, Henri Ciran, Président Fédéral ; Gilbert Marchand, Président de la Lyre Talencaise et Directeur de l'École municipale de Musique de Talence, le président de l'O.S.T., Gérard Esquerré, Claverce et Cuilhé, secrétaire et trésorier.

Successivement MM. Deschamps, Esquerré, Ciran et Cerf prirent la parole au dessert, et remirent les récompenses fédérales et confédérales pour honorer plusieurs musiciens.

Listrac

Sainte-Cécile

Sous la direction de M. Hubert Roux, nouveau chef remplaçant M. Lucien Rabat (dans l'impossibilité de continuer à assumer la direction pour raisons professionnelles), l'Harmonie de Listrac (35 exécutants) a fêté la Sainte-Cécile en interprétant remarquablement le programme difficile suivant : Largo, de Haendel ; O Jésus, que ma joie demeure, de Bach ; Ave Verum, de Mozart, et Trompet Voluntary, de Purcell.

Au repas qui suivit la cérémonie religieuse, parmi les quatre-vingts convives, on notait la présence de MM. Bibion, maire de Listrac, et de son Conseil Municipal ; l'Abbé Brousse ; David Raymond, Président de l'Harmonie ; Lucien Rabat, Directeur de l'Harmonie ; Jean-Marie Pétrou, représentant M. Ciran, Président des Sociétés Musicales du Sud-Ouest et Vice-Président de la Confédération Musicale de France.

L'ambiance était très détendue et fort joyeuse, arrosée comme il se doit dans ce beau pays de vignobles par de nombreux vins au fumet délicat, les vins célèbres de notre chère région du Médoc.

DORDOGNE

Périgueux

Assemblée générale de l'Union des sociétés musicales de la Dordogne

Dès 9 h 30, le dimanche 1^{er} février 1981, la présidente de l'Union accueillait tous les représentants des sociétés de la

Dordogne, au club municipal Lakanal. Elle présenta les personnalités présentes à cette assemblée générale et les remercia en leur disant qu'elle était heureuse de voir combien ils étaient intéressés par les débats, très divers, évoqués largement au cours de cette séance importante pour le département.

M. Desfarge, conseiller général représentant M. Manet, exprima le désir de pallier certaines difficultés financières et en accord avec M^e Alain Bonnet, ils décidèrent d'inviter Mme Auger-Conseil, présidente, au prochain débat budgétaire afin qu'elle expose elle-même les besoins de nos sociétés locales. Elle les remercia chaleureusement pour cette aimable invitation.

On nota également la présence de M. Téoule, représentant M. le Maire, M. Téolis, le nouveau délégué régional pour la S.A.C.E.M. qui, à son tour, assura l'assistance de sa collaboration dans les diverses activités musicales. Mme Auger-Conseil lui souhaita, au nom de tous, la bienvenue à Périgueux.

M. Ciran, vice-président de la C.M.F. et président de la Fédération du Sud-Ouest, répondit aux questions générales avec son assurance habituelle et le dynamisme que nous lui connaissons pour défendre la musique. Il nous permit même d'éclaircir certains points noirs au sujet des examens.

M. Portemer, premier vice-président de l'Union et responsable des examens, donna la lecture du bilan des quatre cents jeunes ayant passé les épreuves. Bilan positif pour les candidats, grâce à la qualité des éducateurs.

Mme Auger-Conseil donna la parole à M. Moyrand pour inviter les sociétés de la

Dordogne à participer au Festival de musique et majorettes, le 14 juin, à Treilissac, où, a-t-il dit, tout est mis en œuvre pour une grande et belle journée, en souhaitant que le soleil soit de la partie. On traça ensuite les grandes lignes du concert des jeunes au Palais des Fêtes, le 21 mars.

Le président fédéral, M. Ciran, conclut les débats de cette assemblée générale en félicitant la nombreuse assistance pour les travaux réalisés dans l'année 1980 en faveur de la musique populaire et souhaita à la présidente les mêmes succès en 1981. On passa ensuite à l'élection du bureau :

Présidents d'honneur : MM. Manet, Lacoste, Bonnet, Frappier, Couderc, Nogues, Mme Labatut ; **président honoraire** : M. Jean Blanchard ; **président actif** : Mme Lyliane Auger-Conseil ; **vice-présidents** : MM. Portemer, Escande, Jesson, Martrenchard ; **secrétaire général** : M. Guillon ; **secrétaire adjoint** : M. Monteyrol ; **trésorier général** : M. Auger ; **trésorier adjoint** : M. Resch ; **commissaires aux comptes** : MM. Van de Zande Lucas, Maury ; **membres du conseil d'administration** : Mme Millet, docteur Mutel, MM. Bernard Roche, Ville-sot, Darfeuille, Fillart ; **responsable commission jeunes** : M. Lagarde.

Assemblée générale de l'Accordéon-Club Périgourdin

C'est le samedi 31 janvier 1980 que s'est tenue l'assemblée générale de l'Accordéon-Club Périgourdin dans une ambiance de grande famille.

Dès l'ouverture de la séance et avant les débats, Mme Labatut, représentant

M. le Maire, adressa à la nombreuse assistance toutes ses félicitations pour la bonne tenue de la société et les nombreuses activités durant toute l'année et ceci depuis vingt ans.

On nota également la présence de M. Fondriest, vice-président de la Fédération du Sud-Ouest et président de l'Union des Sociétés du Lot-et-Garonne. A son tour, il dit combien il était heureux de faire plus ample connaissance avec la société qu'il avait eu le plaisir d'accueillir lors du Festival de musique et majorettes d'Agen. Il adressa à tous ses félicitations pour la qualité de l'ensemble.

Puis le président fit le rapport moral. Le secrétaire, en faisant le rapport d'activité, souligna les nombreuses sorties et, en particulier, les résultats d'examens, le concert des jeunes au Palais des Fêtes, le festival à Saint-Pardoux, et surtout la grande journée de la Sainte-Cécile où tous les jeunes ont reçu leurs diplômes lors de l'apéritif d'honneur offert par la municipalité.

Le trésorier en profita pour dire que, grâce à la générosité de certains, les finances de la société permettront encore cette année d'offrir le traditionnel voyage de fin d'année après avoir réglé les frais de gestion.

Avant de passer à l'élection du bureau 1981, la directrice, Mme Auger-Conseil, fit un large exposé d'une année de travail et fut heureuse de souligner les progrès croissants de ces cinquante jeunes. Elle remercia tout le monde pour la bonne année écoulée puis invita les jeunes et leur famille à tirer les Rois dans la joie et la bonne humeur.

• Suite page 30

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 29

Composition du bureau 1981 :

Présidents d'honneur : MM. Babault, Maffei, Téoule, Tessier, Mme Labatut ; **président actif :** M. Yvon Guillon ; **vice-présidents :** MM. Chort, Moutier, Lachaud, Lauvergnac ; **secrétaire général :** Mme Sibert ; **conseil d'administration :** Mmes Gervais, Dahirel, Cesarini, Taulou, MM. Rigal, Pascaud, Gondat, Sudrie, Filloux, Ferachou, Ibert, Léger, Trémouille, Denis, Lagarde, Lesvigne ; **responsables accordéons :** MM. Laurent Moutier, Thierry Combeau ; **responsables majorettes :** Mmes Evelyne Filloux, Sylvie Charpentier, Sabine Ibert ; **directrice artistique :** Mme Auger-Conseil ; **directeur adjoint :** M. Claude Auger.

Ribérac

Décès de M. James Coudert, Président Honoraire de la Société Musicale

M. James Coudert vient de nous quitter. Né à Ribérac, en 1907, fils de musiciens, il apprit la musique au sein de la société. A l'âge de dix-sept ans, il devint archiviste. Après son Service Militaire à la Musique du 126^e R.I., à Brive, il fut nommé Sous-Directeur de la Société, puis Vice-Président.

Après la guerre de 1939, au cours de laquelle il fut fait prisonnier, puis rapatrié sanitaire, il participa à la remise sur pieds de la Société, puis la réorganisa en 1963, et en devint président actif, jusqu'en 1977. Une batterie fanfare, ainsi qu'un groupe de majorettes ont été créés au sein de la Société.

En 1970, il organisa à Ribérac le premier festival départemental de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Dordogne, avec le Président Départemental, Jan Blanchard.

Nommé Président Honoraire en 1977, il n'en continua pas moins à participer comme exécutant à la bonne marche de la Société, malgré un état de santé précaire, consécutif à trois interventions chirurgicales importantes.

Ses activités musicales lui valurent l'attribution de la Médaille d'Or des Vétérans de la Confédération Musicale de France et de l'Encouragement au Dévouement.

En présence de nombreux parents et amis qui l'accompagnaient, ses camarades musiciens de Ribérac et Saint-Astier exécutèrent à l'église, avec ferveur, la célèbre « Marche Funèbre » de Chopin. Puis, au cimetière, le Président Jesson lui rendit le dernier hommage pour son action dans le domaine musical.

Agen

Tradition musicale gasconne

Il existe, parmi les groupes musicaux affiliés à notre Association en Lot-et-Garonne, une « Association pour la Renaissance de la Musique et des Traditions populaires » qui, entre autres tâches de recherche musicologique et d'éducation populaire, a entrepris de reconstituer des instruments traditionnels, et d'exécuter avec eux un répertoire adéquat.

Parmi les instruments traditionnels gascons pratiquement disparus, et reconstitués après de patientes recherches, nous avons : la Chalemie (clarinette de roseau), la Cornemuse landaise, le Tambourin à cordes des Pyrénées (sorte de tympanon)...

A leur répertoire, des airs de danses traditionnelles gasconnes (rondeau, branle, sauts divers...) ou provenant d'autres régions occitanes (bourrées, polkas, etc.). Également, des chansons anciennes, souvent inédites, glanées dans divers départements du Sud-Ouest (chants de travail, sentimentaux, historiques...).

Pyrénées-Atlantiques

Pau

L'Orchestre Symphonique Amateur et Sainte-Cécile

Au Moyen Âge, sur la route de Saint-Jacques de Compostelle, il était une église hospitalière qui accueillait les pèlerins fourbus, épuisés de fatigue par une longue route.

Après quelques jours de réconfort, de repos et de prière, ils reprenaient le chemin menant au lieu saint et au tombeau de l'apôtre Saint-Jacques le Majeur : c'était l'église de Lacommande.

Actuellement, elle ne joue plus le même rôle. Néanmoins, grâce à son curé, elle permet aux musiciens, qui eux aussi suivent une longue route, de trouver en ce

lieu la quiétude que recherche notre subconscient, le recueillement dans la simplicité et l'humilité que beaucoup d'entre nous devraient pratiquer.

C'était le cas pour l'Orchestre Symphonique Amateur Palois en ce dimanche 7 décembre 1980, à la messe de onze heures.

En présence d'un représentant du Conseil Général et de la Mairie de Pau, sous la baguette de M. Jean Buttin, les membres de cette formation firent des prodiges pour honorer Sainte Cécile.

Nous entendîmes successivement : Allegro Maestoso, de Bruneau ; Angélus, des Scènes Pittoresques, de Massenet ; Fumée d'encens, de Sérilhac (compositeur palois) ; Intermezzo, de Bizet ; Largo, de Haendel, joué au moment de la communion, et qui mérite une mention toute spéciale ; l'Enchantement du Vendredi Saint, de Parsifal, de Wagner.

Cette phalange mérite d'être encouragée et je suis de ceux qui pensent qu'avec de tels interprètes, la musique reprend corps et âme, que de telles manifestations devraient être plus nombreuses, que les habitants des bourgades les plus éloignées ont droit à leur part de joie que procure la musique vivante, si différente de celle mise en cassette ou incrustée dans la cire.

Le profane que je suis, après ce bain de jouvence, a repris son bâton de pèlerin et la route de l'espérance.

Fernand FEVRIER.

Bayonne

Harmonie Bayonnaise : Fêtes de Sainte-Cécile

Notre jeune centenaire (101 ans) voulait finir une année d'intense activité : plus de quarante concerts, Bayonne, Biarritz, Villages Vacances, Anglet et Seignosse, sans compter naturellement les répétitions hebdomadaires et plusieurs manifestations honorant Sainte-Cécile.

Le 30 novembre 1980, avec le concours des diverses Scholae de Bayonne, Anglet, Saint-Pierre-d'Irube, en tout trois cents exécutants, une messe solennelle en la cathédrale de Bayonne a eu lieu.

Plusieurs personnalités honoraient cette messe de leur présence : M. le Docteur Grenet, Maire ; M. Bloch, son Adjoint ; M. Gérard Bernard, Sous-Préfet, et Madame, et M. Mimram, Directeur Honoraire.

Le programme, selon le vœu de M. le Chanoine Mendiboure, curé de la cathédrale, a fait passer un souffle triomphal. Ce fut une audition magistrale, sous la direction de M. Saint Jour ; le Carillon, de Bizet ; Largo, de Haendel ; la Prière de Rienzi, de Wagner ; pour l'Harmonie seule ; les Chorales : un vieux cantique Basque : Oi Mirakuluguzi ; avec l'Harmonie : Gloria, de Bach. La Marche de la Cantate, en terminant, a fait éclater les applaudissements des nombreux fidèles remplissant l'immense nef de la cathédrale.

Aux agapes, présidées par M. Bloch, Maire Adjoint de Bayonne, furent prononcées selon la tradition, quelques allocutions. M. Caricano, Président de l'Harmonie, présenta les excuses de M. Ciran, Président des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, retenu par ses occupations, et dit sa satisfaction pour les prestations de la Société au cours de 1980 et ses remerciements à la Municipalité pour tous soutiens financiers et autres. Il remit la Médaille d'Argent de Jeunesse, Sports et Loisirs à M. Marcel Massé, né à Poitiers, en 1902, qui a toujours participé, pendant 68 ans dans diverses Sociétés, que ce soit comme exécutant, sous-directeur ou directeur, et qui occupe des fonctions dans les Fédérations (Vice-Président, Juré Fédéral). Tous sont très heureux qu'il ait choisi la Côte Basque pour sa retraite.

M. Bloch confirma tout le bien que pense la Municipalité de l'Harmonie. Elle renforcera dans la mesure de ses moyens l'aide déjà fournie.

M. Saint Jour, Directeur, félicita les Membres de l'Harmonie de leur franche et loyale collaboration. M. Mimram exprima, en conclusion, toute sa joie de constater la continuité de son œuvre.

LANDES

Ychoux

L'Harmonie de la Jeunesse a fêté sa Sainte-Patronne les 6 et 7 décembre 1980

Le samedi soir, un public record est venu encourager notre toujours jeune formation, sous la baguette de son dévoué chef, M. Guy Foucat.

Le concert était présidé par MM. Duroire, député des Landes ; le Docteur André Mirtin, Conseiller général, Maire de Parentis-en-Born ; Georges Corbier, Maire d'Ychoux ; Louis Gorry, Vice-Président de l'Union des Sociétés Musicales des Landes et Président de l'Harmonie du chef-lieu de canton ; l'Abbé Noël Duvigneau, Curé de la Paroisse, et plusieurs Conseillers Municipaux.

Un programme de choix fut exécuté avec brio. Citons les Tableaux d'une Exposition, de Moussorgski (avec Promenade, le Vieux-Château et la Grande Porte de Kiev), suivis de Contes d'Hoffmann, d'Offenbach. Ce programme fut sanctionné par des applaudissements enthousiastes.

A 10 h 45, le dimanche, à l'office religieux, on notait la présence de M. Robert Davier, Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, et de Madame. Là aussi, assistance des grands jours. Elle eut le privilège d'apprécier la finesse d'exécution des œuvres ci-après : l'Intermezzo de l'Arlésienne, de Bizet ; le Chant des Esclaves, de l'Opéra Nabucco, de Verdi ; l'Angélus, des Scènes Pittoresques, de Massenet ; le Chant des Pèlerins, de l'Opéra Lombard, de Verdi.

L'Abbé Duvigneau, heureux de nous accueillir, parla avec beaucoup d'éloquence de Sainte-Cécile, qui chanta avec passion les louanges de Dieu, ce qui lui valut ce titre de patronne des musiciens, et remercia l'Harmonie pour la belle exécution des

morceaux par les dévoués exécutants et leur chef distingué.

Après la messe, au Foyer Municipal, l'Harmonie exécuta un brillant paso doble. Pepita Greus, de Pascal Peréz Chovi. Puis M. Davier remit avec M. le Maire des récompenses à quinze musiciens de moins de 25 ans.

Au cours du repas, le président Dubernet remercia M. le Maire, M. Guy Foucat, M. Robert Davier et les musiciens pour leur effort soutenu, ainsi que les personnes qui ont œuvré de manière désintéressée pour la réussite de cette belle journée.

Il parla des élèves instrumentistes de l'École de Musique : « Ils permettront, par leur travail et leur assiduité, d'augmenter notre effectif et d'assurer la continuité de notre société, qui demeure un des plus beaux fleurons de l'esprit local auquel il fait honneur. »

M. Davier fit une large synthèse sur les Ecoles de Musique mais, auparavant, avec tristesse, il demanda une minute de silence à la mémoire de M. Lucien Elie, dont les obsèques avaient eu lieu l'avant-veille à Mérignac.

M. Elie était lui aussi Vice-Président de la F.S.M.S.O., d'une activité à toute épreuve et trompettiste de talent.

M. le Maire, avec simplicité et courtoisie, nous dit, pour conclure, tout l'attachement qu'il éprouve pour notre Société Musicale et surtout pour les jeunes qui pratiquent la musique.

TARN

Troisième stage départemental (30 mars au 5 avril)

Razisse : concert de fin de stage « De la musique avant toute chose »

Le Stage Départemental du jeune Musicien est parti en vacances. Il est parti en beauté après le Concert de dimanche après-midi 5 avril, toutes conditions réunies. Il faut le dire. Rien ne manquait : la réussite au plan musical, un temps merveilleux ; la présence d'un public fort nombreux parmi lequel, on remarqua des visages inconnus au milieu d'amis de la Fédération et des Personnalités dont MM. Cabane, Président de la Commission Départementale du Conseil Général du Tarn, représentant le Président : M. Louis Brives, les conseillers généraux : MM. Durand et Maruejols ; M. Rouyre, maire adjoint de Graulhet ; les Présidents de Sociétés Lily (Albi), Alquier (Lavaur), Bacou (Gaillac), Catalo (Graulhet), Régnier (Briatexte), Laval (Roquecourbe) ; les Membres du Bureau Fédéral : MM. Lechevantou, Giroux, Jouglia, Héral, notamment ; étaient excusés : M. Jacques Limouzy, Secrétaire d'Etat ; M. Louis Donnadiou, député ; M. Kilian, sous-préfet de Castres ; M. Claude Rigaud, directeur départemental de « Jeunesse et Sports » et M. André Rigaud, président de Saint-Juery.

Un stage fructueux : Bénéficiant d'un dépaysement presque total à quelques lieues d'Albi, dans ce cadre idéal, embelli par la nature précoce, les Stagiaires profitèrent de cette retraite musicale de huit jours, combien agréables. « Ce stage a recueilli les fruits de trois années de persévérance dans le chemin tracé en 1979 avec Fernand Dondéyne, artisan du Creuset d'où sortira bientôt la relève de nos Sociétés Musicales Populaires » nous dit M. Grand, Directeur du Stage. Il fonda, cette année, outre les disciplines existantes, la classe de Direction, d'Orchestration, avec Didier Brunel, Délégué Départemental à la Musique, la Classe d'Harmonie et Marie Andrieu : le Solfège, une solide équipe d'encadrement. Avant le Concert, il leur adressa de justes félicitations non sans indiquer que Didier Brunel (Harmonie) s'était proposé pour continuer l'action de Formation en attendant le Quatrième Stage que chacun appelle de ses vœux alors que le troisième vient à peine de se terminer. Le Concert : L'Ensemble des Cuivres du Stage formé des Trompettes, Trombones et Tubas interpréta sous la direction de Marie Andrieu : Fanfare, de Purcell, en ouverture. Plus corsé, le « Paso Montanesa » de la suite espagnole de Vlak, dirigé par M. Grand, nous fit découvrir la richesse d'une Partition qui, contrairement à ce que laisse croire le titre, nous vient des pays Anglo-Saxons. Dans les années du « creux » de la vague, en France, vers 1960, les Anglo-Saxons et parmi eux les Hollandais, se penchèrent sur les possibilités orchestrales de la grande Famille des Instruments à vent. Ils écrivirent pour l'Orchestre d'Harmonie des Oeuvres d'un saisissant romantisme. Ces Talentueux Compositeurs font figure, aujourd'hui, de précurseurs d'une époque. Cela se confirme dans l'histoire de la musique contemporaine d'Harmonie. Ces Musiciens ont pour noms : Hautvast, Lijnschooten, Penders, Delft, Huggens, Vlak et d'autres. Il s'agissait surtout de créations.

Dans le troisième morceau de ce Concert dirigé par M. Grand : « Fantaisie Variée » pour Saxophone Alto de Léon Wetge (Ex-Artiste de la Garde Républicaine), Marie-José Bruguères, de Graulhet, enthousiasma le public par sa virtuosité. Dans ce long enchaînement de Thème et de variations, de mouvements où doubles, triples croches se succèdent, elle fit preuve de bout en bout, d'un Brio étonnant servi par une sonorité parfaite. On doit signaler que Marie-José avait dédié cette exécution à Fernand Dondéyne, son Professeur hospitalisé à Toulouse. Un sextuor de Mozart pour Hautbois, Flûte, 2 Clarinettes, Cor et Basson, orchestré par M. Grand et dirigé par Jean-Luc Biraben fut très apprécié : la qualité de ces pages pourtant difficiles, quant à leur exécution, fut à la hauteur de la maîtrise du jeune Directeur chez qui, la délicatesse et la sensibilité furent confirmées. « Thème varié » de Willy Hautvast retint toute l'attention de l'auditoire dans ses modulations et ses divers mouvements ainsi que par sa riche orchestration toute en nuances. De même cet « Hymne au Soleil » (Marche des ruines d'Athènes) de L.V. Beethoven, permit au Gaillacois Alain Viala de prouver ses capacités dans la Direction, l'un des Buts du stage. Enfin, les « variations » de Jacques Devogel permirent aux différents pupitres de l'Orchestre d'étaler leurs possibilités techniques et d'extérioriser un tempérament jeune et de bon aloi, terminant l'interprétation, tous les Musiciens debout pour le plus grand ravissement de l'assistance qui en demanda une seconde interprétation. Ce concert fut de l'avis unanime, supérieur à celui de 1980, déjà excellent ; cela situe le travail accompli par les Stagiaires (10 heures) par jour, environ.

L'avenir assuré : A la suite de cet événement porteur d'espoir pour l'avenir musical dans notre Département, Noël Grand, le Président Fédéral et Directeur du Stage nous a dit : « Les Huit Jours de travail intensif clôturés comme vous avez pu l'entendre nous conduisent à penser que cette institution est capable de fournir un encadrement à même de dispenser l'enseignement musical dans nos villes ; nous permettant de conseiller efficacement les Elus en ce sens. Elle sera capable aussi, d'apporter l'éducation musicale dans les zones rurales jusqu'ici défavorisées. »

A noter : L'intérêt que suscite le Stage Départemental du Tarn chez nos voisins des départements limitrophes dont un certain nombre de jeunes musiciens ont émis le désir d'y participer.

Ce qui a amené le Président, devant le vif succès obtenu, à déclarer que ce Stage peut prendre une autre dimension avec le concours des élus et des organismes départementaux soucieux du développement Culturel de ce Département.

En terminant, nous tenons à remercier, le Conseil Général du Tarn, l'A.D.D.A. Jeunesse et Sports pour le soutien moral et financier sans oublier les services administratifs divers pour leur coopération et leur aide, ainsi que tous ceux et toutes celles qui de près comme de loin ont assurés la réussite de ce Stage.

Stage départemental de batterie-fanfare : un acquis théorique et pratique

Dans la tradition des stages musicaux de la F.S.M.O. du Tarn, la première session, option batterie-fanfare, s'est déroulée du 13 février au dimanche 15 février 1981, à Razisse, base départementale aimablement prêtée par la Direction de la jeunesse et des sports. Sous le couvert du conseil général du Tarn et de son président Louis Brives, Noël Grand et la F.S.M.O. du Tarn ont voulu miser sur la valorisation de cette « aile marchante » de la F.S.M.O. que forment nos batteries-fanfanes. Ce stage prend désormais le nom d'Henri Guillemain. Le regretté directeur de la B.F. de Carmaux marquera ainsi le symbole du bénévolat au service de la musique populaire.

ÉLEVER LE NIVEAU TECHNIQUE

C'est bien connu, nos fanfaristes, pour la plupart, jouent « à l'oreille ». Quelques esprits chagrins déplorent cet état de fait ; et pourtant que de richesses cela représente. Les vingt et un stagiaires, avant le 13 février, ne savaient rien ou presque de la dictée musicale. Ils surprisent agréablement les moniteurs par leurs facilités sur les cinq notes usitées du clairon. On fit aussi de la théorie, du solfège et de la lecture rythmique. On étudia la technique instrumentale, la respiration abdominale ; l'analyse de partition et la direction. Tout cela demande beaucoup de travail et de persévérance, mais n'est-ce pas aussi une affaire de culture, de pédagogie d'ambiance et aussi d'amour ?... M. Noël Grand (théorie et technique instrumentale) et M. Delgado, de Mazamet, eurent la responsabilité du stage ; ils s'en acquittèrent fort bien si l'on tient compte qu'en trois jours les possibilités restent forcément limitées. Ils firent aussi la découverte d'un futur moniteur : A. Viala.

UN STAGE PÉDAGOGIQUE

Porte-parole de ses camarades, le jeune Descarpentrie fit état du bon déroulement de ce séjour en ces termes : « C'est dans un cadre magnifique que nous avons été accueillis chaleureusement par M. et Mme Faragou, responsables de la base de Razisse. Tous les cours théoriques seront mis en pratique dans le concert de fin de stage. Nous pensons que ce séjour a été très instructif par la richesse de son contenu et qu'il serait souhaitable de lui donner une nouvelle dimension. Nous espérons qu'il sera renouvelé avec un effectif supérieur et des classes de niveaux différents pour permettre d'élever le niveau musical des sociétés. Nous constatons qu'un travail progressif et continu dans cette voie reste à faire. »

Le concert de fin de stage, concrétisation des acquis théoriques, se déroula sur la terrasse du centre, inondée de soleil, face au lac et son merveilleux site, en présence de nombreux parents et amis. Noël Grand prononça une brève allocution dans laquelle il souligna le travail fourni, profitable aux stagiaires et à leurs sociétés ; il souhaite la continuité dans cette voie qui pourrait s'ouvrir prochainement aux majorités dans le contexte de leur spécialité. L'orateur rappela le prochain rassemblement musical réservé aux harmonies, en avril. Enfin, il remercia les personnalités qui apportèrent leur concours à ce stage ainsi que les personnes qui contribuèrent matériellement ou moralement. Il excusa les personnalités empêchées et notamment MM. Cabane et Durand, conseillers généraux. C'est évidemment en musique que se termina cette journée dominicale. L'ensemble des stagiaires exécuta « En avant les jeunes » (direction P.H. Calvet, de Rouladou), puis « Brillants chasseurs » (direction Braconnier Saint-Sulpice), et enfin « Clairon-Boy » (direction Viala Gaillac). Deux jeunes solistes interprétèrent pour finir « Intermède Duo » pour trompettes d'harmonie.

Un vin d'honneur offert à tous mit un terme à cette journée.

Graulhet

Dimanche 8 mars 1981 Le succès du concert de printemps ou la vitalité de l'école de musique

Quelque peu en avance sur le calendrier, sous la « présidence » de M. Dondeyne, et en présence de M. Argelès, maire et conseiller général, devant un public nombreux et attentif, l'Union musicale a donné, récemment, son traditionnel concert de printemps.

Ce concert est à la fois une réussite et un pari gagné. Nul n'ignore à Graulhet que

M. Dondeyne est retenu loin de sa baguette. Faisant une fois de plus, face à l'adversité le président Cathalo et ses collaborateurs immédiats, dont M. Héral et Mlle Bruguière, ont, en quelque sorte, relevé le défi et assuré la continuité de l'école de musique et de l'Union musicale. Pour la musique et Graulhet, qu'ils en soient tous vivement félicités et remerciés.

Le concert débuta donc, à défaut « d'ouverture », par une marche souvent entendue à l'occasion des défilés officiels, mais interprétée ici dans sa version concert qui ne manque tout de même pas d'allure.

Arrangé par un chef prestigieux de l'U.M. des années 1920, M. Gironce, « Messidor », entracte symphonique de Bruneau, évoqua de façon saisissante la marche du soleil sur les blés de juillet. C'est un morceau de musique descriptif de première valeur, et nos musiciens l'ont rendu avec toutes les nuances nécessaires.

Deux divertissements, deux duos, de flûtes d'abord, de saxophones ensuite, nous permirent d'apprécier la virtuosité de nos jeunes filles et le talent de leurs jeunes professeurs. Nous avons noté la présence d'une quinzaine de demoiselles dans les rangs de l'orchestre. Félicitations à toutes.

Le « clou » de la soirée fut sans nul doute le « Concertino pour clarinette », de Weber. Il est vrai que pour l'interpréter l'Union musicale avait une recrue de grand talent, Renaud Escriva, élève des classes supérieures du conservatoire de Toulouse et promis à un grand avenir musical. Tout l'orchestre s'étant mis au diapason (et on peut le dire !), l'exécution de ce morceau constitua un régal pour tout l'auditoire ravi et profondément ému et qui ne ménagea pas ses applaudissements.

Autre « gros morceau », une sélection de « Samson et Dalila », célèbre opéra de Saint-Saëns, fut lui aussi exécuté avec bonheur : solistes et orchestre se mettant tour à tour en valeur, il en résultait un grand moment de grande musique.

Hommage à Joe Dassin, une sélection de ses meilleures chansons, ajouta une note jeune et gaie que l'Union ne manque jamais d'apporter à ses concerts.

Enfin, une marche inédite : « Airbus », bien enlevée comme il se doit, clôtura ce bel après-midi musical.

La présentation de chaque morceau était assurée avec compétence et humour par M. Héral.

Aparavant, M. Cathalo avait remercié les amis venus en renfort de Roquecourbe, et traduit le plaisir de tous de voir M. Dondeyne présent.

Encore une fois, remercions nos amis de l'Union musicale de nous avoir procuré une si agréable fin de journée, et félicitations à M. Héral d'avoir repris la baguette avec dextérité, sensibilité et amabilité.

Prochaine production de l'Union musicale, le 17 mai, avec la chorale « A Cœur joie », de Lavour.

Lavour

Dimanche 17 mai... Vivaldi... la Lyre de Lavour et le fabuleux ensemble de cuivres du Sud-Ouest

Après le « mémorable concert 1980 », Bernard Alquier, responsable artistique de la Lyre, qui a fait prendre des dimensions nouvelles à la société locale, nous avait promis une éclatante distribution en 1981.

C'est fait. « Vivaldi » sera encore la couronne de ce « monumental concert gratuit » du 17 mai à 17 heures... qui fera de la cathédrale Saint-Alain le haut-lieu de la musique en Midi-Pyrénées. Des éléments de valeur internationale ont déjà prêté leur concours. Cet extraordinaire « ensemble de cuivres » résonnera longtemps dans vos cœurs. Pour la première fois, Lavour entendra la Gloria pour orchestre et ensemble de cuivres dirigé par Bernard Alquier. Cette œuvre sublime de Vivaldi sera, nous en sommes persuadés, accueillie et comprise avec enthousiasme et ferveur.

Nous allons vivre un grand moment dimanche 17 mai à Lavour. Une grande, une inoubliable date... pour 1981 avec la Lyre de Lavour, l'ensemble de cuivres du Sud-Ouest... et Vivaldi.

Programme du dimanche 17 mai à 17 heures

Concert donné en la cathédrale Saint-Alain de Lavour par la Lyre de Lavour dirigée par Bernard Alquier qui accompagnera : **Le fabuleux ensemble de cuivres du Sud-Ouest**, 30 exécutants.

- Fanfare de Boismortier.
- Septenberg Song, thème de jazz.
- La Strada (divertissement) de Nino Rota (extrait du film) « pour ensemble de flûtes et orchestre ».
- Les fanfares héraldiques de Bergmann.

Ensemble de cuivres du Sud-Ouest. Direction Bernard Alquier.
— Summer of '42, thème de Michel Legend.
— La marche militaire n° 1 de Beethoven.

Ensemble de cuivre et Lyre.
— Te Deum de Marc Antoine Charpentier.

Gloria de Vivaldi pour ensemble de cuivres du Sud-Ouest et Lyre de Lavour. Direction Bernard Alquier... et le quatuor de saxophones de la Lyre de Lavour : François catalou, Alex Jalibert, Philippe Baron, Maurice Fabre.

TARN-ET-GARONNE

Montauban

9 mars 1981, au Café de l'Industrie, assemblée générale annuelle

Toutes les Sociétés du Département étaient représentées. Le Président, Marcel Pecou, remercie les participants pour leur présence et adresse ses félicitations aux organisateurs du Festival Départemental de Moissac pour 1980, qui furent autour de M. Caballero, Président de l'Harmonie, M. Guigues, Secrétaire, M. Moulis, trésorier, les chevilles ouvrières de cette journée musicale. Ses félicitations allèrent aussi aux Directeurs des Ecoles de Musique qui ont des effectifs de plus en plus nombreux.

M. Pecou donna ensuite la parole à M. Carrière pour le compte rendu moral de la Fédération.

Compte rendu moral :

Nos activités fédérales en 1980 furent nombreuses et couronnées de succès tant dans l'organisation parfaite de la part des Sociétés que des résultats obtenus par celles-ci auprès du public et de la propagande diffusée pour l'émulation de la musique populaire auprès des jeunes musiciens. Voyons ensemble le détail de ces manifestations au fur et à mesure de leur production.

Après les grandes vacances scolaires, nous avons eu la très bonne prestation de notre orchestre junior départemental à Tarbes, qui malgré son infériorité en nombre a présenté à ce festival, réservé aux jeunes musiciens, une audition non seulement digne des autres formations départementales présentes mais qui a suscité auprès du public des applaudissements mérités tant par l'originalité des œuvres choisies que par l'exécution parfaite des morceaux choisis, avec les félicitations sincères des membres du Jury. Orchestre dirigé par J.-L. Lezin et A. Zorzin.

A la fin du mois de septembre, le Festival départemental de Musique de Moissac, réunissait, par une belle journée, toutes les formations de notre département, au stade des Sports de cette ville. Cette journée de la Musique organisée par nos amis du bureau de l'Harmonie de Moissac, débuta en matinée par le défilé dans la ville de plusieurs batteries fanfares et majorettes qui donnèrent aux habitants un avant-goût de ce qui leur serait offert dans l'après-midi.

Précisons les prestations parfaites de l'Harmonie et Batterie de Beaumont, ainsi que la Batterie fanfare d'Aucamville et les Majorettes Bang de Beaumont. L'après-midi, au stade, un nombreux public eut l'occasion d'apprécier les morceaux interprétés par les Harmonies Séniors, les défilés des Batteries Fanfares et les exhibitions des Groupes de Majorettes, rivalisant de grâce dans les exercices présentés au public. Très belle journée, avec du beau temps, une ambiance de fête et un public enthousiaste qui s'est terminée par un morceau d'ensemble dirigé pour la première fois dans notre département par une demoiselle, Mlle Gishaine Tessadrie, chef de musique de l'Harmonie de Moissac.

Au cours des mois qui suivirent dans le dernier trimestre de l'année, nous avons eu des fêtes de Sainte-Cécile, à Caussade, précédées la veille par un magnifique concert à la salle des fêtes, avec la participation de la Chorale enfantine et la Chorale mixte qui eurent le succès qu'elles méritent, la participation de l'ensemble de cuivres d'Agen, qui recueillit les applaudissements de l'auditoire. A cette soirée la prestation de l'Harmonie de Caussade, sous la direction de son jeune chef, Eric

Sahuc, qui offrit des morceaux classiques et modernes, ravit un public très nombreux.

Le lendemain, dimanche, l'Harmonie se produisit pendant une messe à l'Eglise de Caussade, préluant à un repas amical offert aux Sociétaires à la salle des Fêtes, où assistaient les notabilités de la ville autour de notre Député Maire Jean Bonhomme avec Mme Bonhomme.

A Beaumont de Lomagne, la fête de la Sainte-Cécile fut célébrée le même jour qu'à Caussade, où une messe en musique parfaitement réussie fut suivie d'un repas en commun avec de très nombreux convives qui ont été très satisfaits de cette belle journée.

A Montauban, l'Harmonie Municipale s'est produite, à l'occasion de la Sainte-Cécile, à une Messe Solennelle à l'Eglise Saint-Orens de Ville-Bourbon, avec des morceaux de grande qualité cette formation obtint le succès mérité et les félicitations de l'auditoire ; cette journée se termina par un repas amical suivi d'une petite sauterie ou toute l'amitié des participants trouva son compte. A l'issue du repas MM. Jean Rouannet, André et Jean Zorzin furent décorés par la Confédération.

A Moissac belle prestation de l'Harmonie à l'Eglise Abbatiale, au cours de la Messe de Sainte-Cécile, suivie d'un repas amical, sous la présidence de M. Rigal et Madame, à l'issue duquel furent remises des médailles de la Confédération à plusieurs Sociétaires méritants, tels que MM. Pujol et Guigues, piliers de cette Société.

Reprenons les activités de notre bureau fédéral, précisons que les Examens fédéraux se sont déroulés parfaitement comme d'habitude, tous les ans avec un nombre plus important d'élèves, ce qui laisse présager que la musique est en bonne santé et qu'apparemment la relève est assurée. Le niveau des candidats augmente dans nos Ecoles et l'on peut dire que nous avons la quantité mais aussi la qualité. En ce qui concerne la future saison 1980/81, nous avons commencé de mettre sur pied une commission des Examens, avec les conseils techniques des Directeurs d'Ecoles et Professeurs, et la participation effective de M. Marcel Just de Castelsarrasin. Cette organisation permettra de mieux satisfaire les professeurs, en ce qui concerne les programmes des examens ainsi que les niveaux pour chaque classe.

Je souhaite que cet exposé succinct vous donne un résumé de nos principales activités, si toutefois j'ai oublié des choses qui vous paraissent essentielles, je vous demande de m'en excuser, en vous assurant de ma collaboration amicale et dévouée.

Vint ensuite le compte rendu financier exposé par le Trésorier fédéral, M. Eugène Toulouse, qui donna toutes les explications aux assistants qui en manifestèrent le désir. Un duplicata du Bilan du Festival et Bilan Fédéral furent remis aux Présidents des Sociétés. Le tout fut adopté à l'unanimité.

Vinrent ensuite les préliminaires pour l'organisation du Festival 1981 à Valence-d'Agen. Etaient présents, MM. Bousquet, Président du Comité des Fêtes de Valence et Roc, Conseiller Municipal. Les premières bases furent données avec les directives du Président, M. Pecou, pour l'organisation de cette journée prévue le 27 septembre 1981.

Dans les questions diverses, MM. Gailard et Benac de Montech exposèrent leurs difficultés au fonctionnement de l'Ecole de Musique qui, comme toutes les Ecoles rurales, souffrent de difficultés financières pour faire face à leurs obligations.

Les participants émettent le souhait que le Ministère de la Culture et de la communication fasse un effort pour aider l'enseignement de la musique et regrettent que certaines disciplines soient favorisées alors que l'enseignement de la Musique fait figure de parent pauvre.

Les budgets municipaux sont très modestes et ne suffisent pas à couvrir les frais que cet enseignement nécessite.

En réponse aux différentes remarques faites par les représentants des Sociétés, le Président Marcel Pecou les informe qu'il est nécessaire que chaque Société rencontre leur Conseil Général et leur demande d'intervenir lors des sessions de Conseil Général afin de revaloriser la subvention de gestion de la Fédération, car elle ne représente que 10 % des subventions accordées par les Conseils Généraux des autres départements de Midi-Pyrénées, ce qui permettrait d'aider les Ecoles Municipales de notre département.

Après avoir remercié les délégués de leur présence, le Président leva la séance à 11 h 45.

• Suite page 32



L'Harmonie Municipale du Havre a donné un grand concert à Luxembourg

En 1980, lors du Congrès de la Confédération Musicale de France, nous avons eu le privilège d'entendre l'Harmonie Luxembourgeoise de Dudelange.

Le 25 janvier dernier, nos amis Luxembourgeois ont fait appel à l'Harmonie Municipale du Havre pour donner le concert du gala de clôture du 84^e Congrès Fédéral de l'Union du Grand Duc Adolphe. Cette manifestation eut lieu dans la salle des fêtes Athénée à Luxembourg devant un auditoire nombreux et composé de spécialistes.

Ce fut pour la prestigieuse formation havraise un honneur de représenter la Confédération Musicale de France, mais également une redoutable responsabilité lorsque l'on connaît la qualité des Harmonies Luxembourgeoises. Comme nous en étions certains, elle a rempli sa mission avec beaucoup de bonheur et a remporté un très grand succès.

Placée sous la direction compétente et dynamique de notre ami Claude Decugis, l'Harmonie Municipale du Havre interpréta un programme d'œuvres originales pour orchestre d'Harmonie :

Ouverture de la Symphonie pour orchestre d'harmonie, de Paul Fauchet. « Poème du Feu », poème symphonique de Ida Gotkovsky. « Evergreen », suite d'orchestre de Guy Luybaerts.

L'interprétation de toutes ces œuvres fut remarquable, par la musicalité, l'expression, l'enthousiasme et la précision, ainsi que par la qualité des sonorités de l'orchestre.

Au cours du concert, M. Diederich, Président de l'U.G.D.A. a remis à Claude Decugis, la Médaille d'Or de la Fédération Luxembourgeoise.

Encore bravo aux musiciens et au Directeur de l'Harmonie Municipale du Havre.

EDITIONS ROBERT MARTIN

HARMONIES ET FANFARES

Deux arrangements attendus dans notre collection « GRANDS SUCCES POPULAIRES » ! :

TATA YOYO, le grand succès d'Annie Cordy. Musique de Gérard Gustin, arrangement John Briver. Défilé avec tambours et clairons ad libitum. Tarif Bb.

ALBATOR, générique du célèbre feuilleton télévisé. Paroles et musique d'Eric Charden, arrangement Laurent Bertin. Marche. Tarif Bb.

Les conducteurs réduits de ces deux titres peuvent être envoyés gratuitement aux chefs de musique qui nous en feront la demande.

PROFESSEURS, ECOLES ET CONSERVATOIRES DE MUSIQUE

Demandez vite notre bulletin de commande spécial « *Musique instrumentale, petites ensembles, orchestres juniors* ». Vous pouvez bénéficier d'un **envoi franco de port** sur nos dernières nouveautés, en nous renvoyant ce bon :

Nom :

Fonction :

Adresse :

L'AFFAIRE DU MOIS

A partir du 1^{er} JUIN 1981, chaque mois, une sélection d'articles vous sera proposée à des prix très intéressants.

POUR PROFITER DE L'AFFAIRE DU MOIS, QUESTIONNEZ-NOUS !

A VOTRE DISPOSITION RAPIDEMENT

Vous pouvez passer vos commandes par téléphone au 16 (85) 34-46-81 (4 lignes groupées). Nos services pourront répondre immédiatement à vos questions.

Et n'oubliez pas que :

**de la petite flûte au soubassophone
les instruments de toutes marques se trouvent aux :**



EDITIONS ROBERT MARTIN

106, grande rue de la Coupée - 71009 MACON
☎ (85) 34-46-81

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

Les Editions Robert MARTIN

106, grande rue de la Coupée
71009 MACON CEDEX
fournissent les morceaux imposés dans
les examens de la C.M.F.

A PROPOS DE CONCOURS

• Suite de la page 1

compte : la justesse. Celle-ci sera approximative, ou encore, certains instruments seront mal accordés, et créeront un trouble... défectueux, qui échappe souvent à beaucoup, hélas !

Aussi, je le dis et le répète : il faut accorder les instruments un par un. Bien sûr, un chef de pupitre peut le faire et l'ensemble est ensuite vérifié par le Chef.

Avant le concours, une pièce lente, courte (un Choral de Bach, par exemple) assure cet accord unanime et équilibré, de même que la sonorité de l'ensemble, dépendant aussi, ne l'omettons pas, de l'installation matérielle et de l'acoustique pour tous, Chef et exécutants.

De ce fait, les nuances seront réglées en fonction de la résonance de la salle, par exemple diminuées d'intensité pour le cas d'une résonance trop grande, ce qui souvent, hélas, est le cas dans des salles quasi vides !

Je serai cette saison auprès de nombreuses Sociétés, et combien il me sera agréable de les entendre et de pouvoir bavarder avec leurs Chefs responsables !

Je souhaite vivement que de nombreuses questions me soient posées : le dialogue apporte beaucoup à tous, et je suis persuadé qu'à la faveur de celui-ci, des concepts nouveaux seront envisagés.

Je souhaite pour ma part évoluer dans un sens favorable à nos Sociétés, et seules peuvent être positives les suggestions formulées entre les musiciens.

André AMELLER.

AVIS DE CONCOURS

Musique de l'Air

Un concours s'adressant à des candidats, âgés de 17 à 33 ans, ayant ou non satisfait aux obligations légales du service national actif aura lieu prochainement à la Musique de l'Air pour le recrutement d'un musicien jouant le cor d'harmonie (soliste).

Epreuves du concours :
1^{re} partie : le 10 juin 1981.

— Concerto n° 4 de Mozart premier mouvement sans cadence, éditions Breitkopf, Triade pour cor de Roger Boutry n° 3, Editions Salabert. Lecture à vue.
2^e partie : le 11 juin 1981.

— Traits d'orchestre : Pavane pour une Infante défunte, de Maurice Ravel, éditions Andrieu-Robert Martin, transcription Dupont. Accompagné de l'orchestre d'harmonie de la Musique de l'Air.

— Sonnet d'une nuit d'été « Nocturne », de Mendelssohn-Dupont (manuscrit).

Notation : Chaque épreuve est notée de 0 à 20, tout candidat n'obtenant pas la note moyenne de 10/20 dans chacune des épreuves sera éliminé.

Taille minimum : 1,65 mètre. Les candidats devront adresser leur demande directement à M. le Chef de la Musique de l'Air, 26, boulevard Victor, 75996 PARIS ARMEES.

Clôture des inscriptions : 31 mai 1981.

Date du concours : 10 et 11 juin 1981, salle des répétitions de la Musique de l'Air, 2, boulevard Victor, Paris-15^e (bâtiment A2), métro Balard.

Il ne sera répondu qu'aux lettres accompagnées de deux enveloppes timbrées. Aucune indemnité de déplacement ou de séjour n'est allouée aux candidats civils désireux de se présenter à ce concours.

Les militaires des Armées de Terre ou de Mer peuvent se présenter à condition d'être dans les six derniers mois du contrat.

Journal de la
Confédération Musicale de France

Directeur-Gérant :
M. André AMELLER

Abonnement (10 numéros)
du 1^{er} janvier au 31 décembre
Le numéro : 5 F
FRANCE..... 1 an 40 F
ETRANGER..... 1 an 80 F

CONFEDERATION MUSICALE
DE FRANCE
121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

DIX NUMEROS PAR AN :
Janvier, Février, Mars, Avril,
Mai, Juin-Juillet,
Août-Septembre, Octobre,
Novembre, Décembre

IMPRIMERIE
« LES MARCHES DE FRANCE »
44, rue de l'Ermitage
75020 PARIS
Tél. : 366-44-86